

**BTP**

Nexans Maroc: Bientôt une centrale solaire photovoltaïque dans son usine de Mohammedia P. 6

**BTP**

Layher Echafaudage Maroc : Une forte présence dans des chantiers au Maroc P. 8

**INTERVIEW**

Saad Charkioui, Directeur Général de Valotech P. 10



# INNOVANT Magazine®

N° 86 - Février 2020 - 50 Dh / 5 € - [www.innovantmagazine.ma](http://www.innovantmagazine.ma)

Le Magazine des Innovations et du Monde Futur avec un Regard sur l'Avenir

Hicham ZANATI SERGHINI,  
Directeur Général de la CCG

**INTERVIEW**

## Programme INTELAKA : La CCG lance deux produits de garantie et un de financement P. 24

**EAU**

Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 : Plusieurs travaux lancés P. 40

**ENERGIE**

Energie électrique: Un bilan positif pour la production nationale P. 46

**AGRICULTURE**

Le Roi Mohammed VI lance la stratégie «Génération Green 2020-2030» P. 42

# UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ADAPTÉE AUX BESOINS DE NOS CLIENTS





Jamal KORCH

## De grands projets programmés : pour un ciblage social et spatial

**L**e Maroc continue à dynamiser son économie à travers le lancement de plusieurs programmes de projets intégrés et structurants étalés dans le temps et dans l'espace, à partir de cette année de 2020. Seulement, ces initiatives visent cette fois-ci un ciblage social et spatial pour enlever la confusion et l'illusion de l'économie marocaine seems to be weak.

Alors, en concomitance avec le nouveau modèle de développement qui est en concertation, le lancement de plusieurs programmes de réalisation de projets relatifs à l'accès au financement, l'eau et à l'agriculture, durant cette année de 2020, reflète l'ambition du Maroc à devenir une économie exemplaire with an equitable distribution of wealth.

Un «Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat», doté d'une enveloppe budgétaire de 6 MMDH répartie sur une durée de 3 ans, financée à parts égales par l'Etat et le secteur bancaire, a été créé pour la mise en œuvre de ce programme, afin d'encourager l'entrepreneuriat et de favoriser l'insertion socio-économique des jeunes, suites aux instructions royales.

Pour renforcer le fonds public/privé, le Fonds Hassan II apporte un complément de 2 MMDH qui sera réservé au soutien des projets d'entrepreneuriat dans le monde rural.

Pour ce qui est de l'eau, plusieurs directions régionales ont procédé au lancement des travaux pour la construction des barrages dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, dont la convention-cadre a été signée lundi 13 Janvier devant le Roi Mohammed VI.

En ce qui concerne l'agriculture, la cérémonie de lancement de la nouvelle stratégie de développement du secteur agricole baptisée «Génération Green 2020-2030» et de celle relative au développement du secteur des eaux et forêts du nom de "Forêts du Maroc", a été présidée par le Roi Mohammed VI, le jeudi 13 Février 2020, à la province de Chtouka Ait Baha .

La nouvelle stratégie agricole tend à créer une nouvelle génération de classe moyenne agricole (350.000 à 400.000 ménages) et la naissance d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs, à travers la mobilisation et la valorisation d'un million d'hectares de terres collectives et la création de 350.000 postes d'emploi au profit des jeunes.

Being poor or not will be well nuanced in the future!

### Directeur de la Publication

Jamal KORCH

### Rédacteur en Chef

Jamal KORCH

jamalkorch@gmail.com

GSM: 06 13 46 98 92

### Journalistes

Meryem KORCH

innovant.meryem@gmail.com

Imane Jirari

Hajar BRAYCH

### Reporter

Mohamed KORCH

### Editeur

Société Innovant Media

Bd la résistance, entrée Abou

Baker N°7, Mohammedia

Tél/fax: 05 23 32 51 78

### Maquette

Société APO PRO

### Impression CTP

Bahi Print

### Distribution

Vente directe

### Dépôt de presse

05/01

### Dépôt légal

06/0005

### Site web

www.innovantmagazine.ma

### Publications du Groupe

Innovant:



# Sommaire

## 3 Editorial

### De grands projets programmés : pour un ciblage social et spatial

## 6 BTP, l'Éclaireur de l'Économie

- 6. Nexans Maroc : Bientôt une centrale solaire photovoltaïque dans son usine de Mohammedia
- 8. Layher Echafaudage Maroc : Une forte présence dans des chantiers au Maroc
- 10. **Interview:** Saad Charkioui, Directeur Général de Valotech
- 14. **Interview:** Hamza Chidoub, Responsable commercial à Adam Industries
- 16. Forum ONU-Habitat : Le patrimoine culturel marocain présent à la 10ème édition
- 17. Casa Transports : la trémie de Gandhi ouverte

## 18 En Exergue

- 18. plast & printpack alger 2020: Du 9 au 11 mars 2020 à Alger
- 20. C'est l'ère de l'entrepreneuriat qui débute au Maroc !
- 22. Programme "INTELAKA" : Un accès au financement, des garanties liées aux projets et un taux d'intérêt bas
  - **Interview:** Hicham ZANATI SERGHINI, DG de la CCG

## 28 Innovations Sectorielles

- 28. Cybersécurité : Disty Technologies et Bitdefender s'allient pour proposer les solutions IT
- 29. Airbus dévoile Maveric, son premier aile volante
- 30. Le programme Samsung Innovation Campus voit le jour au Maroc
- 31. Intelligence artificielle : LG conçoit une machine à laver innovante
- 31. Taxi Volant: Toyota injecte 400 millions \$ dans un projet

## 32 Actualité



- 32. Programme de développement urbain d'Agadir (2020-2024) : Un budget d'investissement de 6 MMDH alloué
- 36. L'économie circulaire au cœur d'un débat de la Britcham
- 38. Essaouira : le Roi Mohammed VI inaugure plusieurs projets hydrauliques
- 40. Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 : Plusieurs travaux lancés
- 42. Le Roi Mohammed VI lance la stratégie « Génération Green 2020-2030 »
- 46. Énergie électrique: Un bilan positif pour la production nationale
- 47. Cameroun : Le Maroc prend part au salon «Elec Expo Afrique»
- 48. Plan stratégique 2017/2021 de l'AMSSNuR: Quels Bilan et Perspectives ?
- 50. Maroc PME/GIZ: 19 conventions signées dans le domaine de l'entrepreneuriat
- 51. ONSSA : Destruction de plus de 17.000 tonnes de produits alimentaires en 2019
- 52. La framboise marocaine: bientôt exportée aux États-Unis
- 52. Le premier Salon marocain des jeux vidéo verra le jour à Casablanca
- 53. La Caisse Centrale de Garantie élue à la tête de l'APIGA
- 53. Le Ministère des Affaires étrangères lance sa nouvelle Application Mobile
- 54. Les exportations agro-alimentaires doublent en huit ans
- 56. Chambre des conseillers : les lois sur le domaine maritime adoptées en commission
- 57. Pêche côtière et artisanale : hausse de 6% des débarquements en 2019

- 57.** Un projet de loi adopté pour faciliter les procédures administratives
- 58.** Pétrole et Gaz : Casablanca a accueilli la 1ère édition de Petrolia-Expo Morocco 2020
- 59.** Bientôt deux nouvelles facultés à Ouezzane et Tétouan
- 59.** Forum Horizons Maroc 2020: Focus sur le continent africain
- 60.** CTM acquiert 100% du capital de Satcoma-Satas Voyageurs
- 60.** Dégrouper: Amende de 3,3 MMDH à Maroc Telecom
- 61.** Le flux des IDE en baisse en 2019
- 61.** Economie verte: La BERD accorde un prêt de 20 millions d'euros au Crédit du Maroc
- 62.** Art et culture: 350 MDH pour une cité à Essaouira
- 62.** Agadir : plus d'un million de touristes en 2019
- 63.** Observatoire du tourisme : 13 millions de touristes accueillis en 2019
- 64.** Meknès : Bientôt 11 nouvelles unités touristiques
- 65.** Huawei souhaite lancer la 5G au Maroc
- 66.** Forum Maroc/Royaume-Uni: Pour renforcer les investissements
- 68.** Bank Al-Maghrib et le Conseil de la Concurrence s'allient pour l'activité bancaire
- 68.** La TGR digitalise la livraison de ses documents
- 69.** La 15ème édition du SIAM du 14 au 19 avril prochain
- 69.** La société des eaux minérales Al Karama s'implante à Kénitra
- 70.** Fonction publique : plus de 240.000 postes créés en dix ans
- 71.** Guelmim : Environ 1.000 élèves bénéficient d'une campagne médicale en ophtalmologie
- 71.** Lamia Tazi nommée PDG de Sothema
- 72.** Tanger Med : le trafic conteneurs progresse de 38%
- 73.** Le Maroc a participé au Forum international sur les statistiques de la migration

## 74 Nouvelles Technologies



- 74.** Motorola dévoile son nouveau Motorazr
- 74.** Xiaomi lance son MI 10 et MI 10 Pro
- 75.** La nouvelle Canon 850D avec un capteur CMOS de 24,1 mégapixels
- 75.** Samsung dévoile le Galaxy Z Flip
- 75.** Microsoft fusionne ses divisions Windows et hardware

## 76 Rendez-Vous

- 76.** Exposition rétrospective de Mohamed Abouelouakar: Du 10 Janvier Au 30 Mars 2020
- 76.** Moa et Kim Bennani : Parcours croisés - Du 24 Janvier Au 25 Avril 2020
- 76.** Camille Dumond : Eye Archive - Du 12 Février Au 13 Mars 2020
- 77.** Nature humaine: Du 12 Décembre 2019 Au 31 Mars 2020
- 77.** Inauguration du Musée National de la Photographie, Sourtna: Du 15 Janvier Au 15 Mars 2020
- 77.** Concert avec la violoniste soliste Galiya Zharova: Le 26 Mars 2020

## 78 International

- 78.** Facebook permet d'effacer les données collectées sur des sites tiers
- 79.** Le mois de Janvier 2020 a été le plus chaud, jamais enregistré
- 80.** Dubaï construit le plus grand immeuble de bureaux imprimé en 3D
- 81.** Youtube dévoile pour la première fois ses revenus publicitaires
- 81.** Google Maps s'offre un lifting pour ses 15 ans
- 82.** Tesla franchit le cap de 100 milliards de \$ en capitalisation



- 83.** Les prix du pétrole en hausse en Europe
- 83.** BP, Shell et Total souhaitent alimenter leurs champs pétroliers avec l'électricité verte de Norvège
- 84.** LinkedIn dévoile la liste des 10 métiers les plus demandés en 2020
- 86.** Le Royaume-Uni veut attirer les meilleurs chercheurs après le Brexit
- 87.** Samsung : un nouveau patron à la tête de sa division smartphone
- 87.** Samsung investit 500 millions de dollars en Inde

## 88 Afrique

- 88.** Le Sénégal affiche «une bonne santé économique pour 2019»
- 88.** Ericsson : sept accords commerciaux pour la 5G en Afrique et au Moyen-Orient
- 89.** Tunisie : le consortium Nareva-Engie va réaliser une centrale solaire de 120 MW
- 90.** Le FMI appelle l'Afrique du Sud à accélérer les réformes

# Nexans Maroc : Bientôt une centrale solaire photovoltaïque dans son usine de Mohammedia

**Nexans Maroc et ENGIE Services Maroc ont signé, vendredi 20 décembre 2019 un contrat d'une durée de 15 ans pour la conception, la réalisation, la mise à disposition, l'entretien et la maintenance d'une centrale photovoltaïque en toiture d'une puissance installée de 2,5 MW.**

**L**e contrat, conclu pour une durée de 15 ans, a pour objectif la conception, la réalisation, la mise à disposition, l'entretien et la maintenance de l'installation solaire photovoltaïque sur la toiture de l'usine de Nexans de Mohammedia.

Cette centrale solaire photovoltaïque s'étendra sur une surface de 13.000 m<sup>2</sup> permettant de couvrir près de 22% des besoins annuels de l'usine en électricité et d'éviter l'émission de plus de 700 tonnes de CO<sub>2</sub> par an (équivalent à l'absorption de CO<sub>2</sub> de 5.833 arbres).

Ce projet s'inscrit dans la nouvelle stratégie dédiée à la transition énergétique mise en place par ENGIE Services Maroc. ENGIE a récemment regroupé ses trois filiales dédiées aux services à l'énergie en une entité pleinement intégrée pour proposer à ses clients au Maroc, une offre de transition énergétique « As a Service », et les accompagner dans une transition énergétique zéro carbone.

A cette occasion, Karim Bennis, le directeur général de Nexans Maroc a déclaré que « L'installation de la centrale photovoltaïque sur notre site



Karim Bennis, directeur général de Nexans Maroc

industriel de Mohammedia rentre dans la stratégie de Nexans d'être un acteur du développement durable par des investissements participant à la préservation de la planète. De plus, cette autoproduction renforce le positionnement de Nexans dans les

projets d'énergies renouvelables tant en produisant et commercialisant des câbles et des postes électriques pour les centrales de production éoliennes et solaires qu'en étant consommateur d'énergie propre ».



Avec son offre solaire photovoltaïque dédiée à l'autoproduction, ENGIE permet à ses clients de produire tout ou partie de leurs propres besoins énergétiques en utilisant les surfaces solarisables dont ils disposent (toit ou parking).

L'offre ENGIE inclut le financement de la centrale solaire, la conception, l'installation, l'exploitation, et la maintenance de celle-ci. Cette offre permet aux clients d'éviter de porter eux-mêmes l'investissement et de bénéficier d'un prix compétitif de l'électricité sur toute la durée du contrat.

En outre, l'offre solaire photovoltaïque d'ENGIE contribue au développement de la production décentralisée d'électricité au Maroc et confirme l'ambition d'ENGIE de devenir le leader de la transition zéro carbone dans le pays. « Avec cette centrale solaire photovoltaïque, nous



concrétisons pour Nexans une offre innovante dans le secteur de l'énergie au Maroc.

L'offre « as a service » concilie création de valeur et impact positif en proposant un modèle de solution intégrée, sur-mesure et cofinancée.

Ce contrat s'inscrit pleinement dans la stratégie d'ENGIE d'accélérer la transition zéro carbone de ses clients», a indiqué Philippe Miquel, Président Directeur Général d'ENGIE Services Maroc.

# Layher Echafaudage Maroc : Une forte présence dans des chantiers au Maroc



Said Beroug, Directeur Général de  
Layher Échafaudage Maroc





**Interview:**  
**Saad Charkioui,**  
**Directeur Général de Valotech**

# Valotech élargit ses compétences dans le domaine de la construction

« Nous avons besoin de développer notre propre industrie des coffrages notamment avec notre ouverture industrielle sur l'Afrique. C'est un secteur stratégique que nous ne pouvons pas laisser au bon vouloir d'instances commerciales extérieures et qui touche un secteur sensible. »



Saad Charkioui, Directeur Général de Valotech

**Magazine Innovant :** Quel aperçu pouvez-vous nous donner de Valotech ? Et quelles sont ses compétences ?

**Saad Charkioui:** Valotech est une entreprise de construction à taille humaine, fondée par des compétences marocaines en Mai 2013. L'entreprise s'est d'abord orientée vers les travaux d'étanchéité et d'isolation thermique, avant de se lancer dans l'exécution des Gros-œuvres du bâtiment, pour ensuite étendre ses prestations à tout-corps d'état.

Une spécialisation particulière vers les bétons architectoniques et bruts de décoffrage et aussi les dalles précontraintes par post tension y a été développée.

**M. I.:** Pouvez-vous nous décrire le marché du coffrage au Maroc ? Et quels sont les donneurs d'ordre du coffrage ?

**S. C.:** Valotech est une entreprise de construction et de génie civil.



adaptée à l'ouvrage à réaliser. Pour l'entreprise, les coffrages ne sont désormais plus un consommable de chantier à amortir sur un seul projet, mais des systèmes modulaires destinés à accompagner l'entreprise dans divers projets.

De nouveaux matériaux composites ont fait leur entrée dans le secteur, apportant légèreté, durabilité et qualité d'exécution.

Les habitudes de consommation des entreprises ont changé amenant les opérateurs à offrir les systèmes de coffrage en location, mais aussi en l'état usagé reconditionnés.

L'ingénierie est aussi un élément fondamental dans l'offre coffrages puisque toute offre est désormais basée sur une étude précise de plans de structure, des délais d'exécution

Au Maroc, l'ingénierie des coffrages est à ses débuts. Quant à la production locale, elle est quasi inexistante. Et pourtant, il s'agit des investissements prioritaires de toute entreprise de construction. Des coffrages modernes permettent des gains de productivité importants en les alliant à des méthodes pertinentes. Ils permettent aussi de livrer des structures de qualité tout en sécurisant les opérateurs sur chantier. La communauté du génie civil est fortement engagée dans les méthodes BIM par exemple... une telle tournure dans la conception de l'exécution des projets nécessite naturellement des coffrages modernes en lieu et place des traditionnelles planches et madriers cloués.

Les entreprises industrielles internationales qui ont été pionnières dans leur introduction au Maroc sont PERI, Alquisur et Alsina. Elles existent toujours et se développent progressivement.

Doka Maroc, filiale à 100% de Doka GmbH (Autriche) s'est installée à Skhirat en 2011 avec un dépôt logistique et bureaux loués dans une logique initiale d'importation de composants et de distribution. Bien sûr, Doka a fourni l'ingénierie et les coffrages des pylônes du pont Mohammed VI, mais à partir de ses compétences centrales en Autriche.

Jusqu'à très récemment, les principaux donneurs d'ordre en coffrages ont été les grandes entreprises amenées à réaliser des projets de grande envergure. Mais, de plus en

plus, les entreprises à taille humaine saisissent les enjeux de productivité et investissent dans des parcs matériel coffrage et étaie leur permettant d'accéder à des marchés exigeants en termes de qualité, de délai, et de sécurité.

**M. I.: Quelles sont les innovations que le secteur du coffrage a connues dernièrement ?**

**S. C.:** Les coffrages sont passés d'une logique de composants à une logique système apportant une solution





et des contraintes au CPS. Le service d'ingénierie devient donc un élément fondamental de différenciation.

**M. I.: Vous avez vécu un ‘va-et-vient’ entre Doka et Valotech, entre 2014 et 2017. Pourquoi cette oscillation ?**

**S. C.:** En 2013, j'ai été approché par le Groupe Doka GmbH pour me porter candidat aux fonctions de Directeur Général de leur sarl Doka Maroc. A cette époque, un Manager allemand était chargé de la création de la plateforme logistique en location à Skhirat, établi les noyaux des départements logistiques, financier, commercial et ingénierie de la filiale. Cependant, les ventes étaient concentrées sur la poutrelle H20 et le contreplaqué bakelisé de coffrage. En bref, une orientation de composants neufs concentrée sur un portefeuille client étroit.

Doka Maroc devait rejoindre son concurrent de référence PERI SA dans une stratégie de développement des solutions, d'élargissement de sa base clients, de développer son canal location et aussi d'offrir des produits en l'état usagé.

Pour ce faire, j'ai mis en place

une équipe compétente issue de l'ingénierie marocaine, une structure de reconditionnement des coffrages en ateliers modernes et une force de vente technico commerciale de profils d'ingénieurs à même de comprendre les contraintes et les besoins des chantiers et s'y répondre de manière efficace. Le chiffre d'affaire a été multiplié par 3.

Courant 2017, une réorganisation régionale au niveau Afrique a amené les décideurs du groupe Doka à externaliser une large partie de sa présence directe et donc à la fermeture de l'infrastructure louée au Maroc, mais aussi dans plusieurs pays de la région.

C'est dommage et incompréhensible d'un point de vue local, mais les motivations et décisions des groupes internationaux sont parfois difficiles à saisir.

**M. I.: Etes-vous satisfait dans vos fonctions de gérance au sein de Valotech ?**

**S. C.:** Sur le plan personnel, cela a été l'occasion de réaliser de beaux projets avec des partenaires de choix comme la Tour CFC avec Bymaro, mais aussi de participer à la modernisation

d'entreprises de taille plus modestes mais prometteuses en changeant leurs habitudes constructives voir définitivement leurs approches traditionnelles de leurs projets.

Personnellement, en ce qui concerne cette expérience, j'en ressors avec une conclusion majeure : nous avons besoin de développer notre propre industrie des coffrages notamment avec notre ouverture industrielle sur l'Afrique. C'est un secteur stratégique que nous ne pouvons pas laisser au bon vouloir d'instances commerciales extérieures et qui touche un secteur sensible.

Nous devons privilégier les entreprises qui investissent en assets au Maroc, garantie de leur présence et de leur pérennité. On ne peut pas se permettre, pour une activité si importante, d'admettre une présence locative en import et distribution sans garantir les lendemains.

Après Novembre 2017, j'ai réintégré Valotech pour continuer son développement et y reprendre la gérance.

## Biographie

**M. Saad CHARKIOUI est ingénieur génie civil EMI promotion 1998, détient un Master en Marketing Management de Toulouse Business School, marié et père de 3 enfants.**

**M. Charkioui a notamment occupé des fonctions de Direction chez NABC (embouteilleurs Coca-Cola), Holcim Group, et ex DG de Doka Maroc.**



**Interview:**  
**Hamza Chidoub,**  
**Responsable commercial à Adam Industries**

## **Levage et manutention: Adam Industries offre une large gamme de services, de solutions et de formations**

**ADAM INDUSTRIES est une entreprise de service, offrant des solutions de vente, de location et de maintenance des matériels de manutention et de levage, ainsi que des services de formation de caristes et opérateurs de nacelles pour sécuriser leurs travaux.**

**Magazine Innovant: Qu'en est-il du marché de location matériel de levage et manutention ?**

**Hamza Chidoub:** Le lancement de plusieurs nouveaux projets dans les différentes zones industrielles ou offices au niveau du marché marocain crée un réel besoin en termes de manutention et levage. C'est pour répondre à cet enjeu que nous mettons à la disposition de nos clients une large gamme de services et solutions en termes d'équipements de levage et manutention.

**M. I.: Quel rôle peut jouer le secteur de levage et manutention dans le développement du BTP ?**

**H. C.:** Etant donné que la « SECURITE » est un facteur qui commence à devenir une vraie exigence au niveau des différents chantiers Marocains, le secteur de levage et manutention commence à jouer un rôle primordial dans le développement du BTP en mettons à sa disposition des outils sécurisés afin de mener ces projets à terme avec un minimum de risque.



Mohamed Boubdi, DG d'Adam Industries et Hamza Chidoub, responsable Commercial

**M. I.: Quelle est la stratégie d'Adam industries en 2020 ?**

**H. C.:** Notre stratégie de l'année 2020 se présente comme suit :

- Le développement de la formation IPAF et faire savoir qu'on délivre des permis reconnus à l'échelle internationale que les opérateurs de nacelles peuvent obtenir afin de bien

manipuler les plateformes élévatrices en répondant aux normes de conduite et sécurité ( casques, harnais de sécurité, chaussures etc ... ) .

- L'élargissement de notre parc engins.

- La création des filiales au niveau d'autres villes au Maroc.

Adam INDUSTRIES est une entreprise de service, offrant des solutions de vente, de location et de maintenance des matériels de manutention et d'élévation, ainsi que des services de formation de caristes et opérateurs de nacelles pour sécuriser leurs travaux.



Depuis 1997



## Notre Mission

Offrir des solutions de location et de services, de vente, de formation et de maintenance des équipements de manutention, d'élévation, d'énergie (groupes électrogènes), air comprimé et sanitaires chimiques pour améliorer la sécurité et l'efficacité des équipes opérationnelles de nos clients avec un service hautement professionnel et réactif.

## Notre vision

Devenir leader incontournable dans le secteur des services de location et de maintenance des matériels (de manutention et d'élévation) pour les entreprises et organisations à la recherche d'un service réactif et compétitif, pour leurs besoins opérationnels.

## Nos objectifs

Nous avons mis en place une organisation de service totalement alignée sur vos besoins afin d'assurer :

- o **La réactivité dans le service** pour répondre aux contraintes de temps de vos chantiers
- o **La disponibilité** d'une large gamme de produits et de services
- o La production **en flux tendus** en vous fournissant le matériel et service en temps voulu (souplesse de trésorerie)
- o Le renforcement de **la sécurité** dans vos chantiers
- o L'amélioration de votre **productivité** avec une offre combinant du matériel récent et un service professionnel et réactif.

### Mohammed BOUBDI

*Dans une économie marocaine en pleine effervescence, de nombreux chantiers structurants d'infrastructure multiples sont menés. Pour les opérateurs et donneurs d'ordre, il s'agit de mener les différents chantiers dans les délais en réduisant au maximum les risques d'accidents. Aussi, il s'agit de disposer des outils de manutention et d'élévation performants ainsi que des ressources humaines qualifiées pour mener ces projets à terme en toute sécurité, dans les délais et budgets prévus.*

*C'est pour répondre à ces enjeux qu'Adam Industries s'est attelée à mettre en place une large gamme clé en main de services et solutions de location, de vente, de formation et de maintenance des équipements de manutention, d'élévation, d'énergie (groupes électrogènes), air comprimé et sanitaires chimiques compétitives avec un full service professionnel et réactif fonctionnant en flux tendu ; Ce qui nous permet de s'adapter aux contraintes de délai, de budget et de sécurité de nos clients.*

*En permanence à l'écoute de nos clients dont les besoins évoluent, nos solutions et services sont conçus sur mesure. Ceci permet à chacun de nos clients de disposer d'une solution disponible immédiatement et adaptée à ses besoins actuels et futurs avec l'assurance d'un conseil et suivi réactif.*



# Forum ONU-Habitat : Le patrimoine culturel marocain présent à la 10ème édition

**Les travaux de la 10<sup>e</sup> édition du Forum Urbain mondial ont débuté, dimanche 9 février à Abou Dhabi, avec la participation de 168 pays dont le Maroc**



patrimoine culturel riche dans les plans de développement global des villes.

Le Maroc compte 30 villes anciennes et historiques, dont sept ont été classés comme patrimoine mondial de l'humanité (Fès, Marrakech, Meknès, Essaouira, Tétouan, El Jadida et Rabat), a-t-elle ajouté.

Le Maroc, qui œuvre pour la mise en place d'un nouveau modèle de développement dans le cadre du chantier de la régionalisation avancée, a lancé à cet égard un programme de grande envergure, suivi par SM le Roi Mohammed VI, visant à faire de ces villes à caractère historique et patrimonial de véritables centres touristiques et économiques qui contribuent à améliorer les conditions de vie des populations.

Pour sa part, le président du directoire du groupe Al Omrane, Badre Kanouni a souligné que le Maroc s'est engagé dans la préservation du patrimoine architectural des villes, soulignant l'importance de l'expérience du Royaume en matière de réhabilitation des anciennes villes.

Le forum à Abu Dhabi est l'occasion de partager l'expérience marocaine et les bonnes pratiques dans le domaine de la valorisation du patrimoine culturel, notamment avec les pays africains qui entretiennent d'étroites relations de coopération avec le Royaume, a annoncé Kanouni.

**L**e Maroc est représenté à cet événement, placé sous le thème « Villes d'opportunités : connecter culture et innovation », par une importante délégation conduite par la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Nezha Bouchareb, et comprenant notamment l'ambassadeur du Maroc au Kenya et représentant permanent du Royaume auprès d'ONU-Habitat et d'ONU-Environnement, El Mokhtar Ghambou et l'ambassadeur du Maroc aux Emirats Arabes Unis (EAU), Mohamed Ait Ouali, outre des directeurs des établissements publics, des représentants du secteur privé, des

élus et des académiciens.

La ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Nouzha Bouchareb, a mis en avant les efforts du Maroc dans le domaine du développement urbain et de la valorisation du patrimoine culturel des villes.

Les cités anciennes constituent un patrimoine de grande importance pour le Maroc et contribuent à la valorisation de l'identité culturelle et de l'authenticité du Royaume, s'est félicitée Mme Bouchareb, mettant l'accent sur la nécessité d'intégrer ce

## Casa Transports : la trémie de Ghandi ouverte

**L**a trémie de Ghandi est enfin ouverte à la circulation jeudi 6 février. Réalisé par Casa Transports en qualité de maître d'ouvrage délégué, ce projet a nécessité un budget d'investissement de 140 MDH.

La « trémie Ghandi » située sur l'axe Route des Facultés et Boulevard Roudani, sous le carrefour Ghandi et la plateforme de la ligne T2 du tramway de Casablanca, sera mise en circulation 8 mois après le lancement des travaux.

Selon Casa Transports, les travaux sont globalement à 75%

d'avancement au mois de février. L'achèvement du projet, prévu initialement en juin 2020, aura lieu en avril 2020, selon la SDL.

Pour rappel deux composantes ont constitué le projet : la construction d'un ouvrage trémie (passage souterrain) 2 x 2 voies d'une longueur de 460 mètres et, le réaménagement en surface sur 1 km, à l'extérieur de la trémie, du boulevard Abderrahim Bouabid à la rue Nasih Eddine (ex. Rue Socrate).

“Le délai initial de chantier était arrêté à 14 mois, avec une mise en service prévisionnelle de l'ouvrage

de la trémie fin février 2020, et un achèvement des aménagements en surface mi-2020. Toutefois, grâce au pilotage strict de chantier et à un planning minutieux, la cadence des travaux a été optimisée tout en veillant à limiter la gêne occasionnée”, indique Casa Transports dans son communiqué.

Casa Transports indique par ailleurs que les travaux d'aménagement en surface, à un taux d'avancement de 40 %, se poursuivront jusqu'au mois de mai 2020 et nécessiteront une fermeture partielle et provisoire du carrefour pour l'aménagement des voies latérales de la trémie.

# Layher.

Plus de possibilités. Le système d'échafaudage.

Vente – Ingénierie – Formation

- Echafaudage
- Tours roulantes
- Echelles et escabeaux



05 22 59 28 40

[www.layher.ma](http://www.layher.ma)

**Bâtiment**  
Tour Hassan - Rabat

**Industrie**  
Site OCP – Jorf Lasfar

**Événementiel**  
Festival Mawazine - Rabat



# plast & printpack alger 2020: Du 9 au 11 mars 2020 à Alger

**plast & printpack alger 2020 : fairtrade et Messe Duesseldorf accueillent plus de 200 exposants, 5 000 visiteurs et une conférence de haut niveau. L'Algérie est le plus grand importateur de technologies de plastiques et de l'emballage en Afrique et au Moyen-Orient, et le troisième importateur de technologies de l'impression et du papier en Afrique**



**arabe et le premier importateur de technologie plastique**

L'Algérie étant importatrice de toutes les matières premières plastiques (principalement du Moyen-Orient, d'Asie et d'Europe), le marché algérien présente un immense potentiel pour les exportateurs de ces matières. Les importations de matières premières plastiques ont connu une croissance annuelle de 10,5% entre 2007 et 2017, passant de 304 kt à 828 kt. Avec des importations de 828 kt pour une valeur de plus de deux milliards US\$ en 2017, l'Algérie est le deuxième importateur de matières plastiques sous formes primaires en Afrique et au Moyen Orient, après l'Egypte et devant le Nigeria avec 729 kt, les EAU avec 658 kt, l'Afrique du Sud avec 627 kt, l'Arabie Saoudite avec 625 kt et l'Iran avec 473 kt. (EUROMAP)

L'industrie algérienne des plastiques, de l'impression et de l'emballage est en plein essor, ce qui place l'Algérie en première place en tant qu'importateur de technologies de plastiques et de l'emballage en Afrique et au Moyen-Orient, et le deuxième importateur de plastiques sous formes primaires et le troisième importateur de technologies d'impression et de papier en Afrique.

C'est pourquoi de plus en plus de leaders internationaux en technologie participent au salon plast alger & printpack alger 2020. Le 6e Salon international de la plasturgie, de l'impression et de l'emballage se tiendra au Centre International de Conférences Abdelatif Rahal CIC à Alger du 9 au 11 mars 2020. Créé par fairtrade en 2010, cet événement est

organisé conjointement par fairtrade et Messe Duesseldorf depuis 2017.

«Plus de 200 exposants leaders du monde entier participeront à l'édition de plast & printpack alger de cette année», souligne Martin März, fondateur et gérant de fairtrade. « Et une conférence de haut niveau sur les défis actuels du secteur de l'impression et de l'emballage en Algérie et au Maghreb se déroulera parallèlement à ce grand rendez-vous». Comme en 2018, plus de 5.000 visiteurs professionnels d'Algérie, de Tunisie et des pays voisins sont attendus pour discuter de leurs affaires avec les exposants.

**plast alger 2020 : L'Algérie est le deuxième importateur de matières plastiques sous forme primaire en Afrique et au Moyen-Orient**

« En ce qui concerne la technologie des plastiques », souligne Petra Cullmann, Global Portfolio Director Plastics & Rubber chez Messe Duesseldorf, « les importations de l'Algérie ont doublé entre 2012 et 2018, passant de 77 millions d'euros en 2012 à 153 millions d'euros en 2018. De ce fait, l'Algérie est le plus grand importateur de technologie plastique en Afrique et au Moyen-

Orient arabe, suivie de l'Égypte (148 millions d'euros), de l'Arabie Saoudite (132 millions d'euros), de l'Afrique du Sud (125 millions d'euros), du Nigeria (115 millions d'euros) et des Émirats arabes unis (106 millions d'euros) « Les principaux fournisseurs de l'Algérie sont la Chine, l'Italie, l'Allemagne, la France, le Canada, la Suisse, le Luxembourg, l'Autriche, l'Espagne et la Turquie. (Source : VDMA Fédération allemande des ingénieurs)

**plast & printpack alger 2020:  
L'Algérie est le plus grand importateur de technologies d'emballage en Afrique et au Moyen-Orient**

Selon la VDMA, les importations algériennes de technologies d'emballage ont augmenté de 8,7% par an entre 2012 et 2018, passant de 149 millions d'euros à 246 millions d'euros en 2018. Ainsi, l'Algérie est également le premier importateur de technologies d'emballage sur le continent africain en 2018, suivie de l'Afrique du Sud (175 millions d'euros), de l'Égypte (168 millions d'euros) et du Nigeria (158 millions d'euros).



L'Algérie est également un leader par rapport aux principaux pays du Moyen-Orient. En 2018, par exemple, l'Iran a importé des machines d'emballage pour une valeur de 166 millions d'euros, l'Arabie Saoudite pour 159 millions d'euros et les EAU pour 134 millions d'euros. L'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Chine, la Turquie et l'Autriche sont les principaux fournisseurs de l'Algérie.

**printpack alger 2020 : L'Algérie est le troisième plus grand importateur de technologie d'impression et de papier en Afrique**

Sabine Geldermann, Directrice de la drupa et responsable mondiale des technologies d'impression de Messe Duesseldorf, le fait remarquer: « Les importations algériennes de technologies d'impression et de papier sont passées de 74 millions d'euros en 2012 à 91 millions d'euros en 2018. De ce fait, l'Algérie fait partie

des trois plus grands importateurs de technologie d'impression et de papier du continent africain, avec l'Afrique du Sud et l'Égypte ».

**Conférence printpack alger 2020 : « Les défis actuels du secteur de l'impression et de l'emballage en Algérie et au Maghreb ».**

Avec la participation d'experts de renom et de représentants des principaux fournisseurs de l'industrie de l'impression et de l'emballage, la conférence printpack alger 2020 aura lieu le 10 mars 2020 au CIC sous le thème « Les défis actuels dans la fabrication de produits imprimés et d'emballages en Algérie et au Maghreb ».

Le contexte : Le monde industriel sera connecté, numérisé et automatisé, tout comme l'Algérie et ses pays voisins. La conférence identifiera le statut et les tendances pertinentes. Les grandes tendances ont un impact sur le comportement humain et la production d'impression et d'emballage. La conférence passera en revue et évaluera leur importance pour l'Algérie et le Maghreb.

L'un des principaux intervenants sera François Martin, expert en impression et emballage, nommé par la drupa. François présentera les défis futurs de la production d'emballages afin de permettre aux participants de mieux comprendre les nouvelles technologies et la chaîne de production des emballages et de concentrer leurs efforts sur une voie pragmatique et rentable.



# C'est l'ère de l'entrepreneuriat qui débute au Maroc !

**Le fonctionnaire qui se contente d'un salaire en décalage total avec son diplôme, ses ambitions et sa passion n'est plus en mesure ni d'améliorer ses compétences, ni de contribuer au développement économique de son pays.**



**D**epuis des décennies que l'économie du Maroc est dominée par les activités sédentaires et par la mentalité du fonctionariat. Ce modèle économique ne permet pas au Royaume du Maroc d'avancer et de prospérer, en l'absence de la prise d'initiative, de la compétitivité,

de l'aventure, de la valorisation des compétences et de l'innovation.

Des années et des années que le chemin de l'entrepreneuriat est désertique, gray and narrow au Maroc. Puisque, pour la majorité écrasante de la population marocaine, ce chemin ne mène nulle part et

provoque l'instabilité professionnelle et personnelle.

D'autant plus que l'entrepreneuriat est une activité économique enveloppée de risques mettant son meneur en situation de péril, puisque sa carrière et sa sécurité financière se trouvent entre les mains

du destin : le bon ou le mauvais. Mettre son temps et son capitale dans une entreprise pour faire germer une idée, it may seem like a dangerous adventure. Devant ces idées reçues, les jeunes hésitent de prendre l'initiative et d'aller de l'avant.

Aujourd'hui, c'est tout un contexte d'entrepreneuriat et de l'initiative privée qui est installé, suite aux instructions royales. Dans son Discours d'ouverture de la session parlementaire du 11 octobre 2019, Sa Majesté le Roi Mohammed VI s'est adressé aux banques, afin qu'elles élargissent leurs cibles de crédit aux jeunes, aux autoentrepreneurs, aux petites et moyennes entreprises et même au profit du secteur informel.

Et c'est à partir du lundi 27 Janvier 2020 que le Maroc est entré dans une nouvelle ère où l'entrepreneur est désormais fier de son activité, la tête haute devant les banques et respecté par les administrations publiques.

Just yesterday, les banques et les administrations de l'Etat considèrent que l'entrepreneur est une personne endettée, distributeurs de chèques sans provision, insolvable, sans salaire stable et sans avenir. The keyword pour eux, c'était la faillite. C'était la culture du fonctionariat qui avait prédominé et qui s'est installée

dans le mind et le brain des jeunes.

Le 27 Janvier 2020 est une date à retenir, puisque c'est la date du lancement du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises. En cette date, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a

accordé une audience royale au ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, M. Mohamed BENCHAÂBOUN, au Wali de Bank Al Maghrib, M. Abdelatif JOUAHRI et au Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), M. Othman BENJELLOUN, au Palais Royal de Rabat. Au cours de cette audience, Sa Majesté le Roi a exprimé son souhait que le taux d'intérêt bancaire ne dépasse pas 2%, afin que ce programme soit réaliste et qu'il impacte positivement les populations et les catégories ciblées. Pour le monde rural, le plafond du taux d'intérêt sera de 1,75 %.

Durant la cérémonie de présentation de ce Programme devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de la même journée du Lundi 27 Janvier, il a été souligné par M. Mohamed BENCHAÂBOUN, qu'au titre de ce programme, un Compte d'affectation spéciale «Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat» a été créé, dans le cadre de la Loi de Finances 2020. «Ledit fonds est doté d'une enveloppe de 6 Milliards de DH répartie sur une durée de 3 ans, financée à parts égales par l'État et le secteur bancaire ».

De plus, Sa Majesté le Roi a donné ses hautes instructions pour que le Fonds Hassan II mette à la disposition du Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat un montant de 2 Milliards de DH sans intérêt, destiné au monde rural, soit le quart du montant global du fonds, en vue d'obtenir des taux encore plus préférentiels pour encourager l'entrepreneuriat dans les zones rurales.

Sometimes a little push is still needed!

Jamal KORCH

**«Et c'est à partir  
du lundi 27  
Janvier 2020  
que le Maroc est  
entré dans une  
nouvelle ère où  
l'entrepreneur  
est désormais fier  
de son activité, la  
tête haute devant  
les banques et  
respecté par les  
administrations  
publiques.»**



# Programme "INTELAKA" : Un accès au financement, des garanties liées aux projets et un taux d'intérêt bas

**Suite au Discours Royal d'ouverture de la session parlementaire d'octobre 2019, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Bank Al- Maghrib et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc ont développé conjointement le programme intégré d'appui et de financement des entreprises, dans le cadre d'une approche participative, afin d'encourager l'entrepreneuriat et de favoriser l'insertion socio-économique des jeunes.**



Mohamed Benchaâbou, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, a précisé, dans son allocution, que ce programme s'articule autour de trois principaux axes, à savoir le financement de l'entrepreneuriat, la coordination des actions d'appui et d'accompagnement de l'entrepreneuriat au niveau des régions et l'inclusion financière des populations rurales, notant que ce programme comporte plusieurs mesures destinées à contenir et à dépasser les difficultés qui entravent l'accès au financement des jeunes porteurs de projets et des très petites et petites entreprises.

**P**our mettre en œuvre le programme intégré d'appui et de financement des entreprises, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé, le lundi 27 janvier 2020, au Palais Royal à Rabat, la cérémonie de présentation de ce programme et de signature des conventions y afférentes.

loi de finances 2020, un Compte d'affectation spéciale «Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat» a été créé pour la mise en œuvre de ce programme. Ce fond a été doté d'une enveloppe budgétaire de 6 MMDH répartie sur une durée de 3 ans, financée à parts égales par l'Etat et le secteur bancaire.

Il est à préciser que lors de cette cérémonie, trois conventions ayant trait à la mise en œuvre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises ont été signées.

La première convention relative au financement de l'entrepreneuriat a été signée par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, M. Mohamed

Ainsi, dans le cadre de la

Pour plus d'explication,

Benchaâboun, le Wali de Bank Al-Maghrib, M. Abdelatif Jouahri et par le Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc, M. Othman Benjelloun.

La seconde convention est relative à la coordination des actions d'appui et d'accompagnement de l'entrepreneuriat au niveau des régions. Elle a été signée par le ministre de l'Intérieur, M. Abdelouafi Laftit, M.

Mohamed Benchaaboun, M. Abdelatif Jouahri, M. Othman Benjelloun, le président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), M. Chakib Alj, et la directrice générale de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), Mme Loubna Tricha.

Le troisième document signé est une convention de partenariat

entre le Crédit Agricole du Maroc et Al Barid Bank relative à l'inclusion financière des populations rurales. Cette convention a été signée par M. Mohamed Benchaaboun, M. Abdelatif Jouahri, le Président du directoire du Crédit Agricole du Maroc, M. Tarik Sijilmassi, et le président du directoire d'Al Barid Bank, M. Najmeddine Redouane.

## Lancement du Programme "INTELAKA"



Pour le lancement du programme "Intelaka", Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, a présidé, lundi 3 février 2020 à Rabat, une conférence de presse, en présence de M. Abdelatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, Mohamed El Kettani, vice président délégué du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) et Dounia Ben Abbas Tâarji, Présidente du directoire du Fonds Hassan II.

Lors de son allocution,

**«Seules les garanties liées au projet lui-même peuvent suffire les banques qui renoncent à toutes les garanties personnelles.»**

M. Benchaâboun a déclaré qu'il existe trois éléments de ruptures par rapport à l'entrepreneuriat au Maroc notamment l'accès au financement, les garanties liées aux crédits et le taux d'intérêt.

En effet, le ministre a souligné que "seules les garanties liées au projet lui-même peuvent suffire les banques qui renoncent à toutes les garanties personnelles."

"Les taux d'intérêt appliqués, de 2% pour le milieu urbain et 1,75% pour le rural, sont historiquement bas et exceptionnels puisqu'ils sont inférieurs au taux directeur de la banque centrale qui est de 2,25", a-t-il ajouté.

M. Benchaâboun a mis l'accent sur deux principales particularités de ce programme notamment l'évaluation périodique et l'accompagnement.

«Nous allons procéder à une évaluation périodique mensuelle pour le suivi des réalisations de ce dispositif dans son ensemble. Ce suivi nous permettra d'apporter



les ajustements nécessaires le cas échéant en fonction des demandes du marché... Il y aura un suivi pré et post projet au delà des aspects de financement qui constituent le cœur de ce programme».

En termes d'accompagnement, il est à souligner que le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a signé une convention avec le ministère de l'Intérieur (les Centres Régionaux d'Investissement (CRI)), la CGEM et l'OFPPPT.

A cette occasion, M. Hicham Zanati Serghini, Directeur Général de la Caisse Centrale de Garantie, le maillon central de ce dispositif, a présenté les nouveaux produits destinés au financement des entreprises.

Parmi les produits mis en œuvre, on retrouve "Damane Intelak" ciblant les auto-entrepreneurs, les porteurs de projets, les micros et les TPE, le secteur informel, les jeunes diplômés.

Cette offre est destinée aux entreprises ayant moins de 5 ans d'activité et réalisant un chiffre

d'affaires de moins de 10 MDH. Ce produit offre un crédit maximum de 1,2 MDH.

La CCG a mis en place un autre produit, appelé START-TPE destiné au TPE, jeunes porteurs de projets, jeunes entreprises innovantes, auto-entrepreneurs, petites entreprises exportatrice vers l'Afrique, petites exploitations agricoles & projets bâtis sur l'opération de Melkisation.

Cette offre est destinée aux entreprises ayant déjà bénéficié d'un crédit d'investissement de 300.000 DH maximum. Le crédit est octroyé sous forme d'une avance remboursable après une franchise de 5 ans sans intérêts et sans exigence de sûretés.

Chaque année, ce programme vise l'accompagnement de 13.500 entreprises supplémentaires et la création d'environ 27.000 nouveaux postes d'emplois.

Il a été ensuite procédé à la signature de conventions entre les banques et la Caisse Centrale de Garantie pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation des produits, dès le mardi 4 février 2020 sur l'ensemble du territoire.

## Le programme d'appui au financement des entreprises pour le monde rural

La convention relative à la mise en œuvre du financement accordé pour l'entrepreneuriat dans le monde rural «Al Moustatmir Al Qarawi», a été signée par Mohamed Benchaâboun, Dounia Ben Abbas Tâarji, le Président du directoire du Crédit Agricole du Maroc, Tarik Sijilmassi, le président du directoire d'Al Barid Bank, Najmeddine Redouane, et directeur général de la Caisse Centrale de Garantie, Hicham Zanati Serghini.

Lors de la cérémonie de présentation du «Programme intégré d'appui et de financement des entreprises», la Présidente du directoire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, Mme Dounia Ben Abbas Tâarji, a présenté, dans une allocution devant le souverain les dispositions prises par le Fonds Hassan II en faveur de l'entrepreneuriat dans le monde rural.

Elle a indiqué, dans ce cadre, « qu'en complément du fonds public/privé de soutien à l'entrepreneuriat de 6 MMDH, financé conjointement par les banques et par l'Etat, et qui a fait l'objet des accords signés devant le Souverain en début de semaine et en application des Hautes Instructions Royales, le Fonds Hassan II apporte un complément de 2 MMDH qui sera réservé au soutien des projets d'entrepreneuriat dans le monde rural, représentant ainsi le quart des



financements de ce programme intégré».

«Le montant de 2 MMDH apporté par le Fonds Hassan II à un taux de zéro 0%, vient en appui aux banques, et en premier lieu au Crédit Agricole du Maroc», a précisé Mme Tâarji. Cette contribution du Fonds a permis de faire baisser le taux d'intérêt dans le cadre de ce programme impulsé par le souverain à un niveau historiquement bas, plafonné à 1,75%.

En outre, la Présidente du directoire du Fonds Hassan II a indiqué que les projets qui seront financés sont ceux des petites ou très petites entreprises, qu'elles soient agricoles ou non agricoles, des auto-entrepreneurs ou des jeunes porteurs de projets, des jeunes entreprises innovantes, et des petites exploitations agricoles (personnes physiques ou personnes morales).

«Sont également éligibles les futurs projets d'investissement dans le cadre de l'opération de Melkisation des terres collectives», a-t-elle ajouté, faisant observer que «pour

***«Le montant de 2 MMDH apporté par le Fonds Hassan II à un taux de zéro 0%, vient en appui aux banques, et en premier lieu au Crédit Agricole du Maroc»***

les projets agricoles, la typologie des projets éligibles doit être compatible avec les vocations définies dans le cadre de la stratégie nationale de développement agricole et notamment par l'encouragement des cultures à meilleure valeur ajoutée».

Mme Tâarji a annoncé également le déploiement d'un mécanisme

de suivi pour évaluer l'impact réel de ces financements sur le monde rural, et leur contribution à l'émergence d'une classe moyenne rurale. «Avec l'aide de la Caisse Centrale de Garantie, toutes les informations relatives au fonctionnement et aux réalisations des financements accordés seront examinées régulièrement», a-t-elle annoncée.

S'agissant des conditions d'éligibilité et le financement de ce programme, Hicham Serghini Zanati, le directeur général de la CCG (Caisse centrale de la garantie) a présenté, lors de la cérémonie du lancement du programme «Intelaka», les grandes lignes de cette offre.

S'agissant des crédits bancaires garantis pour le produit « Damane Intelak Al Moustatmir Al Qarawi », le montant ne doit pas dépasser les 1,2 MDH, avec un taux d'intérêt fixé à 2% et 1,75% pour le milieu rural et une modération des exigences liées aux sûretés, selon le DG de la CCG.

**Interview:**

**Hicham ZANATI SERGHINI,**  
Directeur Général de la Caisse Centrale de Garantie (CCG)

## **Programme INTELAKA : La CCG lance deux produits de garantie et un de financement**

Lors d'une cérémonie présidée par Monsieur Mohamed BENCHABOUN, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, le lundi 3 février 2020, M. Hicham Zanati Serghini, Directeur Général de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), a lancé sa nouvelle offre-produits dans le cadre du programme intégré « INTELAKA ». L'objectif est de donner une forte impulsion au financement bancaire des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).



Hicham ZANATI SERGHINI, DG de la Caisse Centrale de Garantie

**Magazine Innovant : Quelle sera la nouvelle offre-produits de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), dans le cadre du programme intégré « INTELAKA » ?**

**Hicham ZANATI SERGHINI :** Tout d'abord, je voudrais rappeler que le programme « INTELAKA » a été élaboré en réponse aux Orientations Royales soulignant la nécessité de donner une forte impulsion au financement bancaire des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).

Ce programme a été pensé dans l'optique de faciliter l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, et des petites entreprises, notamment celles exportatrices vers l'Afrique. Il compte trois mécanismes gérés par la Caisse Centrale de Garantie (CCG), dont deux produits de garantie et un produit de financement.

Le premier produit nommé « Damane



Hicham ZANATI SERGHINI, DG de la Caisse Centrale de Garantie

Intelak » cible les auto-entrepreneurs, les jeunes diplômés, les Micro et Très petites entreprises, le secteur informel et les petites entreprises exportatrices vers l'Afrique. Avec une quotité de garantie s'élevant à 80% des crédits inférieurs à 1,2 millions de dirhams, cet instrument bénéficie essentiellement aux entreprises en phase de création ou créées depuis moins de 5 ans. Notons que cette phase représente un risque accru pour toute entreprise. Notant cependant que cette limitation ne s'applique pas aux entreprises exportatrices vers l'Afrique.

Le deuxième instrument de cette offre-produits est « Damane Intelak Al Moustatmir Al Qaraoui », destiné à la garantie des crédits d'investissement et des crédits à court terme plafonnés à 1,2 Millions de dirhams et ce, en faveur du secteur agricole et des projets réalisés en milieu rural.

En plus de ces deux nouveaux mécanismes de garantie, il a également été procédé au lancement du produit de financement « Start-TPE », destiné à financer les besoins

en fonds de roulement des entreprises en démarrage. Plafonnée à 50.000 dirhams, cette ligne de financement est sans garanties, sans intérêts et n'est remboursable qu'après un délai de grâce de 5 ans maximum. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que c'est que cette ligne de financement ne peut bénéficier qu'aux entreprises ayant déjà contracté un crédit d'investissement ne dépassant pas 300.000 DH et garanti par l'un des produits « Intelak ».

**M. I. : Comment vous allez harmoniser et réconcilier la nouvelle offre-produits avec les produits proposés habituellement par la CCG ?**

**H. Z. S. :** Ces trois nouveaux mécanismes de garantie et de financement viennent enrichir l'offre-produits existante de la CCG en faveur des TPME marocaines, qui continueront à être soutenues tout au long de leur cycle de vie et pour leurs différents besoins. A l'occasion, les produits de cette offre seront également reparamétrés afin de

bénéficier à davantage d'entreprises et toucher ainsi l'ensemble des populations cibles.

**M. I. : D'après vous, quels sont les facteurs intrinsèques de la réussite du Programme Intégré «INTELAKA» ?**

**H. Z. S. :** Je souhaiterais souligner que ce programme, qui est le fruit de réflexions entre les différents acteurs, a pour objectif principal de permettre l'accès au financement à une catégorie d'entreprises auparavant exclue du circuit bancaire, notamment les Micro et Très Petites Entreprises, les entreprises opérant dans l'informel, les Petites Entreprises agricoles etc...

Afin de garantir sa réussite, il est tout d'abord nécessaire de mobiliser les efforts de l'ensemble des parties prenantes afin de créer une réelle dynamique entrepreneuriale. La réduction des coûts de crédits à savoir 2% en milieu urbain et 1,75% en milieu rural, le raccourcissement des délais de traitement ainsi que le suivi régulier des performances du Programme à travers des reportings mensuels, sont autant d'éléments qui définissent son succès.

**M. I. : Quelle CCG pour 2020 ?**

**H. Z. S. :** J'aimerais tout d'abord rappeler que la CCG a connu une croissance record en 2019 avec une hausse de +148% de son activité en faveur des TPME par rapport à l'exercice 2018, soit plus de 27.400 crédits octroyés. Pour 2020, nous comptons bien entendu continuer sur cette lancée et faire bénéficier encore plus d'entreprises de nos solutions. Ainsi, et grâce au programme « INTELAKA », la CCG entend faciliter l'accès au financement à quelques 13.500 entreprises additionnelles sur l'année.

## Cybersécurité : Disty Technologies et Bitdefender s'allient pour proposer les solutions IT

**Bitdefender, l'éditeur international de solutions de cybersécurité protégeant plus de 500 millions d'utilisateurs dans le monde, a annoncé jeudi 23 janvier à Casablanca son partenariat avec Disty Technologies, acteur majeur de la distribution IT ( Technologies de l'information) au Maroc.**



« Les particuliers ont systématiquement besoin de solutions de sécurité pour protéger leurs équipements et leurs données. Bitdefender a une large gamme qui répond à ces besoins. Disty Technologies mettra toute cette gamme à la disposition des consommateurs Marocains via son réseau de revendeurs à l'échelle nationale ». Déclare Younès El Himdy, le Directeur Général de Disty technologies.

Fondée en 2001, Bitdefender est l'éditeur européen leader sur le marché de la cybersécurité. Il emploie aujourd'hui plus de 1600 personnes et distribue ses solutions dans plus de 150 pays.

La capacité d'innover de Bitdefender permet d'offrir des solutions de sécurité primées et une protection en temps réel pour les particuliers, les entreprises, les réseaux ainsi que les services cloud. Aujourd'hui, Bitdefender est également un fournisseur de choix, dont les technologies sont intégrées à plus de 38% des solutions de sécurité dans le monde.

Aujourd'hui, Bitdefender est également le fournisseur de choix, utilisé dans plus de 38% des solutions de sécurité dans le monde.

Imane Jirari

**N**é de l'union de compétences multiples opérant dans le secteur des TI, de la distribution et des finances, Disty Technologies a pour objectif de devenir un importateur, fournisseur et distributeur national de référence auprès des professionnels marocains des TI.

Bitdefender qui intègre désormais le portefeuille de marques et de produits distribués par Disty Technologies, propose ses solutions à l'ensemble du réseau de partenaires locaux de la distribution et soutenir la lutte contre la cybercriminalité tout en accompagnant l'importante transformation numérique dans la région.

« Dans le cadre du développement international de Bitdefender, nous avons choisi d'intensifier notre présence au Maroc en lançant une nouvelle gamme de produits grand-public dédiée au marché Marocain et en nous associant avec un partenaire reconnu sur le marché afin de permettre à tous les particuliers de profiter des nouveaux services sur Internet en toute sécurité. », a déclaré à cette occasion Maxime Habert, Directeur Commercial de Bitdefender.

Bitdefender propose également des éditions spéciales réservées au marché marocain avec une déclinaison de ses produits Bitdefender Internet Security et Bitdefender Total Security protégeant jusqu'à 10 appareils.

# Airbus dévoile Maveric, son premier aile volante

**L'avionneur européen Airbus a dévoilé, mardi 11 février, au salon aéronautique de Singapour, un modèle réduit d'aile volante destiné à étudier de nouvelles architectures pour les avions de ligne du futur moins gourmands en carburant.**



**C**e projet baptisé Maveric est un démonstrateur technologique, une sorte de prototype destiné à valider la faisabilité d'un concept, qui a « le potentiel pour réduire jusqu'à 20% la consommation de carburant par rapport aux avions monocouloirs actuels », comme les A320 ou Boeing 737.

Lancé dans le plus grand secret en 2017, il a effectué son premier vol en juin 2019. D'une longueur de 2 mètres sur 3,2 de large, sa forme ressemble à un V aplati surmonté de deux empennages sur lesquels sont intégrés les moteurs.

« Bien qu'il n'y ait pas de calendrier spécifique pour une mise en service, ce démonstrateur technologique pourrait contribuer à faire évoluer les architectures des avions commerciaux vers un avenir écologiquement durable pour l'industrie aéronautique », déclare Jean-Brice Dumont, vice-président d'Airbus chargé de l'ingénierie.

Le secteur du transport aérien représente environ 2% des émissions de dioxyde de carbone (CO2) selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), et dépasse en termes d'émissions par passager

au kilomètre le transport routier ou ferroviaire.

Mis sous pression par des appels au boycott de l'avion, les compagnies aériennes et les constructeurs se sont engagés dans un vaste effort pour diviser par deux en 2050 leurs émissions par rapport à 2005.

Outre les gains que peuvent apporter des matériaux allégés, les biocarburants ou carburants synthétiques, les constructeurs planchent sur plusieurs ruptures technologiques potentielles.

Parmi celles-ci figurent la technologie hybride électrique, sur laquelle Airbus travaille avec son démonstrateur E-Fan X. L'Onera, le centre français de recherche aérospatiale, a de son côté mis au point son démonstrateur Dragon qui dispose d'une multitude de moteurs électriques placés sous les ailes et alimentés par des turbogénérateurs fonctionnant au kérosène.

Le motoriste Safran mise pour sa part sur la technologie de l'open rotor, une hélice non carénée au lieu de réacteurs qui permettrait de réduire d'un tiers la consommation de carburant.

# Le programme Samsung Innovation Campus voit le jour au Maroc

**Samsung Maroc et le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ont réalisé un partenariat pour mettre en place le programme Samsung Innovation Campus. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la vision citoyenne de Samsung baptisé « Enabling People-renforcer les personnes ».**

**L**e Maroc est le premier pays au monde ayant profité du programme Samsung Innovation Campus, qui vise à former 60 enseignants du secteur public et 7000 élèves dans 3 régions du royaume.

De son côté, le ministère de l'Éducation nationale Saaid Amzazi se dit fier de cette nouvelle étape du partenariat, qui est en parfaite adéquation avec les objectifs du programme Génie (Généralisation des technologies d'information et de communication dans l'enseignement) visant la généralisation des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires.

A travers une formation approfondie de 120 heures autour des technologies du futur, Samsung Innovation Campus indique qu'il met à disposition des bénéficiaires un centre équipé afin de développer leurs connaissances dans des disciplines les plus recherchées comme la programmation, la robotique, l'intelligence artificielle.

A cette occasion, Jeong Hi An, le président de Samsung Electronics



Maghreb, a déclaré que «le lancement de Samsung Innovation Campus au Maroc vient porter notre engagement pour l'éducation à un niveau supérieur. Le Maroc est le premier pays au monde où les bénéficiaires de ce programme sont des enseignants du secteur public qui, eux, partageront leur savoir avec leurs élèves. La première phase du déploiement de Samsung Innovation Campus se fera dans 3 régions pilotes à savoir : Béni Mellal-Khénifra, Fès- Meknès et Tanger-Tétouan- Al Hoceïma, et formera 60 enseignants pour atteindre 7.000 élèves».

«Les deux premières phases du partenariat avec Samsung ont permis d'équiper 200 établissements dans 12 régions du Royaume, de valises éducatives incluant des tablettes avec solution éducative, et de favoriser la production de contenus pédagogiques digitaux dans différentes disciplines. Cette nouvelle étape est entièrement dédiée à la formation et s'articule autour de 3 modules de 40 heures chacun. La formation pilote se tient du 14 décembre 2019 au 3 avril 2020», selon Ilham Laaziz, directrice du programme Génie.

## Intelligence artificielle : LG conçoit une machine à laver innovante

**L**G, la multinationale coréenne a conçu une nouvelle machine à laver qui répond aux exigences de l'intelligence artificielle et à une technologie de soin des tissus avancée pour offrir un rendement efficace aux consommateurs, peut-on lire dans un communiqué du fabricant relayé par des médias étrangers.

Cette machine à laver innovante a décroché le prix de l'innovation du CES 2020 (Consumer Electronic show, nldr). Elle opte pour le chargement frontal ThinQ de LG en faisant appel à l'intelligence artificielle et à une technologie de soin des tissus avancée pour offrir une commodité,



un rendement et une vitesse inégalés.

A chargement frontal ThinQ de LG, elle se dote d'un moteur Direct

Drive IA, reconnu pour son efficacité et son efficacité. Cette machine détecte le volume et le poids de chaque brassée, mais fait également appel à des capteurs avancés pour déterminer les types de tissus de chaque brassée.

La machine à laver la plus intelligente de LG est capable de détecter plusieurs tissus (t-shirts et de pantalons...). En outre, la nouvelle fonctionnalité conviviale ezDispense de LG simplifie quant à elle le dosage du détergent en ajoutant automatiquement la quantité exacte de détergent liquide et d'assouplissant textile selon la taille de chaque brassée à des moments précis au cours du cycle de lavage, pour des résultats améliorés.

## Taxi Volant: Toyota injecte 400 millions \$ dans un projet

Le géant japonais de l'automobile Toyota a annoncé jeudi 16 janvier investir 394 millions de dollars dans Joby Aviation, une

start-up californienne développant un aéronef électrique (un moyen de transport capable de s'élever et de se mouvoir en altitude, au sein de l'atmosphère terrestre, nldr) et ce, pour des services de mobilité à la demande en milieu urbain.

Cet investissement conséquent, mené dans le cadre d'une levée de fonds de 590 millions de dollars de Joby Aviation, est un nouveau signe de l'intensification des efforts de Toyota pour se transformer en un géant mondial des nouvelles mobilités.

« Le transport aérien a été un objectif de long terme de Toyota, et tout en continuant d'opérer dans le

secteur automobile, cet accord tourne notre regard vers le ciel », a lancé le PDG de Toyota, Akio Toyoda.



## Développement urbain

# Programme de développement urbain d'Agadir (2020-2024) : Un budget d'investissement de 6 MMDH alloué

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, accompagné de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, a présidé, mardi 04 février 2020, la cérémonie de lancement du Programme de développement urbain d'Agadir (2020-2024).



**L**e Programme de développement urbain d'Agadir (2020-2024) vise une nouvelle étape dans la promotion du rôle de la ville en tant que pôle économique intégré et locomotive de toute la région. A cet effet, 6 milliards de dirhams (MMDH) est le budget d'investissement alloué.

Ainsi, l'objectif du programme de développement urbain d'Agadir est la consécration du positionnement de la ville et le renforcement de son attractivité en tant que destination touristique nationale et internationale, l'amélioration des indices de développement humain, la promotion des conditions de vie des populations, notamment des habitants des quartiers

sous-équipés, le renforcement des infrastructures de base et la consolidation du réseau routier de la ville pour une mobilité meilleure.

Le Programme de développement urbain d'Agadir (2020-2024) s'articule autour de six axes :

– Le premier axe a trait à la réalisation de la première ligne du bus à haut niveau de service de la ville sur un linéaire de 15,5 km, reliant le port d'Agadir au quartier de Tikiouine et aux zones industrielles avoisinantes et desservant le quartier administratif de la ville, l'avenue Hassan II, Souk El Had, l'avenue Hassan Ier, le complexe universitaire Ibn Zohr, et la Zone industrielle de Tassila.

– Le deuxième axe, relatif au renforcement des infrastructures et au décongestionnement de la ville, porte sur la réalisation de la première tranche de la voie de contournement Nord-Est d'une longueur de près de 25 km et reliant l'aéroport d'Agadir Al-Massira au port commercial de la ville, l'aménagement d'ouvrages d'art et des nouvelles entrées de la ville à partir de cette future voie et l'élargissement et la réhabilitation de la voie expresse.

– Le troisième axe vise l'aménagement urbain de la zone touristique d'Agadir et le renforcement de son attractivité, à travers la réalisation de plusieurs projets, notamment la réhabilitation de la corniche, la réalisation d'équipements publics (bureau d'information touristique, musée Timitar), la liaison transversale de la ville avec la zone côtière, le renforcement de la voirie et du réseau d'éclairage, le réaménagement des espaces verts de la zone, la réhabilitation du parc «La Vallée des Oiseaux», la rénovation du mobilier urbain et la création de circuits touristiques thématiques (commercial, ludique, culturel et sportif).

– Le quatrième axe concerne la préservation de l'environnement et l'aménagement des espaces verts de la ville. Il s'agit de la création du parc de Tikiouine (28 ha), du parc Al Inbiâat (25 ha), la restructuration et la mise à niveau du parc Ibn Zaidoun et du jardin d'Olhaou, la réhabilitation de plusieurs jardins et places publiques



ainsi que la modernisation du mobilier urbain.

– Le cinquième comporte trois volets ayant trait respectivement à la promotion de la chose religieuse, la protection et la valorisation du patrimoine de la ville et la promotion culturelle.

– Le sixième porte sur le renforcement des équipements sociaux de base et vise le parachèvement de la mise à niveau des quartiers sous-équipés, l'accompagnement du développement démographique et urbain de la ville et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Plusieurs actions sont prévues au titre de ce même axe et concernent les secteurs de la jeunesse et des sports, de la santé, de l'enseignement et des activités économiques et de commerce de proximité.

La convention-cadre relative au programme établit un cadre de partenariat et de coopération entre plusieurs départements gouvernementaux et des collectivités territoriales en vue de la réalisation des projets du programme.

Cette Convention-Cadre a été signée par le ministre de l'Intérieur, M. Abdelouafi Laftit, le ministre des Habous et des Affaires Islamiques, M. Ahmed Toufiq, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, M. Mohamed Benchaaboun, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Saaid Amzazi, le ministre de la Santé, M. Khalid Ait Taleb, et le ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

Elle a été également signée par le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, M. Abdelkader Amara, la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Mme Nouzha Bouchareb, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale, Mme Nadia Fettah Alaoui, et le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, porte-parole du gouvernement, M. El Hassan Abyaba.

La Convention-cadre relative au programme de développement urbain de la ville d'Agadir (2020-2024) a été aussi signée par le Wali de la région de Souss-Massa, Gouverneur de la préfecture d'Agadir-Ida Outanane, M. Ahmed Hajji, le président du Conseil régional de Souss-Massa, M. Ibrahim Hafidi, le 2-ème vice-président du Conseil préfectoral d'Agadir-Ida Outanane, M. Mohamed Chakour, le président du Conseil communal d'Agadir, M. Saleh El Malouki, et le président du directoire du groupe d'aménagement Al Omrane, Badr Kanouni.

### 430 MDH pour la construction de la Cité des Métiers et des Compétences

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé, jeudi 6 février à la commune Drarga à Agadir, la cérémonie de signature de la convention relative au financement des Cités des Métiers et des Compétences (CMC), avant de procéder au lancement des travaux de construction de la Cité de la région de Souss-Massa.

Au début de cette cérémonie, la directrice générale de l'Office de la Formation Professionnelle et le Promotion du Travail (OFPPT), Mme Loubna Tricha, a présenté un aperçu des chantiers de réforme et de développement engagés par l'Office, en exécution des Hautes Orientations Royales, et conformément à la nouvelle feuille de route relative au développement de la formation professionnelle.

«Ces chantiers ambitionnent d'assurer une formation de qualité, selon de nouveaux critères matériels et pédagogiques qui garantissent une certaine convergence entre les formations dispensées et les besoins réels du marché du travail et contribuent à la promotion de l'image de la formation professionnelle en tant que levier de développement, d'emploi



et d'inclusion sociale», a-t-elle assuré.

Dans ce cadre, l'Office œuvre, en collaboration avec les professionnels, en faveur d'une restructuration de son offre de formation, a ajouté Mme Tricha, notant que l'année 2019 a été marquée par le lancement par l'Office d'un projet de mise à jour de l'ingénierie de formation qui concerne tous les secteurs et permettra, à l'horizon de l'entrée de la Formation professionnelle 2021, la mise en place, au niveau des différents instituts relevant de l'Office et des Cités des métiers et des Compétences, de nouvelles filières de formations et des programmes modernes qui répondent aux attentes des écosystèmes sectoriels et régionaux.

Elle a, en outre, indiqué que parallèlement au programme de réforme et de mise à niveau des espaces de formation, l'Office s'emploie à l'élargissement de l'offre existante à travers la réalisation de plusieurs projets, prévus par des conventions signées sous la présidence du Souverain et qui concernent la création de 28 établissements à travers les différentes régions du Royaume.

De même, l'OFPPT a acquis, à la fin de l'année 2019, une plateforme d'enseignement des langues

comportant des unités d'apprentissage présentiel et d'autres à distance, a fait savoir Mme Tricha, précisant que cette plateforme sera fonctionnelle à partir de la prochaine rentrée de la formation professionnelle.

Mme Tricha a également souligné qu'une médiathèque numérique d'un fonds documentaire de près de 40.000 ouvrages, toutes spécialités confondues, a été mis à la disposition des stagiaires, des formateurs et des cadres administratifs, notant qu'en vue d'accompagner les stagiaires et les aider dans leur choix de spécialisation, l'Office œuvre à la conception d'une plateforme électronique et d'un programme d'orientation, destinés à sensibiliser les candidats quant à l'importance de leur futur projet professionnel.

De même, dans le cadre de l'engagement de l'OFPPT en faveur de la mise en oeuvre du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises, lancé par SM le Roi, l'Office s'emploie, selon Mme Tricha, à l'élaboration d'un nouveau programme qui vise la sensibilisation des stagiaires quant à l'importance de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi, outre la modernisation des programmes dédiés aux porteurs de projets et la participation aux

programmes de qualification visant l'intégration du secteur informel.

Par la suite, Sa Majesté le Roi a présidé la cérémonie de signature de la convention relative au financement des Cités des Métiers et des Compétences.

Cette Convention a été signée par M. Mohamed Benchaaboun, ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, M. Saaid Amzazi, ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mme Dounia Ben Abbas Taârji, présidente du directoire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, et Mme Loubna Tricha.

Le Souverain a, ensuite, donné le coup d'envoi des travaux de construction de la Cité des Métiers et des Compétences Souss – Massa, qui sera réalisée sur un terrain de 15 hectares, dont 5 hectares réservés pour une extension future, avec une enveloppe budgétaire globale de 430 MDH.

La future Cité a été conçue pour accueillir 3.000 stagiaires en formation chaque année, avec une maison des stagiaires d'une capacité de 400 lits et couverts. L'offre de formation qui sera dispensée par la Cité des Métiers et des Compétences Souss – Massa concernera 10 secteurs de métiers et se déclinera en 88 filières de formation, dont 80% diplômantes (Ouvrier qualifié, Technicien et Technicien Spécialisé) et 20% qualifiantes, de courte durée, permettant l'obtention d'un certificat de formation.

Il s'agit d'une offre diversifiée, tournée vers les nouveaux métiers, qui comporte 60% de filières nouvelles et 40% de filières restructurées. Les principales familles de métiers retenues concernent les secteurs de



l'Industrie (21 filières/760 stagiaires par an), du digital & offshoring (12 filières/520 stagiaires par an), de la gestion & commerce (5 filières/240 stagiaires par an), du tourisme et hôtellerie (10 filières/515 stagiaires par an), et du BTP (5 filières/180 stagiaires par an).

Il est également question des secteurs de la santé (7 filières/260 stagiaires), de l'agriculture (7 filières/145 stagiaires par an), de la pêche (7 filières/220 stagiaires par an) de l'agro-industrie (10 filières/420 stagiaires par an) et de l'artisanat (4 filières/160 stagiaires par an)

La CMC – Souss-Massa est la première concrétisation du programme des Cités des Métiers et des Compétences, qui mobilise un budget global de 3,6 Milliards de dirhams et prévoit la réalisation de 12 CMC au niveau des différentes régions du Royaume qui seront des plateformes de formation professionnelle multisectorielles et accueilleront, chaque année, un effectif de 34.000 stagiaires en formation.

#### **Les dix points clés de la Cité de l'Innovation Souss-Massa**

Voici les dix points clés de la

Cité de l'Innovation Souss-Massa, inaugurée le même jour par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et qui vient concrétiser la déclinaison régionale du Plan d'accélération industrielle.

- La cité est installée à l'université Ibn Zohr pour un coût de 42 MDH – Une infrastructure d'accueil technologique, de nature à favoriser l'entrepreneuriat et la création de startups innovantes,
- Un transfert de la technologie et un rapprochement entre les entreprises et les structures de R&D,
- Un incubateur d'entreprises et de startups innovantes,
- Un Centre de Recherche et de développement,
- Des salles de réunions, de conférences, d'informatique et de formation,
- Un espace co-working et un autre de documentation,
- Un guichet unique facilitant les démarches administratives pour les entreprises,
- Des équipements de nouvelle génération,
- 20 structures déjà installées, dont 14 start-ups, trois clusters (Agadir Haliopôle, Agrotech, Logipôle) et trois structures d'accompagnement (Réseau Entreprendre – Agadir, Associations initiatives Souss-Massa, X-HUB).

## Economie Verte

# L'économie circulaire au cœur d'un débat de la Britcham



**La Britcham a lancé le débat, jeudi 23 janvier à Casablanca autour de l'avenir de l'économie circulaire et de l'économie bleue au Maroc. Plusieurs experts de l'environnement étaient au rendez-vous.**

a présenté les grandes lignes de la stratégie nationale mise en œuvre pour le développement de l'économie circulaire et de l'économie bleue, ainsi que les ambitions du Royaume en la matière.

**L**a Chambre de Commerce Britannique pour le Maroc a organisé, jeudi 23 janvier à Casablanca sa première édition des Britcham-Conférences pour l'année en cours, et ce, sous le thème « Economie circulaire, Economie bleue : quel avenir pour le Maroc ? ».

Cette conférence-débat était animée par un panel d'intervenants et d'experts notamment M. Mohamed Benyahya, le secrétaire général du département de l'Environnement auprès du Ministère de l'Énergie, des mines et du développement durable.

Le représentant du ministère

Lors de son allocution, M. Benyahya s'est penché sur la stratégie du Programme National des valorisations des déchets (PNVD) et ses principales réalisations.

Le secrétaire général du département de l'environnement au Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable a annoncé



la révision de la loi 28.00 sur la gestion des déchets adoptée en 2006: « Dès la semaine prochaine, les discussions vont débiter au Parlement pour renforcer les principes d'économie circulaire », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Parmi les nouveautés qui seront en débat : l'introduction de la Responsabilité élargie du Producteur (REP). Désormais, lorsqu'un produit sera mis sur le marché, le producteur sera responsable de son cycle de vie ».

Le producteur devra soit s'entendre avec des acteurs de son écosystème pour mettre en place un dispositif de collecte de produits en fin de vie et les recycler, ou payer une contribution à la collectivité qui mettra en place, elle-même, ce dispositif». En cas d'adoption au Parlement, la REP serait mise en place progressivement.

Dans cadre du PNVD( Programme National de Valorisation des déchets), le représentant du ministère de tutelle a expliqué que six conventions de partenariat ont été signées avec le secteur privé pour la

structuration des filières des déchets, entre autres, le papier carton, les batteries usées, les pneus usés.

Dans le cadre de ces conventions, M. Benyahya a expliqué également que le ministère de l'Environnement cible l'appui de la mise en place des centres de tri au niveau des décharges contrôlées dans plusieurs villes, entre autres, Tanger, Meknès, Beni Mellal et Laâyoune.

S'ajoute à cela, l'appel à projets des TPE/PME et coopérative pour le tri conditionnement-valorisation des déchets ainsi qu'un projet pilote de tri à la source au niveau de l'ancienne Médina de Marrakech.

A l'horizon 2030, ce programme national vise 20% des DMA (déchets ménagers et assimilés, ndlr), 10% de valorisation énergétique, 60% de l'élimination contrôlée des DCD ( déchets de construction et de démolition, ndlr ), ainsi que 40% à 80% pour le recyclage des différents déchets.

De son côté, M. Mohamed

Tamourou, responsable structuration à « MASEN » a rappelé que l'économie circulaire figure désormais dans le « nouvel ADN » de l'Agence Marocaine de l'Energie Durable. « La recherche et développement constitue le nerf de guerre de l'économie circulaire », a-t-il déclaré.

« MASEN » porte notamment une initiative ambitieuse en matière d'utilisation de l'hydrogène dans les secteurs industriels ou le transport. L'hydrogène offrant des moyens de décarboniser un éventail de secteurs y compris le transport longues distances, les produits chimiques et le fer et l'acier où il est difficile de réduire de manière significative les émissions.

Parmi les entreprises engagées dans l'économie circulaire : « l'OCP». M. Mohamed Soual, Conseiller auprès du président et Chief Economiste au groupe OCP, a rappelé l'objectif fixé par l'Office à l'horizon 2027-2028 : celui d'utiliser 100 % d'eau non conventionnelle. Fini le temps de l'utilisation de l'eau en provenance des nappes souterraines, des investissements massifs sont entreprises depuis 13 ans pour atteindre cet objectif ».

Il a ajouté dans le même sens que « Des bacs de récupération d'eau ont été installés et des stations de traitement des eaux usées ont été créées. Une révolution à fort impact puisque l'OCP est à l'origine de 50% de l'eau utilisée dans l'industrie nationale ».

Pour sa part, M. Abderrahim Ksiri, membre du Bureau du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) a plaidé pour l'émergence d'une économie bleue au Maroc. Désormais officiellement délimité, l'espace maritime marocain regorge de potentiels. « L'aquaculture doit y être davantage développé », tout comme les énergies renouvelables et le tourisme maritime.

## Hydraulique

# Essaouira : le Roi Mohammed VI inaugure plusieurs projets hydrauliques

**Le Roi Mohammed VI a inauguré, jeudi 16 janvier le barrage « Moulay Abderrahmane » à Essaouira. Réalisé sur l'oued Ksoub pour une enveloppe budgétaire globale de 920 millions de dirhams, ce projet d'aménagement hydro-agricole du périmètre « Ksoub » à l'aval du nouveau barrage mobilise des investissements de l'ordre de 238 MDH, et des projets d'eau potable concernant la réalisation d'une station de traitement des eaux du barrage « Moulay Abderrahmane ».**



inondations, à l'augmentation de la superficie agricole irriguée et de la capacité de production agricole, ainsi qu'au désenclavement des populations locales.

Avec une capacité de stockage de 65 millions m<sup>3</sup>, le barrage « Moulay Abderrahmane » est un barrage en remblai à masque en béton d'une hauteur de 72 m sur fondation et d'une longueur de 418 m à la crête.

Cette importante infrastructure hydraulique, qui bénéficiera à une région dont l'économie est principalement basée sur l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, porte à six le nombre des grands barrages existant au niveau du bassin hydraulique du Tensift, notamment les barrages Yaâcoub Al Mansour, Lalla Takerkoust, Abou El Abbas Essebti, Sidi Mohamed Ben Soulaymane El Jazouli et Ouagjdit.

**D**e même, le Souverain a procédé à la pose de conduites d'adduction de ses eaux (135 MDH), et un projet de renforcement de l'accès à l'eau potable en milieu rural d'un montant de 192 MDH.

Ces projets s'inscrivent en droite ligne des objectifs du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, qui vise la consolidation et la diversification des sources d'approvisionnement

en eau potable, l'accompagnement de la demande pour cette ressource inestimable, la garantie de la sécurité hydrique et la lutte contre les effets des changements climatiques.

Ces projets contribueront au renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Essaouira et des régions avoisinantes, à la préservation de la nappe phréatique de la province, la protection des zones et infrastructures situées à l'aval du barrage « Moulay Abderrahmane » contre les

A cette occasion, le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara, a remis à Sa Majesté le Roi deux médailles commémorant l'inauguration du barrage « Moulay Abderrahmane ».



Pour tirer pleinement et durablement profit des avantages apportés par le nouveau barrage, un projet d'aménagement hydro-agricole du périmètre « Ksoub » a été mis en œuvre et bénéficie à 1.207 agriculteurs des communes rurales d'Ida Ougerd, de Sidi El Jazouli et d'Ounagha.

Ce projet, qui porte sur une superficie de 1.300 ha, vise également la valorisation des eaux d'irrigation régularisées par le barrage « Moulay Abderrahmane », l'intensification de la production agricole de près de 125 pc, notamment pour les filières des céréales, de l'arboriculture (olivier, grenadier, figuier), du maraîchage et des cultures fourragères, ainsi qu'une amélioration de la valeur ajoutée de la production agricole de 4.400 DH/ha/an à 25.000 DH/ha/an.

Le projet d'aménagement hydro-agricole du périmètre « Ksoub » consiste en la mise en place d'un canal principal d'adduction (12 km), l'aménagement du réseau d'irrigation secondaire et tertiaire (48 km), la réalisation de points collectifs et individuels de prise d'eau et de stations d'épuration, outre le soutien et l'accompagnement technique des agriculteurs.

Le Roi a, par la même occasion, procédé au lancement de l'opération de mise en eau du périmètre irrigué « Ksoub » à partir d'une prise d'irrigation sur une parcelle de 6 ha, avant de visiter une unité de filtration des eaux du barrage « Moulay Abderrahmane », une borne bloc et une parcelle de terre équipée du système d'irrigation goutte-à-goutte.

« Près de 250.000 personnes bénéficieront du barrage « Moulay Abderrahmane ». L'annonce a été faite par le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara.

Le barrage « Moulay Abderrahmane », réalisé sur l'oued Ksoub pour une enveloppe budgétaire globale de 920 MDH, s'inscrit dans le cadre du programme de barrages auquel le Souverain accorde un intérêt particulier et qui aura de grandes retombées socio-économiques sur la population et le développement local, a-t-il ajouté.

Dans la même lignée, un programme de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la population urbaine et

rurale de la province d'Essaouira est en cours d'achèvement et devra bénéficier à plus de 258.000 personnes à l'horizon 2030.

Ce programme a permis, jusqu'à présent, l'alimentation de quatre communes rurales avoisinantes au barrage « Moulay Abderrahmane », grâce à la réalisation d'une station de traitement des eaux du barrage d'une capacité de 250 l/s et la pose de conduites d'adduction de ses eaux, l'ensemble pour une enveloppe budgétaire globale de 135 MDH.

Le deuxième projet, qui porte sur l'accès à l'eau potable en milieu rural, consiste à raccorder 16 communes, a fait savoir M. Abderrahim Hafidi le directeur générale de l'Office National de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), précisant que 4 communes avec une population de 33.000 habitants ont été déjà été raccordées dans le cadre de ce projet. Il a en outre indiqué que les travaux seront achevés avant l'été pour les douze autres communes, ce qui bénéficiera à 65.000 autres habitants.

Des projets sont également en cours, au titre de ce même programme, pour l'approvisionnement de 12 communes à partir de la nappe de Meskala (192 MDH), alors que des projets d'approvisionnement de 8 communes sont en phase d'étude.

À forte valeur ajoutée, ces différents projets hydrauliques, hydro-agricoles et d'eau potable participeront à l'amélioration des revenus de milliers d'agriculteurs, à la promotion de leurs conditions de vie, au développement d'une agriculture performante et solidaire, et à la préservation des ressources hydriques de la région.

## Eau

# Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 : Plusieurs travaux lancés

Dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, dont la convention-cadre a été signée lundi 13 janvier devant le Roi Mohammed VI, plusieurs directions régionales ont procédé au lancement des travaux pour la construction des barrages.



## Tanger-Tétouan-Al Hoceima : 41 barrages verront le jour à l'horizon 2027

L'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos a annoncé, mardi 4 février la construction de 4 grands barrages d'une capacité totale de 1.420 millions mètres cubes et de 41 barrages collinaires et la surélévation de 2 barrages, dans le cadre de la mise en place du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Le directeur de l'Agence, Abdelhamid Benabdelfadel, a expliqué que ce programme augmentera la capacité de stockage des eaux de surface dans la région de

1.698 millions m3 supplémentaires à l'horizon 2027, pour atteindre 6.941 millions m3, soit 26 pc de la capacité totale à l'échelle nationale.

Les 4 grandes barrages concernent : la commune rurale de Bni Mansour ( Chefchaouen) ( superficie de 822 km2), le barrage Bou Ahmed ( superficie de 162 km2) dans la même commune, le barrage de Dar Maimon ( 200 millions m3). Pour la province de Larache, la construction du barrage Ayacha est programmée pour une capacité de 70 millions m3,

## Marrakech-Safi : trois barrages d'une capacité totale de 367 millions de m3

Le programme national

d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation pour la période 2020-2027 promet la construction de trois barrages d'une capacité totale de 367 millions de m3 dans la région de Marrakech-Safi.

Le directeur de l'Agence du Bassin hydraulique de Tensift, Abdelmajid Naïmi. Dans un exposé sur « le développement de l'offre hydrique au moyen des barrages a fait savoir que l'offre hydrique sera renforcée avec la construction de trois barrages, dont deux d'une capacité globale de 227 millions de m3 sont en cours de réalisation, et la programmation d'un troisième d'une capacité de 140 millions de m3.

Selon le responsable, ces infrastructures hydriques concerneront les provinces de Chichaoua (Barrage de Boulâaouane), d'Al Haouz (barrage Ait Ziyad) et d'El Kelâa des Sraghna (Sidi Driss Elkabir).

## Eau potable et irrigation : 1,5 MMDH pour la région de Laâyoune-Sakia El Hamra

Une enveloppe budgétaire de l'ordre de 1,5 MMDH sera consacrée à la réalisation de plusieurs projets dans



la région de Laâyoune-Sakia El Hamra au titre du programme prioritaire national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020–2027. C'est ce qu'a annoncé le directeur régional de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEEP)- branche eau-, Mohamed Boubkeri.

Ce budget sera consacré à la mise en œuvre de trois axes, à savoir le renforcement, la diversification et la sécurisation de la production, la bonne gestion et la valorisation de l'eau potable, ainsi que l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable du milieu rural, a expliqué M. Boubekri.

Dans un exposé, le directeur de l'Agence du bassin hydraulique (ABH) de Sakia El Hamra-Oued Eddahab, Mohamed Ghandi a fait savoir que ce programme prévoit en particulier la réalisation de 8 petits barrages, dont 4 à Boujdour, 2 à Laâyoune et 2 à Tarfaya.

### **Eau potable : Quatre barrages pour la région de Fès-Meknès**

Quatre grands barrages d'un coût global de 6,7 milliards de DH (MMDH) sont programmés dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 au niveau de la région Fès-Meknès, a indiqué la directrice de l'Agence du bassin hydraulique du Sebou (ABHS), Samira El Haouat.

Ces barrages auront une capacité totale de 1,287 milliard m<sup>3</sup>, a précisé Mme El El Haouat qui s'exprimait à Fès, lors d'une rencontre sur le programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation, lancé par SM le Roi Mohammed VI pour une enveloppe de 115,4 milliards de dirhams (MMDH).

Ces barrages, a-t-elle ajouté,

concernent la province d'Ifrane (1 barrage), la préfecture de Meknès (1 barrage), les provinces de Sefrou et de Taza (2 barrages chacune), El Hajeb (1 barrage), la province de Taounate (2 barrages) et la province de Boulemane (19 barrages).

### **Irrigation et eau potable : plusieurs projets prévus pour la région de l'Oriental**

Afin de faire face aux conditions difficiles sur le plan des ressources hydriques, la direction régionale de l'Agriculture met en œuvre une stratégie de gestion rationalisée et durable des eaux d'irrigation, articulée autour de plusieurs axes.

La stratégie porte notamment sur la poursuite de la mise en œuvre du Programme national d'économie de l'eau d'irrigation, qui vise, pour la région de l'Oriental, la reconversion de près de 51.200 ha en irrigation localisée pour une enveloppe de 2,8 milliards de dirhams (MMDH).

Il est prévu également d'équiper 31.000 ha supplémentaires en système d'irrigation par goutte à goutte au niveau du grand périmètre irrigué de l'Oriental, pour un coût estimé à 1,37 MMDH.

De même, la région connaît la réalisation de plusieurs projets dans le cadre de l'élargissement des périmètres irrigués. Parmi ces projets, figurent l'aménagement du périmètre irrigué de Taferta sur 1.330 ha (420 MDH), le projet du bassin d'Oued Isly avec utilisation des eaux des crues sur 1.300 ha et le projet de réalisation de petits bassins d'irrigation dans la province de Jerada (3.000 ha concernés pour 302 MDH).

En plus, il est prévu de procéder à la réhabilitation de 15.000 ha dans les petits et moyens périmètres d'irrigation des différentes provinces de la région pour une enveloppe de 245 MDH.

### **Programme d'eau potable : plusieurs chantiers prévus à Casablanca-Settat**

Une rencontre de communication et de sensibilisation, tenue lundi 3 février à Casablanca, a mis en lumière les projets les plus importants prévus au niveau de la région de Casablanca-Settat au titre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027.

Lors de cette rencontre de communication, le Wali de la région a mis en lumière les principaux projets qui s'articulent autour de cinq axes, entre autres, le développement de l'offre hydrique, en l'occurrence la programmation d'un

grand barrage à l'aval d'Al Massira pour une capacité de 60 millions de m<sup>3</sup> et un coût global de 500 millions DH, ainsi que 20 nouveaux petits barrages (1 à Benslimane, 1 à Berrechid, 4 à El Jadida et 14 à Settat), et l'approvisionnement de l'eau potable en milieu rural dans les centres ruraux, les douars, à travers la généralisation des branchements individuels ; 28 centres en cours de réalisation par l'ONEEP au profit de 106.300 habitants pour un coût global de 159,45 millions de DH et 56 centres programmés au profit de 67.722 habitants pour un coût global de 406,33 millions de DH.

## Agriculture

# Le Roi Mohammed VI lance la stratégie « Génération Green 2020-2030 »

Sa Majesté le Roi Mohammed VI accompagné du Prince Héritier Moulay El Hassan, a présidé, jeudi 13 février à la province de Chtouka Ait Baha, la cérémonie de lancement de la nouvelle stratégie de développement du secteur agricole baptisée «Génération Green 2020-2030» et de celle relative au développement du secteur des eaux et forêts du nom de « Forêts du Maroc »



**L**e ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, M. Aziz Akhannouch, a présenté, devant le Souverain, les grandes lignes des nouvelles stratégies «Génération Green 2020-2030» et «Forêts du Maroc».

Akhannouch a indiqué, à cette occasion, que la nouvelle vision

stratégique du secteur agricole a été élaborée conformément aux Hautes Orientations Royales contenues dans le discours du Souverain à l'occasion de l'ouverture de la 1-ère session de la 3-ème année législative de la 10-ème législature (12 octobre 2018).

Cette stratégie se base sur une capitalisation des acquis réalisés par le Plan Maroc Vert, à travers

l'adoption d'une vision nouvelle du secteur agricole, la consécration d'une nouvelle gouvernance et la mise à disposition du secteur de moyens modernes, a-t-il ajouté.

Akhannouch s'est arrêté sur les réalisations accomplies dans le cadre du Plan Maroc Vert, lancé par le Souverain en 2008, et, notamment, la signature de 19 contrats programme, la



nécessitera une augmentation annuelle du budget du secteur de près de 2,5 pc et ce à partir de l'an 2020, a indiqué le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

### La stratégie « Forêts du Maroc »

Au sujet de la nouvelle stratégie relative au secteur des eaux et forêts "Forêts du Maroc", M. Akhannouch a souligné l'importance des espaces forestiers, dont la superficie est estimée à 9 millions de ha, et leur fonction environnementale, économique et sociale.

Il a dans ce cadre affirmé que la forêt marocaine se trouve dans un état délabré, à cause notamment de la détérioration de 17.000 ha de terres de forêts chaque année, la faiblesse de la valorisation des forêts de chêne-liège, le sur-prélèvement en bois de feu et la surexploitation des zones de pâturage.

Pour renforcer la compétitivité du secteur et assurer sa modernisation, il a été procédé à l'élaboration de la nouvelle stratégie des eaux et forêts qui se base sur un modèle de gestion intégré, durable et générateur de richesse.

Cette nouvelle stratégie vise à faire des forêts un espace de développement, à assurer une gestion durable des ressources forestières, à adopter une approche participative associant les usagers, à renforcer les capacités de production des forêts, et à préserver la biodiversité, a dit le ministre.

Et d'ajouter que cette stratégie ambitieuse, à l'horizon 2030, le repeuplement de 133.000 ha de forêts, la création de 27.500 postes d'emplois directs supplémentaires, outre l'amélioration des revenus des filières de production et de l'éco-tourisme pour atteindre une valeur marchande annuelle de 5 milliards de DH.

mise en oeuvre de 12 plans agricoles régionaux, la création de quatre nouvelles agences, l'entrée en vigueur de 4.500 textes juridiques, et plus de 34 Milliards de DH mobilisés par des financements internationaux.

Au niveau macro-économique, le PMV a permis la multiplication du PIB-Agricole et des exportations agricoles, ainsi que l'augmentation du volume des investissements, a poursuivi M. Akhannouch, notant qu'au niveau social, le PMV a permis la création de postes d'emploi et l'augmentation des taux de couverture des besoins alimentaires.

Pour ce qui est de la durabilité, le Plan a favorisé l'économie des eaux d'irrigation, la consolidation de la résilience de l'agriculture et la baisse de l'agriculture pluviale, outre l'impulsion d'une dynamique d'intégration de la petite et moyenne agriculture, en bénéficiant à 2,7 millions d'agriculteurs, a-t-il dit.

Akhannouch a indiqué que le secteur agricole marocain ambitionne de franchir un nouveau palier dans son développement, faisant observer que la nouvelle stratégie agricole se base sur deux principaux piliers, à savoir la valorisation de l'élément humain, conformément aux Hautes Orientations Royales, et cela à travers l'émergence d'une nouvelle génération de classe moyenne agricole (350.000 à 400.000 ménages), et la naissance d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs, via la mobilisation et la valorisation d'un million d'hectares

de terres collectives et la création de 350.000 postes d'emploi au profit des jeunes.

Cette classe moyenne et ces jeunes agriculteurs pourront également recourir à une nouvelle génération d'organisations agricoles plus innovantes et bénéficier de nouvelles mesures d'accompagnement leur permettant de renforcer leurs compétences, a assuré le ministre.

Le second pilier de cette nouvelle stratégie a trait, selon M. Akhannouch, à la poursuite de la dynamique de développement du secteur, en favorisant le développement humain et social.

Pour cela, la nouvelle vision prévoit la consolidation des filières agricoles, en vue de la multiplication des exportations et du PIB-agricole pour atteindre 200 à 250 milliards de DH à l'horizon 2030, l'amélioration des process de distribution des produits à travers la modernisation de 12 marchés de gros et des marchés traditionnels, a précisé M. Akhannouch.

Il s'agit également du renforcement de la résilience et la durabilité du développement agricole, ainsi que l'amélioration de la qualité et de la capacité d'innovation, a relevé M. Akhannouch, notant qu'il est prévu dans ce cadre l'octroi d'autorisation à 120 abattoirs modernes et le renforcement du contrôle sanitaire.

La réalisation de cette stratégie



Pour ce faire, la nouvelle stratégie s'articulera autour de quatre principaux axes, à savoir la création d'un nouveau modèle basé sur une approche participative associant les populations à la gestion, le développement des espaces forestiers selon leurs richesses, la promotion et la modernisation des métiers forestiers à travers la création de pépinières forestières modernes et l'introduction de l'outil numérique dans la gestion du secteur, et enfin la réforme institutionnelle du secteur via la qualification des ressources humaines, la mise en place d'un pôle de formation et de recherche, et la création d'une Agence des eaux et Forêts et d'une Agence de conservation de la nature.

Cette stratégie prévoit aussi l'aménagement et la valorisation des dix parcs nationaux et ce, en vue d'assurer un développement économique et social en plein respect du patrimoine naturel, culturel et territorial.

Ces deux nouvelles stratégies, agricole et des eaux et forêts, seront mises en œuvre à partir de 2020, notamment au niveau territorial selon les spécificités et les atouts de chaque région, et ce en coordination avec tous les intervenants, selon les principes de la bonne gouvernance en termes de suivi et d'évaluation des investisseurs ainsi que des indicateurs d'efficacité et de rendement, a souligné M. Akhannouch, émettant le souhait de les voir s'ériger en véritable levier de développement.

### **Projet de plantation de 100 ha d'arganier**

Le Souverain a ensuite procédé au lancement du projet de plantation de 100 ha d'arganier dans la commune d'Imi Mqouren (1,8 million DH), un projet qui entre dans le cadre du programme de plantation de l'arganier agricole dans la province de Chtouka Ait Baha sur une superficie de 1.250 ha.

Ce programme, qui concerne 7 communes et bénéficie à 729 personnes, nécessite des investissements de l'ordre de 28 millions de dirhams. Il fait partie d'un programme global de développement de l'arganiculture sur une superficie de 10.000 ha, dans les régions de Souss-Massa, Marrakech-Safi et Guelmim-Oued Noun.

Ce programme global (2017-2022) mobilise une enveloppe budgétaire de 490 millions DH, financée par le Fonds Vert pour le Climat (390 MDH) et le Gouvernement marocain (100 MDH), et bénéficie aux provinces d'Essaouira (2.885 ha), de Taroudante (1.337 ha), de Sidi Ifni (627), de Chtouka Ait Baha (1.250), de Guelmim (623 ha), de Tiznit (3.188 ha), ainsi qu'à la préfecture d'Agadir Ida Outtanane (90 ha).

SM le Roi a également procédé au lancement des travaux de réalisation du réseau d'irrigation à partir de la Station de dessalement d'eau de mer d'Agadir, dont les travaux de réalisation enregistrent un taux d'avancement de 65 pc.

La réalisation de cette station s'inscrit en droite ligne des objectifs du programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, lancé par le Souverain en janvier dernier et visant la consolidation et la diversification des sources d'approvisionnement en eau potable, l'accompagnement de la demande pour cette ressource inestimable, la garantie de la sécurité hydrique et la lutte contre les effets des changements climatiques.

D'une superficie de 20 ha, cette station, située à 40 Km au Sud d'Agadir sur un site côtier au nord de la localité de Douira, Commune d'Inchaden, au sein du Parc National de Souss Massa, ambitionne de satisfaire les besoins en eau potable du Grand Agadir et en eau d'irrigation de la plaine de Chtouka.

Ce projet, qui le fruit d'un partenariat public-privé, a pour principaux objectifs l'alimentation en eau potable du grand Agadir du fait de l'insuffisance de l'offre des ressources conventionnelles, et la sauvegarde de la nappe phréatique (déficit annuel des ressources souterraines estimé à 90 millions de m<sup>3</sup>).

Il vise aussi la sécurisation de l'alimentation en eau d'irrigation de la plaine de Chtouka (15.000 ha) et la préservation des activités agricoles dans la région, particulièrement les cultures à forte valeur ajoutée, ainsi que la capitalisation de l'expérience du secteur privé.

D'un coût global de 4,41 MMDH, dont 2,35 MMDH pour sa composante irrigation et 2,06 MMDH pour sa composante d'eau potable, ce projet, le premier du genre en Afrique, consiste en la mise en place des meilleurs procédés, notamment

la technologie d'osmose inverse, et équipements existants actuellement dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et de la distribution de l'eau.

Ce projet consiste en la réalisation d'ouvrages marins (Deux conduites d'amenée de 1.100 ml de longueur chacune équipées de tours de prise, un émissaire de rejet de 660 ml de long avec diffuseur), d'une station de dessalement et d'infrastructures d'irrigation (réservoir de stockage, 5 stations de pompage, adducteur principal 22 km et réseau de distribution 489 km).

La mise en service de l'unité de dessalement, prévue en mars 2021, produira un premier temps 275.000 m<sup>3</sup>/jour à raison d'un débit de 150.000 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable et d'un débit de 125.000 m<sup>3</sup>/jour d'eau d'irrigation. Ses installations permettront à terme une capacité totale de 400.000 m<sup>3</sup>/jour

qui devrait être partagée équitablement entre l'agriculture et l'eau potable.

A noter que l'Office national de l'électricité et de l'eau potable réalise des installations nécessaires au transport de l'eau dessalée jusqu'au réservoir de la Régie autonome multi-services d'Agadir « Ramsa » à l'entrée de la ville d'Agadir, d'un coût de 363 Millions de DH. A ces installations s'ajoutent celles nécessaires à l'alimentation électrique du projet de dessalement à partir du poste source de Tiznit. Le coût de l'alimentation électrique s'élève à 92 Millions de DH.

Toujours dans le cadre du développement du secteur agricole, la région de Souss-Massa connaît également la réalisation, au niveau de la Province de Taroudante, du projet de modernisation du périmètre irrigué d'Aoulouz.

Portant sur une superficie de 4.486 ha, ce projet concerne les collectivités territoriales d'Aoulouz, Id Aoukemad, El Faed et profite à quelque 6.000 exploitations agricoles exploitées dans le cadre d'une fédération composée de 7 associations d'usagers des eaux agricoles.

D'un coût global de plus de 470 millions DH, ce projet consiste à moderniser le réseau d'irrigation traditionnel gravitaire de séguias en terre qui entraîne beaucoup de pertes d'eau, en un réseau d'irrigation localisée qui a généralement une bonne efficacité en eau.

Il vise ainsi la valorisation des eaux d'irrigation, l'intensification et l'amélioration de la production agricole et l'augmentation des revenus des agriculteurs, avec une hausse de la valeur ajoutée par hectare de 4.000 DH à 28.000 DH.



## Energie

# Energie électrique: Un bilan positif pour la production nationale

**La production nationale de l'énergie électrique maintient sa bonne dynamique, marquant une hausse de 18,4% à fin novembre 2019, après +7,7% un an plus tôt, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration.**

**C**ette évolution recouvre, notamment, une hausse de la production privée de 34,2% et de celle des projets développés dans le cadre de la loi 13-09 de 48,8%, atténuée par le retrait de celle de l'ONEE de 17,1%, explique la DEPF dans sa note de conjoncture de janvier.

Concernant la consommation de l'énergie électrique, elle s'est améliorée de 1% à fin novembre

2019, après un recul de 2,1% un an plus tôt, bénéficiant d'une hausse courant les deux premiers mois du quatrième trimestre 2019 de 3%, relève la même source.

Par segment, cette évolution découle du renforcement des ventes de l'énergie de moyenne tension de 10,3% entre janvier et novembre 2019, de celle de basse tension de 8,2% et de celle adressée aux distributeurs de 1,9%.

Quant au solde des échanges de l'énergie électrique avec l'Algérie et l'Espagne (importations-exportations), il s'est replié de 125,8% à fin novembre 2019, après un recul 39,4% il y a une année, consécutivement au maintien du recul du volume de l'énergie importée (-86,3% après -38,8%) et du renforcement soutenu de celle exportée (+433,1% après +75,3%), dans un contexte d'accroissement de l'énergie nette appelée de 4%.



## Energie

# Cameroun : Le Maroc prend part au salon «Elec Expo Afrique»

**La 3ème édition du Salon « Elec expo Afrique » aura lieu, du 15 au 18 avril prochain à Yaoundé au Cameroun, avec la participation de la Fédération Nationale de l'Electricité, de l'Electronique et des Energies Renouvelables (FENELEC) qui préside la Confédération Africaine d'Electricité (CAFELEC).**



Reda Sekkat,, Président de la FENELEC

**L**e Maroc sera présent aussi avec une forte délégation comprenant notamment des professionnels du secteur, ont indiqué les organisateurs lors d'une conférence de presse, tenue mardi 21 janvier au Palais des Congrès de Yaoundé pour lancer officiellement les préparatifs du Salon.

Organisé par la CAFELEC et l'Agence Atelier Vita (Maroc), en collaboration avec l'Association des entreprises d'électricité et d'eau du Cameroun (Aseelec), le salon « elec expo Afrique » est une nouvelle plateforme d'excellence de produits et du savoir-faire en matière d'Electricité, Energies renouvelables & Efficacité Energétique.

Elec expo Afrique 2020 prévoit plus de 120 exposants (fabricants d'équipements, distributeurs, bureaux d'études, fournisseurs d'électricité, installateurs, bailleurs de fonds et

donneurs d'ordre ...), représentant les 12 pays membres de la CAFELEC et plus d'une quinzaine de pays qui ont montré leur intérêt pour participer au salon.

Au programme du salon, une rencontre sur la thématique générale « Accès pour tous à l'électricité par les énergies renouvelables » et 4 ateliers portant sur « Entrepreneuriat & artisanat électriques », « Développement rural et touristique par les EnRs », « les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) acteurs-promoteurs des EnRs » et « Jeunesse et EnRs ».

L'objectif du salon qui s'étalera sur un espace de 3.000 m<sup>2</sup>, est de proposer des solutions aux pouvoirs publics pour augmenter le taux d'électrification dans leurs pays respectifs, contribuer au développement du secteur électrique en Afrique, favoriser le transfert technologique et promouvoir les échanges économiques entre les pays membres de la CAFELEC en particulier et d'Afrique en général.

Créée en 2011, la CAFELEC vise à offrir une opportunité aux pays membres de construire ensemble un partenariat gagnant-gagnant qui permettra par la suite de tirer davantage vers le haut l'industrie énergétique, électrique et électronique.

Institution panafricaine

regroupant les Associations/ Fédération professionnelles nationales du Secteur de l'Electricité & des Energies renouvelables, la Confédération comprend 12 pays d'Afrique : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Il est à signaler que la FENELEC et l'Association Camerounaise de l'Eau et de l'Électricité ASELEC avaient signé en 2011 à Douala un accord de partenariat visant à améliorer l'efficacité des entreprises marocaines et camerounaises par des échanges constants d'informations, d'expériences, de formations continues et par une assistance mutuelle concrète.

La FENELEC regroupe les professionnels du secteur électrique et électronique sous forme de cinq composantes à savoir : l'Association des Fabricants de matériel électrique (AFEM), l'Association des Installateurs de matériel électrique (AIEM), l'Association des Distributeurs de matériel électrique (ADEM), l'Association du secteur de L'Electronique (ASEL) et l'Association des Industries Solaires et Eoliennes (AMISOLE).

Elle compte aujourd'hui plus de 540 entreprises adhérentes, représentant plus de 95% de l'activité produits et services du Secteur électrique et électronique national.

## Energie Atomique

# Plan stratégique 2017/2021 de l'AMSSNuR: Quels Bilan et Perspectives ?

**L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) vient de publier son bilan et ses perspectives concernant son plan stratégique 2017/2021.**



désignation d'AMSSNuR comme premier Centre Régional de l'AIEA en Afrique pour le développement des compétences en préparation et intervention en situation d'urgence nucléaire ou radiologique

mettre à niveau le cadre réglementaire national conformément à la loi n° 142 12 et aux normes internationales, renforcer le niveau de SSNR de l'ensemble des activités et des installations concernées, apporter son soutien aux départements et organismes concernés par la mise en place du système national de sécurité nucléaire et du plan d'intervention en cas de situation d'urgence radiologique, établir une politique d'information du public et de communication transparente et fiable, développer et maintenir ses capacités humaines et organisationnelles et renforcer la coopération régionale et internationale et assurer la veille.

Au terme de ses trois premières années d'existence, AMSSNuR a élaboré, en concertation avec toutes les parties concernées, et soumis au Chef de Gouvernement 9 textes réglementaires sur 18 identifiés initialement en 2017. Pour accompagner les besoins du secteur, ces textes, couvrant tous les aspects de la SSNR prévus par la loi n° 142 12, seront déclinés en décrets, arrêtés, prescriptions, règlements techniques et guides.

Pour renforcer la sûreté et la sécurité et assurer sur le long terme les capacités nationales dans ce domaine, AMSSNuR a réalisé plusieurs études portant sur l'élaboration de politiques et de stratégies dédiées respectivement à la sûreté nucléaire, à la gestion des déchets radioactifs et à la surveillance radiologique de l'environnement, la

**A**u Maroc, les sources de rayonnements ionisants (SRI) sont largement utilisées dans les domaines socioéconomiques tels que la santé, l'industrie, l'agriculture, les mines et la recherche scientifique.

Depuis son indépendance, le Royaume du Maroc était parmi les premiers pays d'Afrique à adhérer à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) en 1957 ; il a également ratifié tous les instruments internationaux portant sur la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques (SSNR). En mai 2019, la convention de sûreté nucléaire a été le dernier instrument ratifié, après sa signature en 1994.

Cette démarche a permis au Maroc d'asseoir son positionnement international et de développer continuellement son cadre juridique, dont le processus a été parachevé par l'adoption, en 2014, de la loi n°142-12 relative à la SSNR et à la création d'AMSSNuR en tant qu'autorité réglementaire indépendante.

Placée sous la tutelle du Chef du Gouvernement, AMSSNuR est chargée de veiller à la conformité à la SSNR des activités et des installations mettant en jeu des SRI. Depuis sa création en 2016, le Conseil d'Administration d'AMSSNuR a adopté un plan stratégique pour 2017/2021 en six axes.

Ce plan stratégique vise à

grille tarifaire de ses services, la communication et l'information du public et la formation théorique et pratique en SSNR.

AMSSNuR a également instauré un régime d'autorisation, plus adapté aux besoins nationaux, fondé sur l'évaluation des risques radiologiques. Une vingtaine d'autorisations sont délivrées par AMSSNuR chaque semaine. Elles sont dominées à hauteur de 70 % par le secteur médical et 22 % par l'industrie. Le reste est réparti entre la recherche, l'agriculture, la gestion des déchets radioactifs et le contrôle de sécurité.

Côté contrôle, AMSSNuR a mis en place un programme d'inspection couvrant toutes les activités et les installations autorisées au niveau national. Ce programme couvre aussi le réacteur de recherche nucléaire opéré par le Centre National de l'Energie, des Sciences et Techniques Nucléaires (CNESTEN) depuis 2009. A fin 2019, environ 600 établissements, exploitant plus de 2000 installations, ont été inspectés sur tout le territoire national, soit en moyenne 16 établissements par mois.

Sur le plan régional et international, AMSSNuR œuvre au développement et au renforcement de ses relations de coopération, de partenariat et de veille, marqués par



l'organisation, sous le haut patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le glorifie de la 3ème Conférence Internationale des Régulateurs de la sécurité nucléaire, en octobre 2019 à Marrakech.

Ce positionnement a été marqué aussi par la signature d'une dizaine d'accords d'entente avec les autorités consœurs dans les cinq continents, la collaboration et la présidence de réseaux régionaux et internationaux, la mise en œuvre d'un projet de coopération avec l'Union Européenne (2 millions d'Euros sur 5 ans) et le renforcement du programme de coopération avec l'AIEA. Cette dernière accorde à AMSSNuR le label de centre régional, le premier en Afrique, de formation dans les

domaines de la préparation et de la gestion des situations d'urgence radiologique.

En ce qui concerne les ressources humaines, AMSSNuR dispose d'un schéma directeur (effectif actuel de 83 personnes, dont 48 % de femmes, et de 110 personnes prévues pour 2021) basé sur les recommandations de l'AIEA et les bonnes pratiques internationales relatives au développement des capacités des autorités réglementaires en termes de recrutement, formation continue et développement des compétences (plus de 2000 jours-personnes et 65 ateliers organisés en trois ans).

Tous ces éléments confortent les choix stratégiques d'AMSSNuR qui met les ressources humaines, la bonne gouvernance et la coopération en Afrique au cœur de son développement à long terme.

A l'avenir, AMSSNuR poursuivra la consolidation de son positionnement régional en tant qu'autorité de sûreté et de sécurité compétente, crédible et transparente, modèle pour le continent africain, conformément aux orientations royales et gouvernementales.



## Entrepreneuriat

# Maroc PME/GIZ: 19 conventions signées dans le domaine de l'entrepreneuriat

**Un total de 19 conventions de partenariat a été signé, jeudi 23 janvier à Rabat, entre la coopération allemande GIZ et des associations actives dans le domaine de l'entrepreneuriat lors d'une cérémonie initiée par l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (Agence Maroc PME).**



**S**ignées par la conseillère technique principale du programme d'Appui aux très petites, petites et moyennes entreprises TAM III de la GIZ Angelika Frei-Oldenburg, et les présidents des 19 associations, ces conventions s'inscrivent dans le cadre du déploiement du programme d'accompagnement métiers « Nawat » mis en œuvre par l'Agence avec l'appui de la GIZ.

L'objectif de ces conventions est l'élargissement de la gamme des services offerts aux TPE, d'un côté, et le renforcement des capacités institutionnelles des associations entrepreneuriales partenaires de l'autre à travers notamment l'échange d'expériences entre les entrepreneurs et les structures d'appui publiques et privées et le cofinancement d'activités

répondant aux besoins spécifiques exprimés par les entrepreneurs.

« L'Agence Maroc PME veille à accompagner la croissance des entreprises, en particulier les TPE, à travers la mise en place d'offres dédiées, garantissant des réponses adéquates à leurs attentes spécifiques notamment en termes d'assistance technique et d'appui à l'investissement », a indiqué le directeur général de l'Agence, Brahim Arjdal.

« C'est dans le cadre de ces défis que s'inscrit le programme « Nawat » basé sur l'approche « Nucleus » qui est déployé en partenariat avec la GIZ », a déclaré la même source. Ce programme offre l'opportunité à des entrepreneurs du même secteur d'activité à travailler en groupe sur une

problématique donnée, en déterminer les causes et trouver les solutions adéquates.

Pour sa part, Mme Frei-Oldenburg a affirmé que « le programme Nawat ambitionne de promouvoir les TPME au Maroc, notant que la GIZ offre un appui sur plusieurs niveaux et axes au profit des entrepreneurs en vue d'améliorer le climat des affaires dans le Royaume ».

La signature des conventions avec les associations entrepreneuriales s'assigne pour objectif de déployer l'approche Nawat au niveau des différentes régions au Maroc afin de répondre aux besoins et aux attentes des TPME.

Et d'ajouter : « Ces dernières sont en mesure de booster la croissance économique du pays à travers la création des emplois. « Nawat » se base sur l'approche « Nucleus » qui a été développée, il y a près de 30 ans, par la GIZ au Brésil et mise en place avec succès dans de nombreux pays à travers le monde et qui repose sur la constitution de groupes d'entrepreneurs d'un même métier ou secteur économique dans l'objectif d'identifier les problématiques communes et d'élaborer des plans d'actions conjoints.

Le programme « Nawat » est un levier important pour le développement socio-économique des territoires permettant l'amélioration de la compétitivité des auto-entrepreneurs (AE) et des porteurs de projets (PP) et la diversification de leur marché à travers la mise en réseau des chefs d'entreprises et le partage d'expérience

## Sanitaire

## ONSSA : Destruction de plus de 17.000 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation en 2019

**Un total de 17.641 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation ont été détruites ou refoolées par les services de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) au titre de l'année 2019.**



**D**urant l'année écoulée, l'ONSSA a procédé à 74.799 opérations de contrôle qui ont concerné un total de plus de 13 millions tonnes de produits alimentaires, dont 17.641 tonnes ont été détruites ou refoolées, ajoutant que 2.243 procès-verbaux d'infractions ont été dressés et transmis au parquet.

Les motifs de destruction de ces produits impropres à la consommation sont dus à leur origine inconnue, le non-respect des conditions de conservation et de stockage, l'expiration de la péremption et le non-respect de l'étiquetage, explique l'Office.

Au niveau de l'importation, plus

de 8,4 millions de tonnes de produits alimentaires ont été contrôlées, dont 11.388 tonnes de produits non conformes ont été refoolées.

En ce qui concerne le contrôle des plants importés, plus de 256 millions de plants ont été contrôlés dont les plants des fruits rouges, les plants fruitiers et les plants d'ornement.

Les services vétérinaires de l'ONSSA ont contrôlé tous les animaux importés, dont 61.167 têtes de bovins, plus de 9 millions de poussins et de dindonneaux d'un jour. De même, plus de 4 millions de tonnes de produits destinés à l'alimentation animale ont été contrôlés.

Concernant l'exportation, plus de 3 millions de tonnes de produits alimentaires ont été contrôlés et ont abouti à la délivrance de 139.845 certificats sanitaires et phytosanitaires.

Par rapport à l'octroi des autorisations sur le plan sanitaire, 3199 demandes ont été traitées par les services de l'ONSSA au cours de l'année 2019, et ont abouti à la délivrance de 1157 nouvelles autorisations. Dans le même sens, et dans le cadre du programme de suivi et de contrôle des établissements autorisés sur le plan sanitaire par l'ONSSA, les services de l'Office ont effectué 3218 visites de contrôle de conformité sanitaire des établissements autorisés et ce, afin de vérifier le respect des exigences sanitaires.

Suite à ces contrôles, les services compétents de l'Office ont procédé à la suspension de 40 autorisations sanitaires, et au retrait d'autorisation sanitaire à 89 établissements. De plus, 154 attestations pour le transport international et 10.911 certificats d'agrément sanitaire pour le transport national des produits périssables ont été délivrés.

ONSSA

# La framboise marocaine: bientôt exportée aux Etats-Unis

**L**es négociations techniques entamées entre l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) et le Service D'inspection Sanitaire des Animaux et des Plantes aux Etats Unis (APHIS) ont abouti à la signature du plan d'action opérationnel.

Cette signature donne le feu vert à l'ouverture officielle, pour la première fois du marché américain aux exportations marocaines

de framboises. Cet accord est le fruit des négociations initiées entre le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêt au Maroc

et son homologue américain.

L'ouverture de ce nouveau marché contribuera à l'augmentation des exportations marocaines de fruits rouges, filière qui a connu un développement continu au cours des dernières années dans le cadre du Plan Maroc Vert et les efforts des professionnels du secteur. Il faut noter que le Maroc exporte plus de 140.000 tonnes de fruits rouges par an vers plus de quarante pays, dont les pays membres de l'Union Européenne.



## Jeux vidéo

# Le premier Salon marocain des jeux vidéo verra le jour à Casablanca

**L**a ville de Casablanca accueillera, du 27 au 29 mars prochain, la première édition du salon marocain des jeux vidéo « Casablanca Gaming Expo », qui va rassembler tout l'écosystème du gaming national et africain.

Le Salon vient pour objectif d'accompagner un secteur en perpétuelle effervescence, puisque le

Maroc, fort d'une industrie du gaming comptant plus de trois millions de joueurs marocains actifs et réalisant un chiffre d'affaire dépassant les 840 millions de dirhams (MDH), « représente aujourd'hui un véritable hub dans les jeux vidéo ».

Promouvoir le secteur, divertir la jeunesse, susciter des vocations, créer de nouvelles opportunités, « Casablanca Gaming Expo » offrira

un plateau unique qui réunira une communauté grandissante de joueurs marocains (sur PC, console et mobile), de créateurs et développeurs de jeux, de médias et influenceurs, d'entreprises nationales et internationales, ainsi que de startups marocaines et africaines et ce, dans un espace d'échange, de partage et de compétition.

CCG

## La Caisse Centrale de Garantie élue à la tête de l'APIGA



**L**e Maroc a accueilli, vendredi 24 janvier à Rabat, la 8ème session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique (APIGA).

Créée en 2007 au Bénin, cette organisation a pour mission d'établir un cadre favorable d'échange et de concertation pour une meilleure intervention des institutions de garantie africaines en faveur des économies de leurs pays.

Lors de cette assemblée générale, il a été procédé à l'examen de l'activité de l'APIGA au titre de la période

2018-2019. Outre, la mise en place du nouveau bureau de l'Association marquée par l'élection de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) en tant que nouveau Président pour un mandat de deux ans.

En prélude de cette réunion, une rencontre-débat a été organisée sous le thème « Accès des TPME au financement en Afrique et rôle des systèmes de garantie », et ce, en présence de Monsieur Zouhir Chorfi, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration et des représentants des institutions membres de l'APIGA.

### Diplomatie

## Le Ministère des Affaires étrangères lance sa nouvelle Application Mobile

**L**e Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à

l'étranger lance sa nouvelle stratégie de communication digitale à travers un relifiting de son site internet [www.diplomatie.ma](http://www.diplomatie.ma).

Cette nouvelle version interactive fait partie d'un package digital qui comprend aussi une application, baptisée Diplomacy, pour smartphones et tablettes, porteuse d'une véritable valeur ajoutée en mobilité, actuellement disponible sur play store.

Grâce à une ergonomie intuitive et une architecture renouvelées, le nouveau site propose des fonctionnalités réadaptées tenant compte des besoins des utilisateurs cibles, dans le cadre d'une logique de proximité et

de simplicité ciblant notamment les citoyens du Maroc et de la diaspora, tout comme les médias dans leur grande diversité, les académiciens, les partenaires institutionnels, les ONG, les opérateurs économiques et investisseurs étrangers, ainsi que les think tanks marocains et internationaux.

Cette nouvelle stratégie digitale porte aussi sur un réajustement de la communication sur les réseaux sociaux: Twitter, Facebook et Instagram, en plus d'une chaîne Youtube, où seront diffusées des capsules vidéo reprenant les activités diplomatiques et les informations à caractère pratique.

## Export

# Les exportations agro-alimentaires doublent en huit ans

**Les exportations des produits agro-alimentaires ont enregistré une croissance de 97% avec une part d'environ 21% par rapport aux exportations totales du Maroc, passant de 29,3 milliards de DH en 2010 à 57,7 milliards de DH en 2018.**

**E**n terme de volume, les exportations des produits agro-alimentaires ont atteint pour la première fois dans l'histoire du Royaume un volume de l'ordre de 3,1 millions de tonnes durant la campagne 2018-2019, soit une croissance de 9% par rapport à la campagne 2017-2018 et 57% par rapport à la campagne 2010-2011.

Le conseil d'administration, qui a connu la participation du président de l'Agence spéciale Tanger-Méditerranée (TMSA), Fouad Brini, des représentants de la douane, des représentants des interprofessions et professionnels des différentes filières exportatrices et des membres du conseil, a été marquée par la présentation du chantier portant sur la digitalisation du système de contrôle technique «Easy Food Export», fruit d'un partenariat réussi entre Morocco Foodex, Tanger Med, l'administration de la Douane des Impôts Indirects et l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) et dont la date de lancement est prévue pour début février 2020.

Il s'agit d'un projet très attendu par les exportateurs qui vise à simplifier les formalités d'exportation, l'amélioration de la transparence du système du contrôle technique et la réduction significative du temps d'accomplissement des procédures d'exportation de Morocco Foodex.



Le nouveau système va permettre un gain de temps estimé à environ 7 jours pour l'agrégation technique des unités d'exportation, environ 2,5 jours pour l'inscription des exportateurs négociants et environ 1,5 jours pour le processus du contrôle de la conformité des produits alimentaires agricoles et maritimes destinés à l'export.

Les membres du conseil ont pu ainsi constater le bon avancement de ce projet qui concerne tous les produits alimentaires agricoles et maritimes exportés, toutes les régions d'exportation et tous les points de sortie.

A noter que les services extérieurs de Morocco Foodex effectuent chaque année environ 140.000 opérations de contrôle au niveau de tout le territoire national, portant sur environ 450.000 lots, et procèdent au prélèvement d'environ 13.000 échantillons pour analyse au laboratoire afin de garantir la

conformité des produits alimentaires agricoles et maritimes exportés aux exigences législatives, réglementaires et normatives des marchés de destination. Ces opérations concernent environ 1 400 unités d'exportation et environ 4 000 exportateurs.

De ce fait, ce nouveau système constitue une réelle opportunité pour booster la croissance des exportations des produits alimentaires agricoles et maritimes.

Le conseil s'est également félicité de l'opérationnalisation du Corridor Vert entre l'administration de la douane marocaine et les services de la douane russes. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le Royaume du Maroc et la République Fédérale de Russie et consiste en un échange préalable de données par voie électronique entre les services de la douane marocaine et les services de la douane russe, visant l'accélération des procédures douanières.

## Objectif de la formation

Enseigner à un conducteur comment préparer et manipuler en toute sécurité divers types de Plateformes Elevatrices Mobiles de Personnes (PEMP) et lui permettre d'obtenir une Licence d'opérateur (PEMP) IPAF

## Public cible de la formation

- Ouvriers du bâtiment
- Techniciens
- Electriciens
- Peintres et décorateurs
- Nettoyeurs industriels
- Monteurs de lignes électriques
- Mécaniciens de maintenance
- Elagueurs
- Techniciens des centres cinématographiques
- Artistes
- Et autres professions

## Compétences finales acquises par le conducteur

A l'issue de la formation, le conducteur :

- Aura connaissance des règles et lignes directrices pertinentes
- Aura connaissance des pratiques de travail sûres
- Sera conscient de la nécessité de se reporter au manuel d'utilisation de la machine

## Durée de la formation

- 4 à 5 jours



## Licence PAL à l'issue de la formation

Tout conducteur ayant suivie la formation « opérateur » pourra prétendre à la licence PAL valide pendant 5 ans.



**Le centre de formation Adam Industrie offre également d'autres formations IPAF tels que :**

- Push around à mât vertical -> PAV
- Harnais (Utilisation des PEMP) -> H
- PEMP pour responsables -> MM
- Responsable service locations -> HDC

## Public cible

Ces formations s'adressent à différent publics dont les conducteurs, managers, responsables commerciaux

## Autres formations : Formation CACES

Le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) permet de valider, pour l'essentiel, la conduite d'engins de manutention en toute sécurité théorique et pratiques.  
Durée : 4 à 5 jours



Public cible :

- Préparateurs de commandes
- Personnel de logistique
- Opérateurs de manutention

## Les atouts du centre de formation Adam Industrie

- Le premier centre agréé IPAF en Afrique Francophone
- Formations IPAF sont certifiées ISO 18878:2004
- IPAF forme annuellement 100.000 participants dans 600 centres agréés dans le monde
- Méthodes pédagogiques prouvées et certifiées

- Supports pédagogiques remis à chaque participant
- Travaux pratiques dans des conditions réelles grâce au centre de formation qui dispose d'une large gamme d'engins de manutention et des infrastructures adéquates

Adresse : 173, route des Zénatas – Aïn Sebaâ – Casablanca – Morocco

Tél : +212522343880 Fax : +212522341047 – Gsm : +212661177039

Email : [adamindustrie@gmail.com](mailto:adamindustrie@gmail.com)

Site internet : [www.adamindustrie.com](http://www.adamindustrie.com)

## Domaine maritime

# Chambre des conseillers : les lois sur le domaine maritime adoptées en commission

**La commission des Affaires étrangères, de la défense nationale et des zones marocaines occupées à la Chambre des conseillers a adopté, mardi 4 février à l'unanimité, deux projets de loi visant à établir la compétence juridique du Royaume sur l'ensemble de son domaine maritime.**



la pleine souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire et eaux territoriales, sachant que les textes régissant ce domaine remontent à l'année 1973 et 1981, a ajouté M. Bourita, relevant à ce propos le besoin d'harmoniser la législation avec la convention de l'ONU sur le droit de la mer (1982).

Le ministre a d'autre part affirmé que le processus de délimitation des espaces maritimes d'une importance toute capitale d'autant plus qu'il s'agit d'un acte de souveraineté qui se réfère au droit international de la mer. Une telle opération pourrait entraîner des chevauchements avec les pays voisins, notamment l'Espagne, qu'il convient de résoudre par la voie du dialogue, a-t-il dit.

La commission a par ailleurs adopté des projets de loi relatifs à 22 accords internationaux s'inscrivant dans la diversification des partenariats entre le Maroc et un certain nombre de pays. Ces accords concernent les domaines de la lutte contre la criminalité, la coopération économique, la non double imposition en matière d'IGR, la lutte contre la fraude fiscale et la marine marchande.

**I**l s'agit du projet de loi 37.17 modifiant et complétant le Dahir portant loi 1.73.211 du 26 Moharrem 1393 (2 mars 1973) fixant la limite des eaux territoriales, ainsi que du projet de loi 38.17 modifiant et complétant la loi 1.81 instituant une zone économique exclusive de 200 miles marins au large des côtes marocaines.

Dans un exposé devant les membres de la commission, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné que les deux textes revêtent

une importance particulière dans le contexte de l'actualisation de l'arsenal juridique national relatif aux espaces maritimes du Royaume.

L'élaboration des deux projets, a-t-il rappelé, intervient dans la foulée du discours royal prononcé à l'occasion de l'anniversaire de la Marche Verte, dans lequel le Souverain a insisté sur la nécessité d'assimiler la configuration de l'ensemble de l'espace territorial du Royaume.

Les deux projets visent aussi à combler le vide législatif en matière des espaces maritimes et l'adapter à

## Pêche

# Pêche côtière et artisanale : hausse de 6% des débarquements en 2019

**L**es débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale ont atteint 1.393.765 tonnes (T) au titre de 2019, en évolution de 6% par rapport à l'année précédente, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande des produits de la pêche côtière et artisanale débarqués durant cette période a, toutefois, stagné à près de 7,33 milliards de dirhams (MMDH), indique l'ONP dans sa note relative aux statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par produit, les débarquements

des coquillages ont affiché une hausse de 39% à 1.210 T, tandis que ceux des céphalopodes (48.299 T), des algues (17.345 T), du poisson blanc (69.290 T) et des poissons pélagiques (1.253.281 T) ont progressé respectivement de 26%, 17%, 9% et 5%. En revanche, les débarquements des crustacés ont reculé de 4% à 4.340 T.

Par ailleurs, un total de 14.901 T de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entrées portuaires méditerranéennes, en chute de 17% par rapport à 2018. Les volumes débarqués dans les ports situés sur l'Atlantique ont, de leur côté, augmenté de 6% à 1.238.380 T, relève l'ONP.



## Administration

## Un projet de loi adopté pour faciliter les procédures administratives

**L**a Chambre des conseillers a adopté à l'unanimité, mardi 4 février à Rabat, le projet de loi 55.19 relatif à la simplification des procédures et des formalités administratives.

Ce projet de loi vise à promouvoir un climat de confiance entre administrations et usagers et à mieux encadrer l'action des services publics selon des procédures transparentes et bien définies.

Présentant le texte devant la chambre, Nouredine Boutayeb, le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur a souligné qu'il ouvre la voie à l'établissement de mécanismes permettant la simplification et la numérisation des procédures administratives ainsi qu'à un traitement rapide des dossiers dans des délais précis.

Le projet prévoit aussi l'obligation pour les administrations de recenser, classer, documenter et enregistrer toutes leurs décisions administratives, tout en les publiant sur un portail national créé à cet effet dans un délai ne dépassant pas six mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

Selon Boutayeb, ce projet vise également à simplifier les procédures administratives et à instaurer l'obligation pour les administrations publiques de fixer un délai maximal de 60 jours pour répondre aux usagers, qui peut être réduit à 30 jours en ce qui concerne les décisions administratives nécessaires pour la réalisation de projets d'investissement.

## Pétrole

# Pétrole et Gaz : Casablanca a accueilli la 1ère édition de Petrolia-Expo Morocco 2020

Casablanca a accueilli, du 23 au 25 janvier 2020, la 1ère édition de la Conférence et du Salon international du pétrole et du Gaz « Petrolia-Expo Morocco 2020 », en présence de plusieurs entreprises opérant dans le domaine pétrolier.



Organisé en partenariat avec l'Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole (OAPEC), l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) et le Conseil d'affaires maroco-saoudien, « Petrolia-Expo Morocco 2020 » a pour objectif le développement et la promotion de ce secteur stratégique à travers l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement dans ce domaine et la recherche des différentes sources de financement des grands projets.

Ce rendez-vous de trois jours tend également à la création d'une plateforme de rencontres et d'échanges réunissant les différents acteurs publics et privés, experts, décideurs politiques et investisseurs venus des quatre coins du monde.

Lors de l'inauguration du salon, Aziz Rabbah, ministre de l'Énergie, des mines et de l'environnement, a indiqué que le Maroc, vu sa position

et ses infrastructures portuaires, peut jouer un rôle important dans le secteur énergétique mondial. Ces compétences feront de lui un acteur majeur dans l'amélioration de la sécurité énergétique mondiale et un hub de la logistique énergétique.

Le ministre a également rappelé que le Maroc s'est hissé à la 17ème place dans le classement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en matière de la connectivité maritime.

Grâce à son infrastructure portuaire, notamment le nouveau port de Dakhla Atlantique, le port du Nador West Med ainsi que celui de Tanger Med, le Royaume peut figurer parmi les 10 de la scène maritime internationale, a souligné le ministre.

Il a également rappelé la stratégie énergétique nationale, lancée par SM le Roi Mohammed VI en 2009 et qui s'appuie sur un modèle énergétique basé sur la diversification des sources d'approvisionnement en énergie et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation électrique nationale, tout en en assurant un usage rationnel et en préservant l'environnement, notant que l'objectif est de porter la part d'énergies renouvelables de la

production électrique de 42% en 2020 à plus de 50% à l'horizon 2030.

Le ministre a également indiqué que les investissements dans le stockage ont atteint, à ce jour, plus de 300 millions de dollars.

De sa part, le ministre du Pétrole, de l'Électricité et de l'Eau du Koweït et président de Kuwait Petroleum Corporation (KPC), Khalid Ali Mohammad Al-Fadel, a souligné les relations bilatérales entre le Maroc et le Koweït. Il a également indiqué que le Maroc a franchi d'importants pas dans le domaine pétrolier notamment en termes d'exploration et d'extraction du pétrole et du gaz ce qui lui permettra, eu égard à sa position géo-stratégique entre l'Europe et l'Amérique, de jouer un rôle prometteur dans l'avenir notamment en matière d'exploration du gaz, nerf de l'industrie future.

La rencontre a été notamment marquée par la présence d'Abass Ali Al Naqi, SG de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC), d'Ali Hussein Borman, président du Conseil d'affaires maroco-saoudien et de Rayan Al Sagaf, DG d'AMEER Holding.

Il est à souligner qu'un programme d'animations a accompagné cet événement avec des conférences et des tables rondes animées par des experts nationaux et internationaux pour débattre des problématiques énergétiques aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

## Enseignement supérieur

# Bientôt deux nouvelles facultés à Ouezzane et Tétouan

Le Conseil d'administration de l'Université Abdelmalek Essaâdi a approuvé, lundi 3 février deux projets de création d'une faculté polydisciplinaire à Ouezzane et d'une faculté d'économie et de gestion à Tétouan.

Selon une note d'information, les membres du Conseil d'administration ont indiqué que ces deux projets contribuent au renforcement de l'offre universitaire, soulignant dans ce sens le rôle des conventions de partenariat signées entre l'Université et le Conseil de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, ainsi que les autres partenaires, dans la réalisation de ces objectifs.

La mise en œuvre des conventions signées avec le Conseil de la région durant les dernières années a permis de renforcer l'offre universitaire en la dotant d'environ 2.800 places supplémentaires, en plus de fournir les outils nécessaires en termes de logistique et d'infrastructure aux établissements universitaires.

Selon les données présentées lors du Conseil d'administration, les établissements universitaires relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi à Tanger et à Tétouan continuent de recevoir de plus en plus d'étudiants venant des provinces où l'offre universitaire



n'est pas assez développée. En effet, 5.858 étudiants sont issus de la province d'Ouezzane tandis que 7.455 étudiants viennent de la province de Chefchaouen.

## Recrutement

## Forum Horizons Maroc 2020: Focus sur le continent africain



**L**a 24ème édition du Forum Horizons Maroc (FHM), principal salon de recrutement des jeunes étudiants et professionnels marocains et étrangers intéressés

par le Maroc, s'est ouverte dimanche 2 février à Paris avec un focus sur le continent africain.

Organisé à l'initiative de l'Association des Marocains en Grandes Ecoles et Universités (AMGE-Caravane), ce forum est devenu un rendez-vous des professionnels désireux de saisir les opportunités qu'offre le Maroc tant sur le plan de l'emploi que celui de l'investissement.

Le forum a accueilli cette année entre 2.500 et 3.000 visiteurs, un chiffre record par rapport aux précédentes éditions. Une soixantaine d'entreprises marocaines et africaines, et plusieurs associations qui agissent dans ce domaine en Afrique ou en France ont été conviées.

## Transport

## CTM acquiert 100% du capital de Satcoma-Satas Voyageurs

**L**a Compagnie de transports au Maroc (CTM) a conclu un accord en vue de l'acquisition de 100% du capital social de la société SATCOMA-SATAS VOYAGEURS SARL auprès des associés de cette dernière, a annoncé la Compagnie.

Conformément à cet accord, la réalisation effective de cette opération d'acquisition est soumise à la levée d'un certain nombre de conditions suspensives, en particulier l'obtention de l'autorisation réglementaire des autorités de la concurrence au Maroc.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de CTM et vise à élargir et consolider sa présence dans le secteur du transport routier de passagers au Maroc, note la même source, ajoutant que CTM



informera le marché une fois que l'opération sera réalisée de manière effective.

Le Groupe CTM a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de plus de 657 millions de dirhams (MDH) et dispose d'une flotte de plus de 250 autocars et 220 véhicules de marchandises.

Pour sa part, SATCOMA-

SATAS VOYAGEURS est une société de transport de voyageurs et de marchandises de droit marocain créée en 1929.

Notons également que le Parc de SATCOMA-SATAS est composé de 110 véhicules. Elle a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires voyageurs de 100 MDH pour 1,1 million de passagers transportés.

## IAM

## Dégroupage: Amende de 3,3 MMDH à Maroc Telecom

**A**près un examen approfondi des différents éléments du dossier, l'ANRT a conclu à l'existence, depuis 2013, de comportements cumulés imputés à IAM, ayant eu pour effet d'empêcher et de retarder l'accès des concurrents au dégroupage et au marché du fixe. A l'issue des délibérations, ces comportements ont été jugés constitutifs d'abus de position dominante, prohibé par les dispositions de l'article 7 de la loi

précitée n°104-12, passibles d'une sanction pécuniaire dont le montant est fixé à trois milliards trois cent millions de dirhams, intégralement versé au Trésor Public, souligne un communiqué de l'ANRT.

L'ANRT prend également plusieurs mesures (injonctions avec astreinte journalière en cas de non-respect) devant être mises en place par IAM. L'objectif est de remédier aux comportements constatés

et de permettre le développement de la concurrence sur le segment du haut débit fixe (voix et Internet) de nature notamment à bénéficier davantage, à l'instar du mobile, aux consommateurs et aux entreprises.

A noter que Cette décision, prise par le Comité de Gestion de l'ANRT, fait suite à l'instruction du dossier de saisine conformément aux dispositions de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence. L'instruction est entamée depuis mai 2017 ; les deux parties (IAM et WANA) ont pu faire part, de leurs observations, notamment sur le rapport élaboré par les services d'instruction.

## Economie

# Le flux des IDE en baisse en 2019



**L**e flux des Investissements directs étrangers (IDE) au Maroc a atteint près de 18,18 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 34,16 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 46,8%, relève l'Office des changes.

Ce résultat est dû principalement à la baisse des recettes des IDE de 29,3%, conjuguée à une hausse des dépenses de 15,8%, explique l'Office qui vient de rendre publics les indicateurs des échanges extérieurs de décembre.

En revanche, les flux des

Investissements Directs Marocains à l'Étranger (IDME) ont augmenté de 3,08 MMDH en décembre à 9,33 MMDH, fait savoir l'Office.

Quant aux envois de fonds effectués par les Marocains Résidents à l'étranger, ils ont enregistré une stabilité à fin décembre 2019 à 64,87 MMDH contre 64,92 MMDH en 2018.

Pour leur part, les recettes voyages ont atteint 78,65 MMDH à fin décembre 2019 contre 73,03 MMDH une année auparavant soit une hausse de 7,7%, alors que les dépenses voyages ont augmenté de 11% à 20,93 MMDH en 2019.

Ainsi le solde des voyages a marqué, l'année dernière, une hausse de 6,5% ou 3,5 MMDH, note la même source.

## Banque

## Economie verte: La BERD accorde un prêt de 20 millions d'euros au Crédit du Maroc

**L**a Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) vient d'accorder un prêt de 20 millions d'euros au Crédit du Maroc dans le cadre du programme « Chaîne de valeur verte ».

Ce programme vise à soutenir les investissements verts portés par

des Petites et moyennes entreprises (PME).

Le prêt accordé au Crédit du Maroc bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et du Green Climate Fund et s'inscrit dans le cadre du programme de la BERD destiné à renforcer l'intégration des PME dans les chaînes de valeurs globales,



ajoutant que cette ligne de crédit s'inscrit dans la stratégie du Royaume en faveur du développement des PME/PMI et du financement vert.

Les PME éligibles bénéficieront d'un accompagnement attractif leur permettant d'investir dans des solutions vertes, comprenant un financement, une subvention à l'investissement et une expertise technique permettant de vérifier la viabilité de leur projet.

## Culture

# Art et culture: 350 MDH pour une cité à Essaouira

**P**armi les projets lancés par le Roi Mohammed VI vendredi 17 janvier à Essaouira figure le projet « Cité des arts de la culture »

Mobilisant des investissements de l'ordre de 350 millions de dirhams, le projet de la Cité des arts et de la culture sera réalisé sur un terrain de 3,6 ha et devra permettre à la ville d'Essaouira de disposer d'un grand espace de formation et de répétitions pour les troupes de musique et de théâtre, à la mesure de la renommée et de la stature internationales de Mogador.

Ce projet comprend des



bibliothèques, des salles et d'autres composantes. Le ministère de la Culture contribue à hauteur de 65 millions DH à la réalisation de cette cité.

Pour El Hassan Abyaba, ministre de la Culture, de la jeunesse

et des sports, et porte-parole du gouvernement, la Cité des arts et de la culture "fera d'Essaouira une destination culturelle et touristique par excellence, aussi bien pour les touristes marocains qu'étrangers".

La future Cité des arts et de la culture comprendra notamment un grand théâtre d'une capacité de 1.000 places, un conservatoire de musique, une maison du livre, un musée des arts traditionnels et un autre de thé, une esplanade (scène extérieure) pouvant accueillir jusqu'à 30.000 personnes et un parking souterrain.

## Tourisme

# Agadir : plus d'un million de touristes en 2019

**U**n total de 1.190.071 touristes ont visité la ville d'Agadir durant l'année 2019, soit une hausse de 6,47 pc par rapport à l'année précédente qui avait enregistré 1.117.748 visiteurs, selon les données du Centre régional du tourisme (CRT) d'Agadir Souss-Massa.

Les touristes nationaux qui se sont rendus dans les différents hôtels, résidences et clubs touristiques classés de la capitale du Sud arrivent

en tête avec 436.794 personnes, contre 379.878 en 2018, soit une progression de 14,98%.

Le marché français vient en deuxième position avec 213.982 touristes, en hausse de 19,35 pc par rapport à 2018, suivi des visiteurs en provenance d'Allemagne qui ont totalisé 126.998 personnes, et des touristes anglais avec 123.674 visiteurs, en augmentation de 17,06 pc sur une année.

Les hôtels classés 4 étoiles ont accueilli le plus grand nombre de touristes en 2019 avec un total de 340.304, suivis des clubs touristiques classés (244.792 visiteurs), des hôtels 5 étoiles avec 232.166 touristes et des résidences touristiques classées qui ont totalisé 157.120 visiteurs.

Le taux d'occupation moyen dans les différents établissements touristiques d'Agadir a atteint 55,12% en 2019, soit une appréciation de 1,76 % par rapport à l'année précédente.

## Tourisme

# Observatoire du tourisme : 13 millions de touristes accueillis en 2019

**L'activité touristique a clôturé l'année avec un total des arrivées aux postes frontières d'environ 13 millions de touristes, ce qui correspond à une évolution positive de +5,2% en 2019, comparativement à l'année 2018 (+5,4% pour les touristes étrangers et +5% pour les Marocains résidant à l'étranger), selon l'Observatoire du tourisme.**



**L**e marché a réussi à maintenir sa cadence de croissance soutenue durant l'année 2019, grâce à une évolution positive portée par les principaux marchés émetteurs de la destination Maroc, à savoir, l'Italie (+9%), le Royaume-Unis (+8%), la France (+6%), l'Espagne (+6%), l'Allemagne (+5%) et la Hollande (+4%), précise l'Observatoire dans sa dernière note sur les statistiques du tourisme au Maroc.

Parallèlement à la hausse des arrivées aux postes frontières, les nuitées dans les établissements d'hébergement classés ont connu une augmentation de +5% (+3% pour les touristes non-résidents et +9% pour les résidents) pour atteindre 25,2 millions de nuitées, relève la même source, ajoutant que cette augmentation a

concerné la majorité des destinations touristiques du Royaume.

Les deux pôles touristiques Marrakech et Agadir ont d'ailleurs généré à eux seuls 57% des nuitées totales en 2019 (+6% pour Marrakech et +3% pour Agadir), alors que les autres destinations telles que Tanger, Casablanca, Rabat et Fès ont également affiché des résultats positifs (+8%, +5%, +1% et +2% respectivement).

L'augmentation de la fréquentation des établissements d'hébergement classés a eu un impact positif sur les taux d'occupation annuels des différentes destinations à savoir 83% à El Haouz, 64% à Marrakech, 57% à Agadir et 55% à Tanger et Rabat, d'après l'Observatoire.

Les recettes voyages en devises ont également connu une évolution positive en 2019 puisque l'activité touristique des non-résidents au Maroc a généré 78,6 milliards de dirhams (MMDH) de recettes contre 73,04 MMDH en 2018, soit une augmentation de +7,7%.

Pour le seul mois de décembre 2019, le nombre d'arrivées des touristes aux postes frontières a connu une hausse de 4% par rapport à la même période un an auparavant 2018

(+1% pour les touristes étrangers et +10% pour les Marocains résidant à l'étranger).

Les principaux marchés émetteurs ont enregistré des résultats contrastés, en l'occurrence la France, et l'Espagne ont enregistré des hausses de +4% et +8% respectivement, alors que l'Allemagne, la Belgique et la Hollande ont enregistré des baisses de -2%, -2% et -4% respectivement, note l'Observatoire, relevant que les autres marchés ont affiché des résultats positifs, les Etats-Unis (+12%), le Royaume Uni (+11%) et l'Italie (+11%).

Parallèlement, selon les données communiquées par les professionnels de l'hébergement touristique, le volume des nuitées dans les établissements classés a connu une augmentation de +3% en décembre 2019, par rapport à celui de 2018 (+2% pour les touristes non-résidents et +4% pour les résidents).

Au niveau géographique, les destinations d'Agadir Casablanca, Essaouira et Tanger ont enregistré une hausse en termes de nuitées de +8%, +5%, +6% et +2%, tandis que les villes de Rabat, Marrakech et Fès ont enregistré des baisses de -8%, -2% et -1% respectivement.

## Tourisme

# Meknès : Bientôt 11 nouvelles unités touristiques

**Le Conseil provincial du Tourisme de Meknès a organisé les 18 et 19 janvier dernier ses journées « Media Impact Days ». Il s'agit d'une rencontre pour mettre en lumière les atouts touristiques de la capitale Ismaélite sous le thème « Meknès, aux racines du patrimoine, du mystique et du terroir ».**



**A**cette occasion, le délégué préfectoral du tourisme à Meknès, Ahmed Khemlichi, a nuancé que « onze unités touristiques d'un investissement global de 193,1 millions de DH sont en cours de réalisation dans la préfecture de Meknès. « Ces projets représentent une capacité litière de 1.042 lits », a-t-il précisé.

Il a également fait savoir que 7 autres projets touristiques d'un coût global de plus de 142 MDH et d'une capacité litière de 480 lits sont actuellement en cours d'étude, notant qu'une unité touristique de 27 lits a été

réalisée en 2019 avec une enveloppe budgétaire de 6MDH.

Le responsable a, par ailleurs, fait part des contraintes qui entravent le développement touristique au niveau de la ville, notamment l'insuffisance de l'assiette foncière réservée à l'investissement touristique et les difficultés d'accès au financement pour les porteurs de projets, ainsi que d'autres difficultés liées à la cession et au foncier.

Khemlichi a rappelé que la préfecture de Meknès compte 76 établissements touristiques classés

avec une capacité litière de 4.083 lits.

Cette rencontre, qui a porté sur des exposés thématiques et des débats animés par des chercheurs et des spécialistes du tourisme, était une opportunité pour les participants de visiter la ville, où un "vaste et ambitieux chantier" de réhabilitation et de rénovation de la médina a été lancé, pour améliorer à la fois la qualité de vie des habitants, préserver le caractère urbanistique et architectural et valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la capitale ismailienne.

## Télécommunication

# Huawei souhaite lancer la 5G au Maroc

Huawei se dit prêt à travailler avec ses partenaires dans le domaine des télécommunications pour lancer le réseau 5G au Maroc. C'est ce qu'a affirmé lundi 20 janvier à Pékin, le vice-président exécutif de la région Afrique du Nord du géant chinois de télécommunications «Huawei», Philippe Wang.

“ Le Maroc dispose de multiples atouts à même de s'ériger en un hub dans le domaine numérique en Afrique”, a affirmé, lundi 20 janvier à Pékin, le vice-président exécutif de la région Afrique du Nord du géant chinois de télécommunications «Huawei», Philippe Wang.

Présentant un exposé devant une délégation marocaine lors d'une visite d'un centre de services de «Huawei», M. Wang a indiqué que ces atouts sont la stabilité politique dont jouit le Royaume, le développement économique et les infrastructures avancées par rapport aux pays de la région, le potentiel de compétences, les sièges régionaux de multinationales, en plus du facteur démographique, de la diversité culturelle et de la maîtrise des langues.

Afin de s'imposer comme un hub leader dans le domaine des technologies numériques au niveau du continent africain, le Maroc doit œuvrer pour encourager les investissements directs étrangers dans le secteur, accélérer la transformation digitale dans les domaines industriels et promouvoir des opportunités d'emplois liés à ces nouvelles technologies, en plus de développer



Philippe Wang, vice-président exécutif de la région Afrique du Nord du géant chinois de télécommunications «Huawei»

des capacités d'innovation et de compétences pour s'affirmer en tant que pôle d'innovation en Afrique. Et d'ajouter : « le Maroc doit également promouvoir davantage les échanges et les partenariats avec les économies régionales, développer l'industrie des TIC et les «technologies vertes».

Le responsable chinois a également passé en revue la coopération existante entre «Huawei»

et le Maroc dans le domaine des télécommunications et de l'informatique, que ce soit avec des opérateurs du secteur ou avec des universités et des institutions publiques et privées, rappelant que «Huawei» est entré sur le marché marocain en 1999 et dispose d'un siège à Rabat avant d'ouvrir en 2018 un autre siège régional à Casablanca qui couvre l'Afrique du Nord.

## Investissement

# Forum Maroc/Royaume-Uni: Pour renforcer les investissements

Le dialogue des affaires Maroc-Royaume Uni qui redéfinit les contours de la politique étrangère britannique au lendemain du Brexit, a été lancé, lundi 20 janvier à Londres, en présence d'une délégation marocaine de haut niveau.



**L**a délégation marocaine, conduite par le ministre délégué auprès du ministre des Affaires Étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Mohcine Jazouli, composée de représentants de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), du groupe OCP, de l'Agence marocaine pour l'énergie solaire (MASEN), de Tanger Med, de Casablanca Finance City (CFC), de la BMCE, et de 54

capitals, a présenté les grands secteurs d'intérêt commun pour les deux pays, à savoir l'agri-business, les énergies renouvelables, les industries, les services financiers, la logistique et la formation.

Au total, 116 entreprises marocaines et 225 britanniques ont pris part à cette rencontre économique dont l'objectif est de présenter les opportunités d'échanges commerciaux et d'investissements que les deux pays ont à offrir.

Les représentants des

entreprises marocaines et britanniques ont également eu l'occasion de discuter lors de rencontres B2B.

La partie britannique conduite par le ministre d'État du Royaume Uni chargé du Commerce International, Conor Burns, ainsi que le Secrétaire d'État britannique aux Affaires Étrangères en charge de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, Andrew Murrison, a de son côté mis en avant les différentes opportunités d'échanges entre les deux pays en matière d'investissement.

Organisé conjointement par le ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l'étranger et la CGEM, ce forum d'affaires a été également marqué par la signature d'un Mémorandum d'entente entre M. Jazouli et M. Burns visant la création d'un groupe de travail conjoint chargé d'étudier les moyens à même de booster les investissements entre le Royaume Uni et le Maroc dans leurs économies respectives.

Selon le ministre délégué chargé de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, les échanges commerciaux annuels entre le Maroc et le Royaume Uni se chiffrent à plus de 18,3 milliards de dirhams (MMDH), soit un peu moins de 4% de l'ensemble des échanges avec l'Union Européenne en 2018.

Il est à rappeler que le Maroc exporte environ 8 MMDH vers ce pays, faisant de ce dernier son 7ème client et 11ème fournisseur dans le cadre de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne.

En marge de ce Sommet Royaume Uni-Afrique, le Maroc et le Royaume ambitionnent de construire un partenariat stratégique dans le domaine de l'investissement, a indiqué le ministre d'État du Royaume Uni chargé du Commerce International, Conor Burns.

Dans une déclaration à la MAP en marge du dialogue des affaires Maroc-Royaume Uni tenu dans la capitale britannique, au lendemain du Sommet afro-britannique sur l'investissement, M. Burns a souligné que le Royaume Uni espère que le continent africain le perçoit « comme un partenaire de choix aussi bien en termes d'investissements que du commerce, ajoutant que le Royaume Uni « veut établir une relation spéciale avec le Maroc en Afrique du Nord ».



En réponse sur la construction d'un partenariat stratégique dans le domaine de l'investissement, le ministre a répondu « Oui, C'est bien cela notre ambition », notant que le départ du Royaume de l'Union européenne est une chance pour voir comment ce pays « peut faire les choses autrement » et « s'engager avec d'autres parties du monde qui ont peut être été plus au moins négligées quand il était membre de l'UE ».

« L'Afrique est un continent extrêmement important en pleine croissance et qui recèle une population jeune avec une économie croissante », a relevé la même source, ajoutant que

« le Maroc constitue un pays pivot et une porte d'entrée vers l'Afrique qui est seulement à trois heures de vol ».

En plus, a-t-il poursuivi, les deux pays partagent plusieurs ambitions notamment en matière de l'économie verte et des énergies renouvelables.

Le ministre britannique a ajouté que les deux pays « peuvent faire mieux ensemble » après le Brexit, notant que « l'enthousiasme » manifesté lors de ce forum « par les entreprises marocaines et britanniques pourrait aider les deux parties à réaliser leur ambition »

**A fin mars 2019, les importations marocaines du Royaume-Uni ont atteint 2,43 MDH et les exportations vers ce pays 1,87 MDH, soit un taux de couverture de l'ordre de 77%, alors que les investissements directs britanniques au Maroc ont atteint 2,23 milliards de dirhams en 2018, contre 2,04 milliards en 2017.**

**Les secteurs concernés par ces investissements sont le commerce, l'industrie et l'immobilier, représentent 1% des IDE britanniques.**

**Quant aux transferts des Marocains résidant au Royaume-Uni, ils sont de l'ordre de 5,1 MMDH**

## Bank Al-Maghrib

# Bank Al-Maghrib et le Conseil de la Concurrence s'allient pour l'activité bancaire

**B**ank Al-Maghrib (BAM) et le Conseil de la Concurrence ont signé, jeudi 16 janvier à Rabat, une convention de coopération qui détermine les conditions et les modalités de collaboration entre les deux parties.

Cette convention permettra l'instauration d'une concertation permanente autour des problématiques concurrentielles liées à l'activité bancaire, indiquent BAM et le Conseil de la Concurrence dans un communiqué conjoint. Selon les deux parties, cet accord favorise également un partage régulier d'informations et d'expertise entre les deux institutions concernant les sujets d'intérêt commun.

En vertu de cette convention, les deux institutions vont initier



des actions de sensibilisation et d'accompagnement des opérateurs bancaires en vue de favoriser le respect des meilleures normes et pratiques concurrentielles. Le rapprochement entre Bank Al-Maghrib et le Conseil de la Concurrence donnera lieu également à la co-organisation de manifestations d'envergure nationale, régionale et internationale, permettant de dégager des visions communes

sur les problématiques d'actualité impliquant les deux instances.

La dynamique de coopération entre les deux institutions émane de la loi relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire) et celle relative au Conseil de la Concurrence qui favorisent l'instauration d'une coopération étroite entre

Bank Al-Maghrib, en tant qu'autorité de régulation sectorielle et le Conseil de la Concurrence investi des pouvoirs de contrôle et de régulation concurrentielle sur l'ensemble des secteurs d'activité, précise la même source, soulignant que les deux institutions veulent ainsi asseoir leur coopération sur une base formalisée garantissant l'effectivité, la complémentarité et la pérennité de leurs initiatives communes.

## Trésorerie

## La TGR digitalise la livraison de ses documents

**L**a Trésorerie Générale du Royaume (TGR) informe tous ses usagers et partenaires que ses documents et attestations sont dorénavant délivrés sous format électronique dans l'ensemble des postes comptables sur tout le territoire national, a-t-on annoncé jeudi 16 janvier.



Il s'agit des quittances de paiement, des déclarations

de versement, des déclarations de recettes, de l'attestation de paiement des impôts et taxes grevant l'immeuble, de l'attestation fiscale pour les concurrents aux marchés publics et du certificat d'imposition ou de non-imposition.

L'authenticité desdits documents est vérifiée à travers le chargement d'une copie, en scannant le code QR figurant au bas de chaque document via un smartphone ou en saisissant le code de vérification sur le site internet de la TGR (<http://www.tgr.gov.ma/verifdoc>).

## SIAM

## La 15ème édition du SIAM du 14 au 19 avril prochain

La 15ème édition du Salon international de l'Agriculture au Maroc (SIAM) se tiendra du 14 au 19 Avril à Meknès, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, avec le Royaume-Uni comme invité d'honneur.

Organisé, en 10 pôles, sous le thème « Agriculture marocaine à l'ère de l'innovation digitale », le SIAM 2020 se déploiera sur un

espace global de 32,5 Ha dont 11 Ha couverts, souligne le communiqué, ajoutant que 1.400 exposants et 900.000 visiteurs sont attendus.

Le SIAM prévoit d'accueillir, lors de cette édition, 40 conférences où intervenants de haut niveaux échangeront avec les opérateurs de l'agriculture, précise la même source, notant que la plateforme de rencontre s'enrichira d'un espace déjeuners d'affaires pour allier efficacité



et convivialité et permettre aux opérateurs de discuter opportunités d'affaires.

Avec 65 pays représentés et sa vocation de plateforme d'affaires et d'échanges avec 400 rencontres BtoB attendues et la signature d'une cinquantaine de conventions, cette édition confirme une fois encore la dimension internationale de ce rendez-vous.

## Eaux minérales

## La société des eaux minérales Al Karama s'implante à Kénitra

La société des eaux minérales Al Karama, filiale du groupe Ynna Holding, a inauguré une nouvelle unité d'embouteillage d'eau « Amane Gharb » à Kénitra sur une superficie de 5.000 m<sup>2</sup> et avec un investissement de 35 millions de dirhams.

« C'est notre deuxième unité d'embouteillage dédiée à l'eau de table, après le démarrage d'Amane Souss fin 2015 à Agadir. Elle va permettre à notre société d'accroître ses parts de marché et de répondre à la demande des consommateurs qui recherchent une eau de qualité à un prix accessible ». C'est ce qu'a indiqué Mounir El Bari, directeur

général de la société Al Karama, lors de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle usine.

D'une capacité de production annuelle de 30 millions de litres pour les bouteilles de 5L, et de 10 millions de litres pour les bouteilles de 1,5L, la nouvelle usine va également contribuer au développement de la région Rabat-Salé-Kénitra, puisqu'il s'agit de la première unité d'embouteillage d'eau dans la zone, a-t-il souligné.

La bouteille de 5L est vendue à 9,50 DH sur les villes de Kénitra, Rabat et Casablanca. Elle présente un packaging bleu azur conçu pour résister efficacement aux rayons UV.

Située au centre du Maroc, cette nouvelle unité de production permet en outre à Al Karama de poursuivre sa démarche environnementale en réduisant son empreinte carbone avec un gain en transport et en émission de gaz à effet de serre.

Créée en 2007, Al Karama emploie plus de 200 personnes et compte dans son portefeuille deux marques emblématiques : l'eau minérale Aïn Soltane, une référence incontournable des familles marocaines, et l'eau de table Amane Souss.

## Fonction publique

# Fonction publique : plus de 240.000 postes créés en dix ans

**Le ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration a rendu public, samedi 18 janvier une synthèse du Rapport sur les ressources humaines 2020.**



Par tranches d'âge, la structure de ces effectifs se compose de jeunes fonctionnaires ayant moins de 35 ans, soit près de 25,7% de l'effectif global des fonctionnaires civils de l'État, les fonctionnaires appartenant aux tranches d'âge 35-50 ans et 50 ans et plus qui constituent respectivement 40,5% et 33,8%.

Par genre, le taux actuel de féminisation dans l'administration est de 34,8% contre 65,2% pour les hommes.

Par région, la situation actuelle des fonctionnaires civils de l'État fait apparaître de grandes disparités qui se traduisent par des proportions allant de 23,4% pour la région de Rabat-Salé-Kénitra et de 13,9% pour Casablanca-Settat, à 0,7% dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, précise le ministère.

**Le salaire mensuel net a augmenté de 32,21%**

S'agissant des dépenses du personnel, elles sont passées, entre 2009 et 2019, de 74,03 milliards de dirhams (MMDH) à 112,16

MMDH, soit une évolution globale de 51,51% sur la période et une évolution moyenne de 4,24% par année.

Sur la même période, les dépenses du personnel ont représenté en moyenne près de 10,4% du PIB (compte non tenu des cotisations patronales au titre de la retraite et de la prévoyance sociale), représentant ainsi 31,48% du budget général en 2019.

Le salaire mensuel net moyen dans la fonction publique a augmenté de 32,21% entre 2009 et 2019, passant de 6.051 DH à 8.000 DH, soit une augmentation annuelle moyenne de 2,83%. Dans la même lignée, et suite aux décisions prises par le gouvernement dans le cadre des différentes sessions du dialogue social, le salaire minimum dans la fonction publique a connu des révisions importantes en passant de 1.885 DH en 2009 à 2.800 DH en 2011 pour atteindre 3.000 DH en 2014 et 3.041 DH en 2019.

Au cours de cette dernière décennie, il a été procédé à la création de 241.124 postes budgétaires, auxquels s'ajoutent 70.000 postes créés au niveau des Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (AREF) pour le recrutement des enseignants, selon le rapport. Quelque 25.572 postes ont été créés au titre du budget général pour l'année budgétaire 2019.

Il en ressort que la fonction publique marocaine comptait en 2019 un effectif civil de 564.549 fonctionnaires, selon une synthèse du Rapport sur les ressources humaines 2020 publiée par le ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration.

Par secteur ministériel, le département de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur regroupe presque la moitié de l'effectif civil de l'État (48,6%), suivi des départements de l'Intérieur (23,6%), de la Santé (9,5%), de la Justice (3,5%), de l'Économie et des Finances (3,3%) et de l'Administration Pénitentiaire (2,1%). Les autres départements ministériels réunis emploient 9,4% des fonctionnaires civils.

## Santé

## Guelmim : Environ 1.000 élèves bénéficient d'une campagne médicale en ophtalmologie

Environ 1.000 élèves issus de la région de Guelmim-Oued Noun bénéficient d'une campagne médicale en ophtalmologie (correction de la vision). Il s'agit d'une initiative encadrée par l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF).

Cette campagne médicale, qui se poursuit jusqu'à la fin janvier, vise à venir en aide aux élèves des établissements éducatifs afin de poursuivre leurs études dans de meilleures conditions.

L'initiative a également pour objectif, selon la même source, de réduire les déficiences visuelles et la



suspension des cours pour des raisons de santé, ainsi que d'améliorer les conditions d'éducation et de réussite des enfants des familles nécessiteuses dans les provinces de la région.

Cette action sociale s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Académie, en coordination avec ses directions régionales et en coopération avec les autorités locales.

## Sothema

## Lamia Tazi nommée PDG de Sothema



Lamia Tazi a été nommée, lundi 20 janvier Président Directeur Général de Sothema par le Conseil d'administration du laboratoire pharmaceutique.

Le Conseil de l'Administration de Sothema a d'abord pris acte de la démission

de Omar Tazi de son poste de Président Directeur Général de Sothema.

Les membres du conseil ont décidé ainsi la création d'un comité stratégique qui sera présidé par M. Tazi et dont la mission est la définition et le suivi des orientations stratégiques de

Sothema et de ses filiales ainsi que le suivi de l'exécution des projets stratégiques.

Mme Tazi conservera également sa fonction de directeur général et de pharmacien responsable, notant qu'elle sera investie des pouvoirs les plus étendus que lui confère sa nouvelle fonction conformément à la loi.

## Port

# Tanger Med : le trafic conteneurs progresse de 38%

**Après le démarrage des opérations portuaires du port Tanger Med 2, un total de 4.801.713 conteneurs Equivalent Vingt pieds (EVP) ont été manutentionnés au complexe portuaire Tanger Med durant l'année 2019, soit une progression exceptionnelle de 38% par rapport à la même période de 2018, tandis que plus de 65 millions de tonnes de marchandises ont été traitées.**

**P**ar ailleurs, un total de 500.465 véhicules ont été manutentionnés sur les deux terminaux à véhicules du port Tanger Med en 2019, soit une croissance de 5% par rapport à l'année précédente, a indiqué l'Autorité portuaire de Tanger Med (TMPA), précisant qu'il s'agit de 380.784 véhicules Renault dont 349.050 sont destinés à l'export, et 112.857 véhicules manutentionnés dans le terminal Common user.

L'année 2019 a été marquée par le démarrage des exports de véhicules PSA par le port Tanger Med en provenance de l'usine de Kénitra.

S'agissant du trafic des camions TIR, l'Autorité portuaire de Tanger Med a fait savoir que 357.214 camions TIR ont été traités en 2019 au port Tanger Med, enregistrant ainsi une croissance de 9% par rapport à 2018, notant que les exportations sont principalement portées par les produits industriels et agro-alimentaires.

L'activité des passagers est, quant à elle, restée stable durant l'année 2019 avec un transit de 2.775.402 passagers (-1 %) et 697.324 voitures (+1%), par rapport à 2018.



En outre, le trafic du vrac liquide a connu une croissance de 7% par rapport à l'année 2018, enregistrant un trafic total de 6.349.154 tonnes d'hydrocarbures traités, alors que le trafic du vrac solide a enregistré un total de 258.340 tonnes traités, en croissance de 2% principalement grâce au trafic de bobines d'acier et de pales d'éoliennes.

En effet, 14.305 navires ont accosté au port Tanger Med durant l'année écoulée (+7%), tandis que le port a accueilli près de 800 méga-ships (taille supérieur à +299 mètres), en croissance de 9,9% par rapport à l'an-

née 2018, et ce grâce à la mise en place d'une gestion optimisée des escales.

Il est à noter qu'en 2019, 10 nouveaux opérateurs ont démarré leur activité dans la zone logistique portuaire de Tanger Med, dont des acteurs internationaux tels que DHL, NIPPON EXPRESS, et KASAI.

« L'ensemble de ces réalisations confortent la position de Tanger Med comme plateforme de choix au service de l'économie marocaine, et comme hub logistique majeur pour les échanges mondiaux ».

## Migration

# Le Maroc a participé au Forum international sur les statistiques de la migration

Les travaux du 2ème Forum international sur les mécanismes d'analyse des statistiques de la migration se sont ouverts, dimanche 19 janvier au Caire, avec la participation de responsables gouvernementaux et d'experts de 80 pays, dont le Maroc.



**D**es cadres et responsables du ministère de l'Intérieur, celui des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et du Haut commissariat au Plan représentent le Maroc à ce Forum organisé durant deux jours par l'Organisation internationale pour les migrations en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Administration des affaires économiques et sociales de l'ONU.

Ce conclave des statisticiens doit examiner les innovations en matière de collecte de données et de renforcement des capacités des pays en développement à produire et améliorer les statistiques sur les migrations.

Il s'agit également de discuter des améliorations à apporter à la production et à l'utilisation des données sur les migrations et comment surmonter les défis rencontrés.

Des sessions sont également prévues en rapport avec « les défis liés

à l'amélioration de la production et de l'exploitation des données sur les migrations », « les initiatives mondiales sur les migrations et les besoins en matière de données, « l'opinion publique et les migrations », « l'innovation en matière de données et les Big Data au service des migrations », outre « le renforcement des capacités en matière de données sur les migrations ».

La première édition du Forum international sur les statistiques de la migration s'était tenue en janvier 2018 à Paris.

# Motorola dévoile son nouveau Motorazr

Le premier smartphone pliant de Motorola razr sera bientôt disponible en précommande.

Ce smartphone est équipé d'un écran pliant de 6,2 pouces et

d'un écran secondaire (au dos) de 2,7 pouces qui donne accès à quelques fonctions, même lorsque l'appareil est fermé. Dans cette position, le razr adopte un format très compact, pratique pour le ranger dans une poche. Il est, en revanche, assez lourd (205 g.). Sa charnière brevetée et inspirée de celle des PC hybrides Yoga de la maison-mère Lenovo n'y est sans doute pas étrangère.

Il est à noter que le Motorola razr fonctionne exclusivement avec une eSIM.



# Xiaomi lance son MI 10 et MI 10 Pro

Le constructeur chinois Xiaomi vient d'annoncer le lancement de ses nouveaux smartphones de la gamme Mi 10 dès le jeudi 13 février en Chine via son compte sur le réseau social Weibo.

Xiaomi a déjà annoncé que le Mi 10 utilisera le SoC Snapdragon 865 de Qualcomm. Le smartphone se distingue du Xiaomi Mi 9 actuel par un écran incurvé sur les bords, avec la présence d'un trou dans l'angle supérieur gauche.

On retrouve à l'arrière un quadruple capteur photo dont un module principal de 108 MP.

Le Xiaomi Mi 10 Pro aura un design identique à celui du Mi 10 standard avec un écran AMOLED de 6,5 pouces pour les deux smartphones.

Dans un communiqué sur son blog, la firme annonce prendre des mesures pour le lancement du Mi 10 ainsi que pour sa participation au MWC.



## La nouvelle Canon 850D avec un capteur CMOS de 24,1 mégapixels

Le Canon 850D embarque un capteur CMOS de 24,1 mégapixels, qui permet de profiter d'un niveau de détails très précis lors de vos prises de vues, et qui profite de 45 collimateurs d'autofocus de type croisé avec multi contrôleur, similaires à ce que propose le Canon 90D de son côté. Le processeur DIGIC 8 améliore non seulement la qualité de l'image, mais également la réactivité du Canon 850D, qui peut réaliser des prises de vue en continu à 7 images par seconde. Le Canon 850D dispose également d'un autofocus avec détection des yeux, idéal pour la réalisation de portraits.

Il est possible de réaliser des vidéos en 24 ou 25 images par seconde.



## Samsung dévoile le Galaxy Z Flip

Samsung a présenté mardi 11 février son deuxième smartphone pliant, le Galaxy Z Flip, un an après son premier modèle du genre, le Galaxy Fold, ainsi qu'une nouvelle gamme, les Galaxy S20, qui ont la capacité d'utiliser les réseaux 5G en option.

Le géant sud-coréen des télécoms domine le marché des smartphones mais au dernier trimestre 2019, Apple a vendu plus de téléphones que lui – 74 millions contre 70 millions pour Samsung, d'après le cabinet IDC – grâce au succès de l'iPhone 11 à la période des fêtes.

De forme carrée une fois fermé, et optimisé pour passer des appels vidéo, le Galaxy Z Flip sera mis en vente à compter du 14 février à partir de 1.380 dollars, et inclura l'accès à YouTube Premium, la version payante de la plateforme de vidéos de Google.

« C'est une icône, un smartphone pour les gens qui veulent se démarquer », s'est enthousiasmée Rebecca Hirst, directrice du groupe pour le Royaume-Uni.

« Il est si durable que vous pouvez le replier plus de 200.000 fois », a-t-elle continué. « Vous défiez les règles de la physique à chaque fois que vous l'ouvrez ».

Pour ses smartphones fleurons, où l'appareil photo est mis en avant, Samsung passe directement des Galaxy S10, aussi présentés à San Francisco il y a un an, aux Galaxy S20.

Ils sont équipés de la définition en 8K. Le Galaxy S20 Ultra comporte un zoom allant jusqu'à 100x.



## Microsoft fusionne ses divisions Windows et hardware

Sous l'égide de Panos Panay, les deux divisions de Microsoft « Windows Experience » et « Devices Group » fusionnent pour devenir « Windows and Devices ».

Microsoft veut accélérer les choses dans la symbiose entre Windows et ses appareils Surface en les réunissant sous la même entité. Les divisions « Windows Experience », dédiée au design

des différentes versions de Windows, et « Devices Group », en charge du hardware comme les fameuses Surface, sont désormais réunies sous le nom de « Windows and Devices ».

la division « Windows and device » s'occupe de la carrosserie et du design général, Cosine développe le moteur et le châssis.

**Arts plastiques**

## Exposition rétrospective de Mohamed Abouelouakar

Du 10 Janvier 2020 Au 30 Mars 2020

Exposition retrospective de Mohamed Abouelouakar, du 10 janvier au 30 mars à la Villa des Arts à Rabat

Vernissage le vendredi 10 janvier à 18h00.

Mohamed Abouelouakar est né en 1946 à Marrakech. Il vit et travaille à Casablanca. Il s'est consacré à la peinture après une riche carrière au cinéma.

**Arts plastiques**

## Moa et Kim Bennani : Parcours croisés

Du 24 Janvier 2020 Au 25 Avril 2020

Exposition de Moa et Kim Bennani «Parcours croisés», du 24 janvier au 25 avril à la galerie de la Banque Populaire à Rabat.

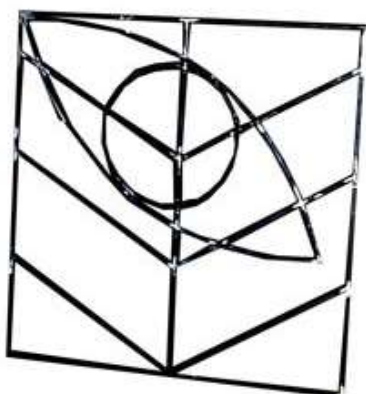
Vernissage le jeudi 23 janvier à 18h00



**Arts plastiques**

## Camille Dumond : Eye Archive

Du 12 Février 2020 Au 13 Mars 2020



Exposition «Eye Archive» de Camille Dumond, du 12 février au 13 mars au Cube - espace d'art indépendant à Rabat.

Vernissage le l'exposition le 12 février à partir de 18h30

Dans «Eye Archive», Camille Dumond présente l'aboutissement de ses recherches sur la traduction et la transcription, à Tanger et à Rabat, sous la forme d'une projection vidéo et d'une installation.

Un film court résulte des discussions menées par un groupe de comédiens Tangérois (Compagnie P-art-age) sur les récits oraux marocains, leur traitement historique, leur archivage, et l'évocation de nouvelles formes d'existence.

Des objets en céramique font



écho à la tentative d'articulation d'un regard.

Un prototype imprimé présente des entretiens réalisés entre décembre 2019 et janvier 2020 avec des figures littéraires.

**Arts plastiques****Nature humaine**

Du 12 Décembre 2019 Au 31 Mars 2020

Exposition des sculptures de Paolo Di Capua «Nature humaine», du 12 décembre 2019 au 31 mars 2020 à l'Institut Culturel Italien

Vernissage le 12 décembre 2019 à 18h30

« Pour Paolo Di Capua, variation et mutation sont la nécessaire représentation évolutive

d'une image en mouvement, donc vivante, et du fait de sa nature intrinsèque instable ; la sculpture de PDC parle de « vision » : elle se concentre sur l'aspect évolutif que la vision même de la forme inscrit en soi ; elle conçoit l'expérience réelle avec la matière, en la faisant vibrer à travers la lumière, la livrant ainsi hic et nunc au regard.»

**Concert****Concert avec la violoniste soliste Galiya Zharova**

Le 26 Mars 2020

Concert avec la violoniste soliste Galiya Zharova le 26 mars à 20h00 au Théâtre National Mohammed V à Rabat.

La talentueuse violoniste soliste Galiya Zharova (Kazakhstan) revient au Maroc pour participer avec l'Orchestre Symphonique Royal, sous la direction d'Oleg Reshetkin, à un concert de musique classique avec des œuvres pour orchestre à cordes accompagné de solistes de l'Orchestre Symphonique Royal.

**Photographie****Inauguration du Musée National de la Photographie : Sourtna**

Du 15 Janvier 2020 Au 15 Mars 2020

Un nouveau musée vient enrichir la palette culturelle du Maroc, il s'agit du Musée National de la Photographie. Situé dans l'enceinte du Fort Rottembourg «Borj El Kebir», il a ouvert ses portes le 15 janvier 2020 au public avec une exposition dédiée à de jeunes photographes marocains d'aujourd'hui et demain.

Son choix géographique permet, aussi, à ce quartier au bord de la mer d'être dans la boucle de «Rabat ville lumière, capitale marocaine de la culture».

Lieu : Musée National de la Photographie Fort Rottembourg - Borj El Kebir

Le musée sera ouvert du lundi au dimanche de 10h00 à 18h00 sauf le mardi.

L'accès au musée est gratuit jusqu'au 1er février et le demeurera pour les habitants du quartier l'Océan.

# Facebook permet d'effacer les données collectées sur des sites tiers

**Facebook a annoncé mardi 4 février que ses quelque deux milliards d'utilisateurs à travers le monde auront désormais accès aux données collectées depuis les sites internet et applications extérieurs au réseau social, et pourront les supprimer**



**R**echerches internet, shopping en ligne... Chaque utilisateur du premier réseau social mondial pourra désormais consulter ces informations, collectées par Facebook pour cibler ses publicités, et un bouton doit permettre de supprimer ces données.

Cet outil, baptisé « Off-Facebook Activity » (activité à l'extérieur de Facebook), offre « un nouveau niveau de transparence et de contrôle » pour le réseau social, a indiqué son PDG Mark Zuckerberg dans un message posté sur son blog.

« Dès aujourd'hui, notre outil Off-Facebook Activity est disponible pour les utilisateurs de Facebook à travers le monde », a-t-il précisé.

Facebook a été vivement critiqué après des révélations ces dernières années sur la manière dont il collecte et utilise les données.

« Nous travaillons sur ce sujet depuis un moment car nous avons dû reconstruire certains de nos systèmes pour rendre cela possible », a-t-il ajouté.

Mark Zuckerberg a souligné que les utilisateurs de Facebook seront invités à consulter leurs données lorsqu'ils visiteront leurs comptes, dans le cadre du « bilan de confidentialité » mis en place par le réseau social.

Cet outil va permettre de lever un coin de voile sur certaines pratiques de Facebook, notamment

les techniques destinées à cibler ses annonces publicitaires.

« D'autres entreprises nous envoient des informations sur l'activité sur leurs sites et nous les utilisons pour vous montrer des publicités pertinentes. Vous pouvez désormais voir un résumé de ces informations et les effacer si vous le souhaitez », a commenté Mark Zuckerberg.

Facebook cherche à restaurer son image après une série de scandales sur sa gestion des données personnelles, notamment après le scandale Cambridge Analytica, société britannique qui avait utilisé les données personnelles de dizaines de millions d'utilisateurs de Facebook à leur insu pour influencer sur l'issue de la présidentielle de 2016, en faveur de Donald Trump.

« L'un de nos principaux objectifs pour la décennie à venir est de bâtir des protections de la vie privée plus solides pour chacun », a déclaré Mark Zuckerberg.

« Dans les semaines à venir nous encouragerons près de deux milliards de personnes dans le monde à revoir leurs paramètres de confidentialité », a-t-il assuré.

# Le mois de Janvier 2020 a été le plus chaud, jamais enregistré

**Janvier 2020 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur la planète, très légèrement devant 2016, a annoncé mardi 4 février le service européen Copernicus sur le changement climatique.**



**A**près une décennie record, qui s'est conclue avec une année 2019 qui était la deuxième plus chaude jamais enregistrée sur la planète, les années 2020 démarrent sur la même tendance.

En janvier, la température moyenne du globe a ainsi dépassé de 0,03°C celle de janvier 2016, jusque-là le mois de janvier le plus chaud jamais enregistré, et a été de 0,77°C plus élevée que la moyenne pour un mois de janvier de la période de référence 1981-2010, selon un communiqué de Copernicus.

La plupart des zones à travers le monde ont connu des températures

supérieures aux moyennes, notamment l'Europe qui a enregistré des températures de 3,1°C supérieures à la moyenne de la période de référence 1981-2010. Dans la partie nord-est de l'Europe – Scandinavie et une partie de la Russie notamment – le différentiel a même dépassé les 6°C avec la période 1981-2010.

Selon Copernicus, les cinq années les plus chaudes ont toutes eu lieu ces cinq dernières années, où le mercure est monté entre 1,1 et 1,2°C au dessus de la température de l'ère pré-industrielle. La décennie 2010-2019 a également été la plus chaude depuis le début des mesures.

2019 avait été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée, à seulement 0,04°C derrière 2016, qui reste l'année la plus chaude, mais marquée par un épisode El Niño particulièrement intense.

En raison des émissions de gaz à effet de serre générées par les

activités humaines, la planète a déjà gagné au moins +1°C par rapport à l'ère pré-industrielle, entraînant des impacts dévastateurs à travers le globe, comme ceux qui ont marqué 2019, incendies exceptionnels en Australie ou périodes caniculaires sans précédent pendant l'été dans l'hémisphère Nord.

Au rythme actuel, la planète pourrait gagner jusqu'à 4 ou 5°C d'ici la fin du siècle. L'accord de Paris de 2015 vise à limiter ce réchauffement à +2°C voire 1,5°C, mais même si les quelque 200 pays signataires respectent leurs engagements actuels de réduction de gaz à effet de serre, le réchauffement pourrait dépasser les 3°C. Les scientifiques ont déjà montré que chaque demi-degré supplémentaire augmente l'intensité et/ou la fréquence des canicules, tempêtes, sécheresses, ou inondations.

Malgré ce constat, la conférence climat de l'ONU (COP25) en décembre à Madrid n'a pas été à la hauteur de l'urgence climatique.

Selon l'ONU, pour que l'espoir de limiter le réchauffement à +1,5°C ne s'envole pas, il faudrait réduire les émissions de CO2 de 7,6% par an, dès 2020 et chaque année jusqu'à 2030, ce qui nécessiterait une transformation inédite de l'économie mondiale. Pour l'instant, les émissions continuent à croître.

# Dubaï construit le plus grand immeuble de bureaux imprimé en 3D

**Dubaï s'illustre avec un projet immobilier sophistiqué. Il s'agit du plus grand bâtiment entièrement imprimé en 3D. Un seul automate est parvenu à construire près de 650 mètres de bureaux sur deux étages, en deux fois moins de temps qu'avec une méthode classique.**



**C**heikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, émir de Dubaï, mais aussi vice-président et Premier ministre des Émirats Arabes Unis, se donne l'objectif de transformer la capitale, d'ici 2025, en un centre mondial de l'impression 3D.

Un vaste plan intitulé « Dubai Future Foundation » prévoit l'utilisation des technologies d'impression 3D pour construire 25 % des nouveaux bâtiments de la ville. Le cheikh envisage également d'utiliser, dans un futur proche, la fabrication additive dans le secteur médical et pour la production de produits destinés à la grande consommation. L'information a été relayée par plusieurs médias étrangers.

Situé dans le centre-ville de Dubaï, l'« office du futur » est le premier immeuble de bureaux intégralement construit par impression 3D. Le bâtiment, d'une valeur de 140 000 dollars, a nécessité 17 jours d'impression et deux jours d'assemblage. Il accueille actuellement les employés de la Dubaï Future Foundation sur une surface totale de 250 mètres carrés.

Les travaux de construction de l'« office du futur » ont été réalisés par les cabinets d'architecture Gensler, Thornton Thomasetti et Syska Hennessy. L'impression 3D du bâtiment a été menée par la société Winsun Global. Spécialiste de construction de bâtiment par impression 3D, cette dernière a utilisé une imprimante 3D géante utilisant un

bras robotique permettant d'imprimer sur une surface de 6 mètres de haut et 36 mètres de long.

Rappelons que le gouvernement émirati vise également 25% de nouveaux immeubles conçus uniquement en 3D dès 2025, relaie de son côté le média français l'Express.

À l'occasion de l'inauguration du premier bâtiment imprimé en 3D, Mohamed Al Gergawi ministre des Affaires du Cabinet et de l'avenir des Émirats arabes unis et président du bureau exécutif du cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, au gouvernement de Dubaï a annoncé « qu'en 2030, 25 % des constructions seraient réalisées avec cette technique ».

## Youtube dévoile pour la première fois ses revenus publicitaires



**A**lphabet, la maison mère de Google, a révélé pour la première fois la taille de diverses unités commerciales au sein du groupe, y compris la publicité YouTube, qui représentait un marché de 15 milliards de dollars en 2019.

Les annonces YouTube ont généré des revenus de 15,15 milliards de dollars au cours de l'exercice 2019,

avec 4,72 milliards de dollars au quatrième trimestre seulement. Le segment a généré 11,16 milliards de dollars de revenus en 2018, dont 3,61 milliards de dollars au quatrième trimestre de cette même année.

Par ailleurs, Les ventes de YouTube ont augmenté de 36% par rapport à 2018 et de 86% depuis 2017.

Les activités cloud de Google ont généré 8,92 milliards de dollars de revenus au cours de l'exercice 2019, dont 2,61 milliards de dollars au quatrième trimestre.

Les actions de la société ont chuté d'environ 3% lundi après avoir manqué de peu les prévisions de revenus globales des analystes de Wall Street pour les trois mois se terminant en décembre.

Alphabet a affiché un chiffre d'affaires total de 46 milliards de dollars pour le dernier trimestre de 2019, en hausse de 17% par rapport à la même période de l'année précédente. Les analystes avaient prévu un chiffre d'affaires annuel de 46,9 milliards de dollars

## Google Maps s'offre un lifting pour ses 15 ans

**P**our fêter ses 15 ans, le service de cartographie en ligne Google Maps a annoncé jeudi 6 février plusieurs nouveautés, dont un remodelage de son identité visuelle et une amélioration de certaines fonctionnalités, espérant continuer à dominer le secteur, même si Apple vient de remanier son application concurrente.

La célèbre icône rouge en forme d'épingle, emblème de Google Maps depuis ses débuts, est désormais composée des quatre couleurs (bleu, vert, jaune et rouge) utilisées pour les autres logos de la marque.

L'application comporte aussi

cinq nouveaux onglets censés faciliter la navigation. Ils proposent d'explorer un restaurant ou une salle de concert (« Découvrir »), de choisir le meilleur itinéraire lors de ses déplacements (« Trajets »), d'enregistrer ses lieux favoris (« Enregistré »), de partager des informations avec les autres utilisateurs (« Contribuer ») et de consulter des endroits à la mode (« Actualités »).

« Et comme nous aimons célébrer les anniversaires, attendez-vous à des surprises. Dans la navigation, vous verrez peut-être notre icône de voiture aux airs de fête », précise Dane Glasgow, vice-président des produits chez Google Maps, dans une note de blog.

Google Maps, qui revendique plus d'un milliard d'utilisateurs mensuels, a cartographié plus de 220 pays et territoires, offre des informations en temps réel sur la circulation dans 171 pays et bénéficie chaque jour de plus de 20 millions de contributions individuelles.

Lancée le 8 février 2005, l'application s'est imposée comme le service de cartographie en ligne de référence, distançant ses concurrents comme Apple ou Microsoft. Elle facilite les déplacements quotidiens de millions d'individus au détriment, parfois, du sens de l'orientation.

# Tesla franchit le cap de 100 milliards de \$ en capitalisation

**Le constructeur de véhicules électriques américain, Tesla, a franchi la barre des 100 milliards de dollars de valeur marchande, mercredi 29 janvier devançant l'Allemand Volkswagen AG en tant que deuxième constructeur automobile le plus capitalisé au monde.**



**L**es actions de Tesla se sont échangées 6,25% plus tôt le même jour, portant sa capitalisation boursière à 104,8 milliards de dollars, tandis que l'action Volkswagen a perdu 1,48% en fin de séance en Allemagne, plaçant sa capitalisation boursière autour de 90 milliards d'euros (99,7 milliards de dollars).

Les actions du groupe fondé par Elon Musk, propriétaire aussi du groupe aérospatial Space X, ont fortement augmenté ces derniers mois après que la société ait surpris les investisseurs avec de solides résultats au troisième trimestre l'année dernière.

La tendance haussière s'est poursuivie après que le constructeur automobile de la Silicon Valley a déclaré au cours des dernières semaines qu'il avait commencé les livraisons depuis son usine en Chine et respecté les prévisions de livraison pour 2019.

Les actions de Tesla ont augmenté de plus de 200% depuis le plus bas de clôture de l'an dernier de 178,97 \$ en juin, lorsque les investisseurs se sont inquiétés de la capacité de la société à atteindre les objectifs de 2019.

Depuis lors, les actions ont

franchi plusieurs étapes importantes. Elles ont dépassé 420 \$, un seuil symbolique auquel M. Musk, en 2018, a déclaré qu'il voulait prendre le constructeur de véhicules électriques en privé. Tesla est devenu ce mois-ci le constructeur automobile américain le plus précieux de tous les temps lorsqu'il a dépassé le record historique atteint par Ford Motor en 1999.

Avec cet exploit, Tesla est deuxième derrière le Japonais Toyota en matière de valeur de marché, même si elle construit beaucoup moins de voitures que ses principaux rivaux américains, européens et japonais.

# Les prix du pétrole en hausse en Europe

**L**es prix du pétrole évoluaient en hausse lundi 20 janvier en cours d'échanges européens, portés par les risques pesant sur l'offre mondiale d'or noir à la suite du blocage des principaux terminaux pétroliers de l'est du territoire libyen.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 65,23 dollars à Londres, en hausse de 0,59% par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril



américain de WTI pour février prenait 0,39% à 58,77 dollars. Sur le front de la guerre commerciale, le président américain Donald Trump a salué dimanche l'accord signé avec la Chine, le jugeant « bien meilleur »

que lui-même ne prévoyait.

Lors d'un meeting à Austin, au Texas, il s'est félicité du nouveau chapitre ouvert dans les relations de son pays avec la Chine.

## BP, Shell et Total souhaitent alimenter leurs champs pétroliers avec l'électricité verte de Norvège

**L**es majors pétrolières BP, Shell et Total souhaitent connecter certaines de leurs plateformes au réseau électrique terrestre norvégien pour réduire leurs émissions de carbone, a indiqué BP dans une lettre adressée au ministère norvégien du pétrole et de l'énergie.

La Norvège, qui a généré une énorme richesse en exportant des combustibles fossiles, produit sa propre électricité presque entièrement à partir de sources renouvelables, telles que l'hydroélectricité et l'énergie éolienne. BP a annoncé mercredi 12 février qu'il prévoyait de réduire considérablement ses émissions d'ici 2050.



Les installations offshore du projet Eastern Trough Area Project (ETAP) de BP, de Shearwater de Shell et d'Elgin-Franklin de Total dans le secteur britannique de la mer du Nord pourraient être connectées via un câble sous-marin long de 300 kilomètres, a souligné BP dans sa lettre.

plateformes offre des avantages socio-économiques importants en réduisant considérablement les émissions », a-t-il ajouté. Il a précisé qu'il avait déjà soumis une demande de connexion au réseau norvégien, appelant les responsables du ministère à tenir une réunion pour discuter du projet plus en détail.

« L'électrification de ces

# LinkedIn dévoile la liste des 10 métiers les plus demandés en 2020

**Le développement du monde numérique exige par conséquent une demande des métiers du Web. Le réseau professionnel LinkedIn a dressé une liste des métiers les plus demandés par les entreprises en 2020. Entre autres, ingénieur en fiabilité de site et recruteur IT.**



Il s'agit de :

## 1. Ingénieur en intelligence artificielle

Selon LinkedIn, le nombre de postes liés à l'intelligence artificielle a été multiplié par 16 depuis quatre ans. Créer un « chatbot », intégrer un système de navigation dans un véhicule autonome.

Le rôle de l'ingénieur IA est principalement de mettre au point des logiciels dont le fonctionnement imite le raisonnement humain.

## 2. Ingénieur en fiabilité de sites

L'ingénieur en fiabilité de site est embauché pour assurer la fiabilité des sites web et applications.

Ce métier doit tenir compte de l'évolution de la législation qui exige que les sites internet répondent à des normes strictes d'accessibilité.

## 3. Spécialiste en cyber sécurité

Le risque des cyberattaques contre les systèmes informatiques se multiplie. Pour éviter ce risque et d'autres risques liés à la cybersécurité, les experts en cyber sécurité entrent en jeu. Le responsable de la cybersécurité informatique, par exemple, est le garant de la sécurité Web dans les entreprises.

Il met en place la politique de sécurité du système d'information et de télécoms de l'entreprise. Il a en charge la protection des données et de leur intégrité. Il examine les menaces, analyse les risques encourus et instaure les protections nécessaires pour s'en prémunir. En cas d'incident ou d'attaque, il établit un plan d'actions correctives.

## 4. Chargé de protection des données personnelles

Originellement connu comme Data Protection Officer (DPO), sa mission est de gérer les données personnelles et de mettre en place les processus de stockage de ces données.

En effet, ce métier requiert une

excellente connaissance en droit du numérique. De plus, il est nécessaire d'avoir une parfaite notion des logiciels d'entreprise.

### 5. Assistant clientèle en nouvelles technologies

Depuis que les consommateurs ont accès aux dernières innovations technologiques, ils ont également besoin d'assistance pour les utiliser. Conscientes de ces besoins, les entreprises réadaptent leur service à la clientèle pour leur fournir des aides spécialisées.

Désormais, les conseillers clientèle ou assistants techniques ont été reconvertis au poste de Customer Success Specialist. L'assistance est aujourd'hui axée à renforcer l'expérience du client avant et après l'étape d'achat. Le rôle de ce responsable du succès client est d'éliminer toute réticence ou indécision durant le parcours client.

Les critères requis pour exercer ce métier sont une parfaite gestion des interactions afin de maintenir une excellente relation client. Il est également nécessaire de posséder des connaissances en technologies.

### 6. Community Manager

Ce métier est à la mode. Les

entreprises recrutent des gestionnaires de « communautés » pour accroître leur notoriété sur le web, maintenir leur e-réputation ou encore acquérir et fidéliser leur clientèle.

Le community manager est à la fois l'ambassadeur de la communauté des utilisateurs en interne auprès des dirigeants et de la marque en externe. Il surveille les conversations sur les réseaux sociaux comme le lait sur le feu, mais produit aussi du contenu éditorial (textes, vidéos...).

### 7. Ingénieur DevOps

L'ingénieur DevOps gère l'infrastructure informatique de son organisation. Ce poste est en plein essor en entreprise. « DevOps » est en fait la contraction des mots « développement » et « opérations ». L'ingénieur DevOps a un profil double compétence ; il possède à la fois l'expertise du développeur web qui écrit le code des applications informatiques et celle de l'administrateur systèmes chargé de leur exploitation une fois ces applications mises en place. Il travaille à la fois avec les développeurs logiciels, les testeurs et opérateurs système.

### 8. L'ingénieur data

L'ingénieur data crée et met en place les infrastructures et les

outils nécessaires à l'analyse de la donnée. Sa mission est d'analyser et d'interpréter cette masse de données (le fameux « big data »). L'ingénieur data est en quelque sorte le premier maillon de la chaîne des spécialistes du traitement de la donnée.

### 9. Le data scientist

Le data scientist est quant à lui payé pour faire parler des masses de données (le « big data » en extraire de la valeur pour aider les entreprises à prendre des décisions, ndlr). Il travaille aussi bien dans le e-commerce pour prédire les goûts du consommateur que dans le secteur de la défense pour détecter des terroristes en puissance.

### 10. Recruteur IT

C'est un chargé de recrutement spécialisé dans le recrutement des candidats spécialisés dans le domaine de l'informatique et des télécoms. Selon l'étude de LinkedIn, ce poste se développe en particulier dans 15 grandes villes en France pour répondre aux besoins de recrutements de compétences dans le secteur.

Comme tout responsable de recrutement, ce professionnel des ressources humaines doit repérer les viviers de candidats, sélectionner ces derniers et les recruter en fonction des postes à pourvoir.



# Le Royaume-Uni veut attirer les meilleurs chercheurs après le Brexit

**Le gouvernement du Premier ministre Boris Johnson a annoncé dimanche 26 janvier un plan pour faciliter et accélérer l'entrée au Royaume-Uni des meilleurs chercheurs et scientifiques après le Brexit.**



Boris Johnson, Premier ministre britannique

**A**près le Brexit, entré en vigueur officiellement le vendredi 31 janvier 2020, le Royaume-Uni veut mettre en place un système d'immigration à points qui doit prendre effet au 1er janvier 2021, après la période de transition, et vise notamment à restreindre les entrées de migrants non qualifiés.

Baptisé «Global Talent», ce système est censé être opérationnel à partir du 20 février et ouvert à tous les étrangers qualifiés en matière de recherche scientifique.

« Le Royaume-Uni a une histoire dont on peut être fier en matière de découvertes scientifiques, mais pour rester aux avant-postes et faire face aux défis de demain, il faut continuer à investir dans les talents et la recherche de pointe », a déclaré le chef du gouvernement conservateur dans un communiqué.

« C'est pourquoi, alors que nous quittons l'UE je veux envoyer

le message que le Royaume-Uni est ouvert aux esprits les plus talentueux dans le monde et se tient prêt à les soutenir pour concrétiser leurs idées dans la réalité », a-t-il ajouté.

Le dispositif annoncé dimanche 26 janvier, qui doit être opérationnel au 20 février, vise à permettre à des programmes de recherche basés au Royaume-Uni de recruter les meilleurs talent en accélérant leur procédure de visa, leur assurer un plein accès au marché du travail.

Sans plafond, ce nouveau système vient remplacer un précédent dispositif destiné aux candidats hors Union européenne, qui était limité à 2.000 personnes par an. En 2018, plus de 500 chercheurs avaient été admis dans ce cadre, selon les statistiques officielles.

Il s'inscrit dans un plan pour plus large pour recruter de meilleurs chercheurs « dès que possible », selon un communiqué de Downing Street.

# Samsung : un nouveau patron à la tête de sa division smartphone

**L**e géant électronique coréen, Samsung, a nommé Roh Tae-Moon autant que dirigeant « smartphone » de Samsung, désormais dissociée de la branche « informatique et mobile ». Il remplacera donc Dong-Jin Koh. L'information a été relayée par The Korea Herald . Agé de 51 ans, Tae-Moon est le plus jeune président de la marque coréenne.

L'ancien responsable des mobiles Galaxy et actuel co-PDG de Samsung Electronics conserve néanmoins son poste de n°1 au sein de la branche IT et Communication mobile de Samsung.

En effet, le nouveau dirigeant a plusieurs responsabilités. En plus de devoir maintenir la place de numéro 1 de Samsung dans le monde, il doit surtout réussir les prochaines transformations de Samsung, en l'occurrence la 5G.



## Samsung investit 500 millions de dollars en Inde

**L**e fabricant sud-coréen d'écrans pour smartphones, Samsung Display, filiale du géant Samsung Electronics, prévoit d'investir 500 millions de dollars pour construire une nouvelle usine de fabrication d'écrans pour smartphones en Inde, ont rapporté lundi 20 janvier plusieurs médias locaux.

Samsung Display a déposé un plan d'investissement auprès des services indiens concernés en ce mois de janvier, visant la création d'une nouvelle usine à Noida, ville satellite à côté de New Delhi, selon le site spécialisé TechCrunch.

En 2018, Samsung Electronics a déjà ouvert une usine de fabrication de smartphones à Noida afin d'étendre sa présence sur le deuxième marché mondial de la téléphonie



mobile, après la Chine.

La nouvelle usine de Samsung Display permettra à la société mère de produire des écrans d'affichage pour smartphones à des prix compétitifs et d'accroître sa productivité, selon la même source.

En Inde, pays à 450 millions d'utilisateurs de Smartphones, Samsung Electronics fait face à une concurrence féroce de ses rivaux chinois.

Selon la société d'études de marché Counterpoint, Samsung Electronics est le deuxième plus grand fournisseur de smartphones en Inde, derrière le fabricant chinois, Xiaomi Corp.

## Le Sénégal affiche « une bonne santé économique pour 2019 »



Abdoulaye Daouda Diallo, ministre sénégalais des Finances et du Budget

**L**e ministre sénégalais des Finances et du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo, a mis en exergue, mardi 21 janvier la « bonne santé économique et financière » de son pays au terme de la gestion 2019.

« Le Sénégal affiche une bonne santé économique et financière au terme de la gestion 2019 et tous les indicateurs quantitatifs du Programme économique et financier sont respectés », a-t-il déclaré lors du lancement de la gestion budgétaire 2020.

Et d'ajouter « qu'en 2019, l'économie a continué, à l'instar des années précédentes, à être extrêmement dynamique avec, pour la 6ème année consécutive, une croissance économique de plus de 6% », ajoutant que cela a permis de maintenir, sur la période 2014-2019, une moyenne de la croissance économique à 6,5%.

D'après le ministre, cette croissance s'est accompagnée d'une très faible inflation de 1%, loin du seuil de 3% fixé par les critères de convergence de l'UEMOA.

Selon lui, l'exécution du budget a été rythmée par la satisfaction des besoins d'accès des populations aux infrastructures socio-économiques, la mise en œuvre d'une politique sociale hardie en direction des couches les plus vulnérables, etc, notant que la gestion budgétaire 2019 a été performante du fait de l'atteinte des objectifs de recettes de la deuxième loi de finances rectificative d'un montant de 2 561,6 milliards FCFA et de l'exécution satisfaisante des dépenses.

## Ericsson : sept accords commerciaux pour la 5G en Afrique et au Moyen-Orient

**L**'entreprise Ericsson a franchi le pas dans le domaine de la 5G. L'entreprise a conclu sept accords commerciaux 5G avec des opérateurs situés dans différents pays de la région MEA et l'Afrique, notamment Etisalat UAE, Ooredoo Qatar, STC Saudi Arabia, Zain Bahrain, Batelco Bahrain, MTN South Africa et Mobily, peut-on lire dans un communiqué de l'entreprise.

A ce jour, et à l'échelle mondiale, l'entreprise a signé 78 accords commerciaux 5G ou contrats avec des opérateurs uniques, dont 24 sont des réseaux en direct avec la région du Moyen-Orient et de l'Afrique, ce qui représente environ 29%.

Dans la région MEA, Ericsson a déjà consolidé sa position s'agissant la 5G en 2019 en mettant en œuvre les réseaux 5G et en améliorant les capacités réseau des clients en 4G et 5G.

Les fournisseurs de services dans la région MENA peuvent cibler une opportunité de revenus potentielle de 15,18 milliards de dollars à 45,91 milliards de dollars d'ici 2030 à condition d'adapter leur modèle commercial pour devenir des facilitateurs et des créateurs de services.

La prochaine vague d'expansion de la 5G permettra aux entreprises de numériser avec plus de mobilité, de flexibilité, de fiabilité et de sécurité – les applications IOT (Internet des Objets) et industrielles accéderont ainsi à des niveaux jamais atteints auparavant.

# Tunisie : le consortium Nareva-Engie va réaliser une centrale solaire de 120 MW

**Le consortium maroco-français « NAVERA/ENGIE » a été déclaré adjudicataire provisoire pour la réalisation de la centrale photovoltaïque de Gafsa, lancée en appel d'offres international par le ministère tunisien de l'Industrie et des PME et la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG).**



**C**e groupement aura ainsi la charge de développer, concevoir, financer, construire, exploiter et assurer la maintenance de la centrale photovoltaïque de Gafsa, d'une capacité de 120 MWp sur une période de 20 ans à partir de sa mise en service.

Ce projet d'envergure, qui fait partie des premiers projets IPP « Independent Power Producer » solaires lancés par la Tunisie, s'inscrit dans le programme de développement du secteur des énergies renouvelables

avec pour objectif d'atteindre, à l'horizon 2030, une part de 30% d'énergies renouvelables dans la production nationale d'électricité.

La centrale de Gafsa devrait alimenter plus de 100.000 foyers tunisiens par an et contribuer à éviter 150.000 tonnes d'émissions de CO2 par an.

Ce projet constitue la première collaboration entre le groupe industriel énergétique français «ENGIE» et l'opérateur marocain «NAREVA»

en Tunisie, après une expérience commune au Maroc avec la réalisation, notamment, du parc éolien de Tarfaya, l'un des plus grands d'Afrique.

M. Saïd Elhadi, PDG de NAREVA s'est félicité de ce projet solaire « remporté avec notre partenaire ENGIE en Tunisie ».

« NAREVA est honorée de contribuer au déploiement du Plan Solaire Tunisien constituant la pierre angulaire de la politique de transition énergétique du pays », a-t-il dit.

Pour sa part, M. Yoven Mooroooven, CEO de ENGIE Afrique a déclaré que le succès de cette offre « scelle encore davantage notre partenariat à long terme avec NAREVA ».

Il a relevé que la Tunisie s'est engagée dans un plan ambitieux de construction de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelable avec pour objectif d'installer 3800 MW d'ici 2030, se déclarant « fier » de participer au programme actuel qui « a montré des résultats très compétitifs pour le pays ».

# Le FMI appelle l'Afrique du Sud à accélérer les réformes

**Le Fonds monétaire international (FMI) a appelé, jeudi 30 janvier le gouvernement sud-africain à accélérer les réformes pour relancer l'économie qui pâtit d'une croissance moribonde, d'une détérioration de la situation budgétaire et d'une hausse de la dette**



de créer un environnement propice aux investissements du secteur privé et d'adopter une approche radicale pour la mise en œuvre des réformes structurelles et stimuler la croissance économique, a noté le FMI.

Il s'agit notamment de réduire les coûts d'entrepreneuriat, rationaliser les dépenses des entreprises publiques, améliorer la gouvernance, promouvoir la concurrence sur les marchés de produits et remédier au problème du chômage, a expliqué le FMI.

Depuis la crise économique et financière internationale de 2008/2009, l'Afrique du Sud n'a pas pu renouer avec les années fastes qui avaient suivi la fin de l'apartheid en 1994.

Des compagnies sud-africaines ont annoncé, depuis le début du mois de janvier, des plans visant la suppression de plus de 6.000 emplois, un chiffre qui témoigne de la crise économique et sociale qui affecte ce pays compté parmi les plus industrialisés du continent africain.

Les entreprises publiques du pays, dont Eskom et la compagnie aérienne (SAA), souffrent actuellement d'une grave crise financière, avec un endettement sans précédent.

« Bien que l'Afrique du Sud jouisse d'atouts indéniables et inexploités, les risques qui guettent son économie continuent de miner le potentiel du pays », a indiqué l'institution de Bretton woods qui a publié les résultats de ses consultations de novembre 2019 avec le Trésor sud-africain.

Après la Banque mondiale, le FMI a récemment revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'Afrique du Sud, estimant que son

Produit Intérieur Brut (PIB) devra croître de seulement 0,8 pc en 2020 contre une prévision initiale de 1,1 pc.

Selon l'institution, qui se rend dans le pays de Nelson Mandela deux fois par an pour évaluer les politiques gouvernementales et formuler des recommandations, cette révision intervient en raison de contraintes structurelles et de la détérioration des finances publiques.

L'Afrique du Sud a besoin



## LOCATION

Louer chez Adam Industrie,  
l'assurance de la réactivité et  
le professionnalisme dans le service !

Nous offrons des solutions optimales de location pour les matériels de manutention, élévation ... vous permettant d'optimiser votre gestion de trésorerie en transformant vos coûts fixes en coûts variables et en réduisant vos coûts de maintenance.



### Sécurité maximale

- Respect des normes
- Contrôles permanents
- Entretien des matériels

### Qualité optimale

- Service de qualité
- Matériels de marques reconnues
- Un large parc de matériel récent
- Des durées de contrats de location adaptées à vos besoins

### Economies

- Gain de productivité
- Contrôle des coûts
- Optimisation de la gestion
- Réduction des coûts de maintenance

### Full service réactif

- Solution clé en main et adapté
- Réactivité dans le service

### Ecoute / Conseil

Nos équipes vous assistent & vous conseillent sur la partie technique

### Offre large et sur mesure

Large choix de matériels différenciant adaptés à vos demandes

### Chariots élévateurs



### Nacelles



### Sanitaires chimiques



### Groupes électrogènes



### Compresseurs d'air



Adresse : 173, route des Zénatas – Aïn Sebaâ – Casablanca – Morocco  
Tél : +212522343880 Fax : +212522341047 – Gsm : +212661177039  
Email : [adamindustrie@gmail.com](mailto:adamindustrie@gmail.com)  
Site internet : [www.adamindustrie.com](http://www.adamindustrie.com)





## Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil Bâtiment & Travaux Publics

**Conseil - Assistance et Soutien Financier  
Formation en cours d'emploi**

**GIAC BTP Siège : CASABLANCA – MAROC**

432 - Rue Mustapha El Maâni - 4<sup>ème</sup> étage, TRAM – Station Hassan 2 - Casablanca 20140  
Tél. : +212.522.47.21.47 / Fax : +212.522.27.96.56 Mobile : +212 660 36 26 14  
Email : [infos@giac-btp.com](mailto:infos@giac-btp.com) / Site Web : [www.giac-btp.com](http://www.giac-btp.com)

### **AGENCES REGIONALES GIAC BTP**

#### Agence Régionale GIAC BTP Souss - Massa:

Centre de Services & Formation Continue OFPPT – Cité Taddart - Rue Attoufah - **AGADIR**  
Tél. / Fax : +212 528 84 10 28 Mobile : +212 662 31 06 14  
Email : [ag.reg.soussmassa@giac-btp.com](mailto:ag.reg.soussmassa@giac-btp.com)

#### Agence Régionale GIAC BTP Marrakech-Safi:

Av. Yacoub El Mansour Guéliz - Résidence DRARGA - 4<sup>ème</sup> Etage - Appt N° 63 - **MARRAKECH**  
Tél. / Fax : +212 524 43 80 32 Mobile : +212 662 08 01 14  
Email : [ag.reg.marrakechsafi@giac-btp.com](mailto:ag.reg.marrakechsafi@giac-btp.com)

#### Agence Régionale GIAC BTP Fès - Meknès:

45, Boulevard Hassan II - Tour Al Wataniya, 7<sup>ème</sup> Etage – **FES**  
Tél : +212 535 93 14 79 Fax : +212 535 62 50 01 - Mobile : +212 663 13 92 13  
Email : [ag.reg.fesmeknes@giac-btp.com](mailto:ag.reg.fesmeknes@giac-btp.com)

### **Partenaires Institutionnels**



### **Partenaires Sectoriels**

